

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé ce matin
et pluvieux ce soir
Min. : 30 — Max. : 50

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
SAINT GEORGES

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

La Commission Parent réclame pour le Québec Un ministère de l'éducation

Par Jules LeBLANC

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement recommande au gouvernement du Québec d'établir un ministère de l'éducation dans la province. Ce ministère devrait régir, sur le plan pédagogique aussi bien que sur le plan administratif, tout le système d'enseignement. Dirigé par un ministre qui siégerait au sein du cabinet, ce ministère aurait pleins pouvoirs sur tous les niveaux de l'enseignement, depuis les classes maternelles jusqu'à l'enseignement universitaire et l'enseignement aux adultes; de plus, toutes les écoles, qu'elles soient publiques ou privées, catholiques ou protestantes, relèveraient du ministre. Même les écoles qui relèvent présentement de différents ministères provinciaux seraient rattachées au ministère de l'éducation.

Dans la première tranche de son rapport, qui a été présentée hier aux autorités gouvernementales, la Commission Parent recommande également la création d'un "Conseil supérieur de l'éducation" qui serait composé de 16 membres et qui agirait comme organisme consultatif auprès du ministre de l'éducation.

Le conseil devrait être représentatif et agir en

quelque sorte comme une commission d'enquête permanente qui se réunirait chaque mois en divers endroits de la province. Les Églises, les parents, les éducateurs et les corps sociaux intermédiaires devraient avoir des représentants au sein de ce conseil. Ce dernier devrait également comprendre des représentants de tous les secteurs de la population, y compris un ou deux représentants des groupes religieux non dominants, c'est-à-dire de ceux qui ne sont ni catholiques ni protestants.

On trouvera aux pages 8 et 9 un résumé complet du rapport Parent

Sur certaines questions, le ministre de l'éducation serait obligé de consulter le Conseil avant même de faire étudier ces questions par le Conseil des ministres.

Le Conseil supérieur de l'éducation comprendrait d'une part deux comités confessionnels et, d'autre part, trois commissions pédagogiques. Chaque comité

et commission comprendrait de 9 à 15 membres, nommés par le Conseil.

Dans le cas des comités confessionnels, les Églises, les parents et les éducateurs seraient représentés également. Dans le cas des commissions pédagogiques, leurs membres seraient des spécialistes.

Le Conseil, comme le ministre, couvrirait tout le système scolaire. De plus, il devrait agir comme un organisme unifié et ne pas se diviser en secteurs autonomes qui se développeraient parallèlement.

Les comités catholiques et protestants, perdant leurs pouvoirs actuels, auraient la responsabilité de la formation religieuse et morale des étudiants. Ils se prononceraient sur toute question qui met en cause des valeurs religieuses et morales; cela pourrait se produire dans l'enseignement de l'histoire, de la littérature et de la philosophie.

Au sujet du ministre de l'éducation, sa nomination amènerait l'abolition du poste de surintendant de l'instruction publique. Il serait responsable de l'éducation devant la Législature.

La formule que préconise la Commission Parent prévoit que le futur ministère de l'éducation sera créé par la fusion du Département de l'instruction publique et du ministère de la jeunesse.

Le ministère comprendra trois grandes divisions: l'une pour l'aspect pédagogique, l'autre pour l'aspect administratif, et une troisième s'occupera de la planification.

Le système scolaire actuel est constitué d'un ensemble d'éléments isolés, sans relations les uns avec les autres, affirme la Commission Parent. Pour bâtir un véritable système d'enseignement, un immense effort de coordination sera requis. Seule une autorité unique, dirigeant tout le système, pourra établir cette coordination. Seul le pouvoir politique est en mesure d'accomplir cette tâche.

En même temps, cependant, le rapport réclame une décentralisation administrative: elle préconise qu'un certain degré d'autorité soit accordé aux fonctionnaires supérieurs, que l'autonomie des institutions (publiques et privées) et de leurs dirigeants soit respectée; elle suggère que des conseils consultatifs régionaux soient établis.

Enfin, la Commission Parent suggère la rédaction d'une loi organique de l'éducation qui couvre tout le système et souligne que le système scolaire actuel ne pourra pas être rénové si le ministre ne peut compter sur des fonctionnaires compétents et bien rémunérés.

Le cabinet Pearson

Voici la liste des ministres constituant le nouveau cabinet fédéral. Les noms sont suivis de l'âge et du comté des détenteurs de portefeuilles:

Premier ministre: Lester B. Pearson, 65 ans, Algoma Est, (Ontario).

Justice: Lionel Chevrier, 60 ans, Montréal-Laurel, (Québec).

Affaires extérieures: Paul Martin, 59 ans, Essex-Est, (Ontario).

Chef de la représentation libérale au sénat: Ross Macdonald.

Secrétaire d'Etat: J. W. Pickersgill, 57 ans, Bonaville-Twillingate, (Terre-Neuve).

Défense: Paul Hellyer, 39 ans, Toronto-Trinity, (Ontario).

Finances: Walter Gordon, 57 ans, Toronto-Davenport, (Ontario).

Commerce: Mitchell Sharp, 56 ans, Toronto-Eglinton, (Ontario).

Postes: Azellus Denis, 56 ans, Montréal-Saint-Denis, (Québec).

Transports: George McIlraith, 54 ans, Ottawa-Ouest.

Mine: William Bendickson, 52 ans, Kenora-Rainy River, (Ontario).

Nord canadien: Arthur Laing, 58 ans, Vancouver-Sud.

Président du Conseil privé: Maurice Lamontagne, 46 ans, Montréal-Outremont-Saint-Jean.

Revenu: J. R. Garland, 45 ans, Nipissing, (Ontario).

Défense: ministre associé: Lucien Cardin, 44 ans, Richelieu-Verchères, (Québec).

Travail: Allan J. MacEachen, 41 ans, Inverness-Richmond, (Nouvelle-Ecosse).

Travaux publics: Jean-Paul Deschâtelets, 50 ans, Montréal-Maison-Neuve-Rosemont, (Québec).

Pêcheries: H.-J. Robichaud, 51 ans, Gloucester, (Nouveau-Brunswick).

Solliciteur général: J. Watson MacNaught, 58 ans, Prince, (N.-P.-E.).

Anciens combattants: Roger Teillet, 50 ans, Saint-Boniface, (Manitoba).

Santé: Judy La Marsh, 38 ans, Niagara Falls, (Ontario).

Production pour la défense: Charles M. Drury, 50 ans, Montréal-Saint-Antoine-Westmount.

Citoyenneté et immigration: Guy Favreau, 46 ans, Montréal-Papineau.

Forêts: Jack Nicholson, 61 ans, Vancouver-Centre.

Agriculture: Harry Hays, 53 ans, Calgary-Sud.

Sans portefeuille: René Tremblay, 40 ans, Matapédia-Matane.

M. Pickersgill sera le chef de file de la représentation libérale en Chambre.



M. Maurice Lamontagne



M. Paul Martin



M. Lionel Chevrier



M. Azellus Denis



M. René Tremblay

Pearson réunit le Parlement le 16 mai et met son cabinet à l'oeuvre

OTTAWA — M. Pearson, nouveau premier ministre du Canada, a annoncé hier que le parlement se réunira jeudi, le 16 mai. Il a annoncé, à la suite d'une réunion du cabinet qui a duré 90 minutes, les nouvelles qui suivent:

1.—Un nouveau ministère de l'industrie absorbant l'actuel

ministère de la production de la défense, sera établi. Il sera dirigé par M. Charles M. Drury, ministre de la production de la défense.

2.—On demandera au parlement d'approuver la nomination de deux ministres de l'agriculture, un pour l'est et l'autre pour l'ouest du pays. M.

René Tremblay, ministre d'Etat, sera ministre de l'agriculture pour l'est du Canada. M. Harry Hays, de Calgary, a prêté serment, hier, comme ministre de l'agriculture.

3.—M. J. W. Pickersgill, secrétaire d'Etat, qui sera également leader ministériel aux Communes, sera le ministre responsable du Bureau des gouverneurs de la Radiodiffusion, de Radio-Canada, de l'Office National du Film, de la Galerie Nationale, des Archives Nationales, de la Bibliothèque nationale et de l'Office de mise en valeur des provinces atlantiques.

4.—La responsabilité de la Commission canadienne du bien-être incombera au ministre du commerce et de l'industrie, et non plus à celui de l'agriculture.

L'organisation du gouvernement

5.—M. Maurice Lamontagne, président du Conseil privé, aura des responsabilités spéciales concernant l'organisation du gouvernement. Il sera chargé de veiller à la réalisation des recommandations de la Commission Glassco, de développer le bilinguisme dans l'administration, de s'occuper des relations entre les provin-

L'Ontario et le Québec se partagent le cabinet

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Le nouveau premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a pour ainsi dire partagé son cabinet entre les deux provinces qui l'ont placé au pouvoir, l'Ontario et le Québec.

Celles-ci ont fourni au parti libéral les quatre cinquièmes de ses sièges — 100 sur 130 — au scrutin général du huit avril, et il a choisi parmi leur députation, les trois quarts des membres de son cabinet, le plus imposant depuis la Confédération. Sauf le portefeuille de l'agriculture qu'il a confié à l'un des trois députés libéraux de l'ouest, M. Harry Hays, il ne reste aux autres provinces que des ministères de deuxième et de troisième ordre.

L'Ontario compte le plus grand nombre de membres dans le cabinet (dix) et aussi la plupart des portefeuilles les plus importants: affaires extérieures, défense, finances, commerce, revenu, transports, santé, etc. Mais, le Québec n'est pas mal loti non plus.

VOIR PAGE 2: L'ONTARIO ET LE QUEBEC

Voir page 2: M. Pearson



M. Guy Favreau



M. Jean-Paul Deschâtelets



M. Charles M. Drury

Pearson parle aux Canadiens

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, s'adressera ce soir à la nation, par l'intermédiaire des réseaux de radio et de télévision de Radio-Canada.

Il prendra la parole à 7h.30 du soir à la radio et à 10 heures du soir, à la télévision. On s'attend qu'il parle pendant environ 10 minutes.



M. Lucien Cardin

Lesage: trop de publicité aux chefs séparatistes encourage le terrorisme

QUÉBEC. (Par Marcel Thivierge). — La publicité que les journaux donnent aux déclarations des chefs séparatistes constitue un encouragement aux actes de terrorisme.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre en commentant la mort, causée par l'explosion d'une bombe, du gardien de nuit du centre de recrutement de l'armée canadienne, à Montréal.

M. Jean Lesage a dit qu'il n'était pas effrayé des menaces que le Front de libération du Québec avait proférées contre lui. "Ce qui m'inquiète le plus, a-t-il

ajouté, c'est la publicité que la presse en général a faite à la déclaration de M. Chaput, en fin de semaine. Cette publication constitue un encouragement aux terroristes. La presse devrait s'abstenir de répéter des bêtises comme celles qu'a dites M. Chaput.

Le premier ministre a dit que même Radio-Canada avait accordé une importance exagérée à la déclaration de M. Chaput en accordant une entrevue au chef du parti républicain du Québec.

M. Lesage a parlé également de la publicité qu'on donne "à ce jeune fou, ce jeune écrivain de Québec... Pouliot", président du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Il a dit que les actes de terrorisme et la publicité dont on les entourait faisaient un tort considérable à la réputation du Québec.

Le premier ministre a dit que tous les corps policiers étaient très actifs et leur a souhaité de trouver les coupables d'actes de terrorisme.

M. Lesage a dit qu'il s'entretiendra, ce matin, avec le procureur général, de la situation.

Le cabinet Pearson...

Interrogé au sujet de la formation du cabinet Pearson, le premier ministre s'est dit très heureux de la nomination de plusieurs Canadiens français. "C'est là une preuve évidente, a-t-il déclaré, que M. Pearson veut donner suite à son projet concernant le bilinguisme au Canada et qu'il considère les Canadiens de langue française comme des citoyens à part entière".

M. Lesage a dit qu'il espérait rencontrer bientôt M. Pearson pour s'entretenir avec lui des exigences du Québec dans le domaine fiscal.

Montréal rend hommage à la victime du terrorisme

Le Conseil municipal de Montréal a observé quelques minutes de silence, hier soir, en hommage au gardien de nuit du centre de recrutement de l'armée canadienne, décédé samedi soir, lors de l'explosion d'une bombe vraisemblablement déposée là par le Front de libération du Québec.

Le conseil avait auparavant adopté, sans commentaire, une motion en ce sens proposée par M. John Parker, conseiller de Notre-Dame-de-Grâce.

N.-B.: éclatante victoire de M. Robichaud

FREDERICTON. — Rempportant une victoire avec trois sièges de plus qu'il en avait à la dissolution des Chambres, le premier ministre libéral Louis Robichaud s'est déclaré "satisfait" du résultat de l'élection au Nouveau-Brunswick et a annoncé que les Chambres seraient probablement convoquées le 14 mai prochain.

Le résultat final donne 34 sièges aux libéraux, au lieu de

31 qu'ils avaient à la dissolution, et 18 aux progressistes-conservateurs dirigés par M. C. B. (Cy) Sherwood, au lieu de 21.

Les conservateurs ont enlevé un siège aux libéraux; en revanche ces derniers ont enlevé aux conservateurs les quatre sièges du comté de la ville de Saint-Jean.

Plus de 87 pour cent des électeurs se sont rendus aux

urnes, au cours de la journée d'hier et, hier soir, le résultat du vote dans 1,218 des 1,397 bureaux de scrutin donnait 326,835 voix ou 51.1 pour cent des voix aux libéraux contre 313,713 ou 48.9 pour cent aux conservateurs.

Aucun des ministres de M. Robichaud n'a été défait. D'un autre côté, dans le comté de Saint-Jean, les libéraux ont défait M. Donald D. Patterson,

ancien trésorier provincial, qui avait été élu député pour la première fois en 1952 et n'avait jamais été battu. Il avait été trésorier dans le gouvernement de M. Hugh J. Fleming défait aux élections de 1960.

M. Robichaud, qui est à 37 ans, le plus jeune premier ministre au Canada, a été réélu dans le comté de Kent où il avait été élu pour la première fois en 1952.

Le nouveau premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a envoyé un message à M. Robichaud, le félicitant de sa victoire.

Dans son message à la population, hier soir, M. Robichaud a dit que son gouvernement continuerait à développer les ressources de la province et que le mandat que lui avaient

VOIR PAGE 2: ÉCLATANTE

(Quatre députés)

Murray Brewer (L)
D. W. Gallagher (L)
F. Sterling Gorham (L)
Ward Little (L)
*Harry Ames (PC) réélu
*G. E. Chalmers (PC) réélu
*Weldon Lawrence (PC) réélu
*J. F. McInerney (PC) réélu



W. H. PERRON & Cie Ltee

ROSIERS DE CHOIX

Assortiment la plus complet de rosiers de haute qualité.

Aussi choix complet de plantes vivaces, arbres et arbustes d'ornement.

Guide du Jardinier catalogue général avec prix courants et de **GRATIS** avec commande de \$3.00 ou plus.

Visitez notre **PALAIS DU JARDIN** (45)

W. H. PERRON & Cie Ltee

515 BOUL. LABELLE, CHOMEDÉY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1615

M. Pearson...
(Suite de la première page)

*Bernard Jean (L) réélu
*Ernest Richard (L) réélu
*Claude Savoie (L) réélu
*H. H. Williamson (L) réélu
Ralph Burns (PC)

Léger Chassior (PC)
Elizabeth Coughlan (PC)
Yves Hachey
Edmond Hachev (PC)
Edmond Landry (PC)

KENT

(Trois députés)
= Hugh Dysart (L) réél.
= A. F. Richard (L) réél.
= L. J. Robinson (L) réél.

Euclide
Armand Richard (PC)
Donald Taylor (PC)

KINGS

(Trois députés)
H. R. Dean (L.)
H. A. Fredericks (L.)
C. Clifford O'Neill (L.)
*J. B. M. Baxter (PC) réélu
*E. B. O'Brien (PC) réélu
*C. B. Sherwood (PC) réélu.

MADAWASKA
(Trois députés)
*J. A. Levesque (L.) réélu
*L. Levesque (L.) réélu
Fren S. Soucy (L) élu inch.
Reno Castonguay (PC)
Patrick Cormier (PC)
Noël Levesque (PC)

CITE DE MONCTON
(Deux députés)
* L. G. DesBriay (L) réélu
* G. J. Robichaud (L) réélu
* La Allanach (PC)
* C. E. Leger (PC)

NORTHUMBERLAND
(Quatre députés)
* H. G. Crocker (L) réélu

pendant, les enthousiastes de la
au gaz ne sont pas rares, et
partout ailleurs, et même, en
est intéressant à noter à ce sujet
la recirculation récente de
Marlene Dietrich (Marlene Dietrich &
Co., Doubleday & Co.), consultant
celle-ci, qui veut préparer un
nouveau "SANS AVOIR LAIR"
UNE LOQUE HUMAINE AU MO-
MENT D'ÊTRE EN VOIR. TABLE
D'ÊTRE EN VOIR. TABLE
AVEC SES INVITES, de se servir
la cuisine au gaz qui lui semble
la simple et plus sûre que celle
l'électricité, sur une grande table
poêle de l'âge d'or du cinéma le
ses opinions, qui sont sans
doute basées sur une grande ex-
périence d'un monde où les gourmets
ne laissent pas trop rechercher.
Le réchauffement moyen de 1960
indique que 51,5% des logements
chauffés aux Etats-Unis, avaient
nu cuisiner à gaz. Selon les der-
nières statistiques disponibles à ce
jour, janvier à août 1962, dans
le cours des huit premiers mois de
l'année dernière, 22,169 cuisines
au gaz ont été achetées au Canada.
Le cours de la demande de 1962
appareils de chauffage central au
gaz ont été vendus en Ontario
et Québec, la plupart dans des
nouvellement construites. Ces
statistiques indiquent également une
augmentation continue de la de-
mande de chauffe-eau automatiques à gaz.
L'augmentation, qui tient le pas à
pas, des réservoirs électriques, qui
ont eue une augmentation de 14,3%
pour la même période.
En 1960, les américains possé-
daient une moyenne de lessive à gaz,
qui semble jouir d'une certaine po-
pularité aussi au Canada. Au cours
de 1962, a peu près 8,000 sècheuses
automatiques à gaz ont été vendues
dans le pays, dont la majorité dans
Ontario.

limitation et réfrigération...
au gaz naturel

Ceci peut paraître paradoxal au on-averti, mais malgre que la climatization au gaz naturel soit d'origine assez recente — elle a fait deja l'objet d'une demande considerable dans l'industrie que dans le domaine residential et commercial. La plus grande installation de climatization au gaz naturel de l'heure est celle de l'Aeroport International de New-York (Idlewild), qui est plusieurs fois plus grande que les installations d'air climatise au mazout.

Plusieurs facteurs ont contribue a elargir le champ d'application du gaz naturel dans la climatization. Le plus important en est la mise a point d'un equipement perfectionne, simple et economique, dont on peut aussi affirmer qu'il l'heure

Quelle le gaz offre la méthode la plus pratique pour réaliser un système central combiné de chauffage-climatisation à l'année longue pour les résidences privées.

Une autre caractéristique des installations combinées de chauffage-climatisation au gaz naturel est que les générateurs d'énergie peuvent être locaux facilement sous le toit des grands édifices, qui a de nombreux avantages, y compris celui de l'économie d'espace.

La climatisation au gaz naturel a été introduite dans la région de New-York seulement il y a quelques deux ans, mais elle a fait un pas gigantesque, de telle sorte que maintenant de nombreux résidents

Des édifices actuellement en construction à New-York — comme ceux de New York Telephone et à Jewell — seront climatisés, par le naturel, ainsi que 70 à 80 % des pavillons de l'Exposition Internationale de New-York en 1964.

La climatisation au gaz est basée sur le même principe que la climatisation à eau, celui-ci ayant l'avantage de ne nécessiter que la dépense d'un seul gaz.

ne consommer qu'une quantité négligeable de combustible et de permettre un apport d'eau automatique pour la formation des cristaux de glace. Habitués au réfrigérateur électrique, nous voyons dans le réfrigérateur à gaz un objet de technologie prioritaire. Cependant, il applique ses principes qui autorisent de grands espoirs dans la phase qui commence actuellement : la réfrigération, celle ou la climatisation fonctionnelle jouera un rôle

— AÏSANCE: DETENTE. —
USE: INENARRABLES: AC —
GESTE: TENDRE: AC — TRES:
INTER: CARE: ODE — MI-
TIRE: NUE — MOREAU: DET-
— UTAH.

Verticalement : —
REPUDIATION: EMINENCE
TRUD: VERITE — NIEE:
FRAN: EN — DR: LI — ANA-
GRAMME: ATTIRE: ION.
TIE — SEES — TRI: SA — AT-
TIRE: IRAN — BERCEAU:
CALCUL — EA — UT: LESE
— SR: STE — EST — EN.



prêt plan

ble... renseignez-vous sur ce que vous
plan à Terme de la Banque Royale,
de son intérêt peu élevé! Vous pouvez
à \$3,600 et rembourser ce prêt par verse-
sur 36 mois. Et le paiement du solde est
assurance-vie. Demandez la brochure sur le
à toute succursale de la Banque Royale.

ACTIVITES

Equitation, canotage, bain, baseball, soccer, ballon-volant, champ de tir, campisme, marche, dessin, artisanat, feux de camp, art dramatique.

PERSONNEL

Arthur Sheedy, B.Sc., M.Sc., Directeur du camp.
Tous les membres de notre personnel sont diplômés en Education Physique. Une infirmière diplômée, 1 moniteur

Romrico

OTTAWA. — Le nouveau ministre de la défense, M. Paul Hellyer, a déclaré hier qu'il ne croit pas que les Communautés soient saisies de l'accord qui interviendra entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des armements nucléaires.

On ignore si la déclaration de M. Hellyer reflète une idée personnelle ou si elle a été préalablement autorisée par M. Lester Pearson. Il est prévu que l'opposition dirigée par le député fédéral Jack Macdonald, depuis hier s'opposera à ce qu'une mesure de cette importance soit signée sans que le Parlement en étudie au préalable les conditions.

M. Hellyer a précisé qu'il

M. Hellyer s'est dit favorable à l'établissement d'une force de frappe multilatérale intégrée à l'OTAN.



plan

tant pour to
ationnelle!
eil de TV.
a de toute

que vous
e Royale,
us pouvez
par verse-
a solde est
ure sur le
e Royale.

Le Rhum de la Noblesse

Le Rhum de la Noblesse

White **Label**

Ronrico

Distilled

PUERTO RICAN RUM

Prepared and Bottled by
RONRICO CORPORATION
Artoke, Puerto Rico

Ronrico Firm, R Puerto Rico

CONTENTS (25) OZ.
COPR. BY U. S. PATENT OFFICE

IMPORTÉ DE PORTO RICO

Le voici...léger...sec...!



à Terme

ut achat important!

BANQUE ROYALE

Plus de 75 succursales à Montréal.

Votre auto
est devenue tacot?

un prêt plan-à-terme

c'est de l'argent comptant pour tout achat important!

Empruntez à faible intérêt, de façon pratique et rationnelle! Pour financer le paiement d'une auto, d'un appareil de TV, d'une lessiveuse, de frais médicaux, d'impôts ou de toute dépense raisonnable... renseignez-vous sur ce que vous coûtera un prêt **plan à terme** de la Banque Royale. Vous serez étonné de son intérêt peu élevé! Vous pouvez emprunter jusqu'à \$3,600 et rembourser ce prêt par versements échelonnés sur 36 mois. Et le paiement du solde est garanti par une assurance-vie. Demandez la brochure sur le prêt **plan à terme** à toute succursale de la Banque Royale.

BANQUE ROYALE

Plus de 75 succursales à Montréal

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 23 AVRIL 1963

LE CONSEIL ABORDE L'ETUDE DU BUDGET

Montréal devra revenir à la charge pour obtenir des sources de revenu

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

La ville de Montréal devra revenir bientôt à la charge auprès du gouvernement provincial pour obtenir de nouvelles sources de revenus afin d'assurer à la métropole ce dont elle a besoin pour son développement.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier devant les membres du conseil municipal que Montréal est en train de reprendre le temps perdu. "Nous n'avons pas obtenu du gouvernement provincial tout ce que nous avons demandé, mais nous avons quand même reçu tout ce que nous paraissons, jusqu'ici, indispensable", a dit M. Saulnier qui a expliqué que les administrateurs devront revenir à la charge "parce que, d'une part, certains revenus apparaissant au budget de cette année ne sont pas constants et que, d'autre part, l'essor de Montréal, facteur capital de la prospérité de toute la province, doit être soutenu".

M. Saulnier a dit que le rythme soutenu du développement de Montréal doit se maintenir et que son administration fera tous les efforts requis pour favoriser l'activité économique de Montréal. Le président de l'exécutif a annoncé que l'organisme de promotion industrielle qu'il a suggéré il y a quelque temps sera mis sur pied d'ici quelques semaines. Dans un discours de plus de trente pages, le président Saulnier a exposé les faits saillants du budget de \$212,678,445 dont

le conseil municipal a commencé l'étude hier, en fin de soirée. M. Saulnier a révélé, au cours de son discours, que le gouvernement provincial prendra bientôt à sa charge le pont Lachapelle après avoir pris le pont Viau. Il a dit que le ministre provincial des travaux publics a déjà accepté de prendre ce pont à la charge de son ministère.

Faisant état de l'apport du gouvernement provincial dans les finances de Montréal, M. Saulnier a dit que les pourparlers avec l'Hydro-Québec se poursuivent quant au rajustement de ses paiements en lieu de taxes et il a exprimé l'espoir qu'ils pourront se conclure durant le prochain exercice.

Le président de l'exécutif a rappelé que la Commission des accidents du travail achètera bientôt l'hôpital Pasteur pour la somme de \$1,905,000 et libérera ainsi à Québec une responsabilité qui n'est plus la sienne.

Enfin M. Saulnier a dit que se rendant compte des limites étroites des ressources de Montréal, l'administration compte que les études qui se poursuivent à Québec sur un meilleur partage des revenus donneront des résultats positifs dans un avenir prochain.

L'étude du budget se continuera ce soir.

Crédits votés pour l'aménagement hâtif du Domaine Saint-Sulpice

Avant d'aborder l'étude du budget, le conseil municipal a voté hier soir de nombreux crédits pour travaux de toutes sortes après avoir approuvé un règlement d'emprunt de \$12,225,000 pour le réaménagement du secteur qui sera occupé par la Société Radio-Canada et augmenté de \$5,000,000 pour le porter à \$17,000,000 le règlement d'emprunt pour améliorations locales.

A même ce dernier règlement il a voté 72 crédits pour la construction d'égoûts, de paves et de trottoirs se totalisant à \$4,106,000.

Cette somme comprend en particulier un grand nombre de travaux dans le Domaine Saint-Sulpice. Ainsi l'administration compte procéder dès ce printemps à la construction de la rue Christophe-Colomb à travers le Domaine Saint-Sulpice et à la reconstruction du boulevard des Ormes, au nord de la voie ferrée qui est le prolongement de cette rue.

Les travaux dans le domaine St-Sulpice se répartissent ain-

si: \$189,400 pour les égouts, \$312,500 pour les trottoirs et \$1,486,700 pour les paves. La reconstruction du boulevard des Ormes, jusqu'au boulevard Henri-Bourassa, nécessitera une dépense de \$834,300.

Le conseil a aussi voté des crédits de \$3,955,000 pour des travaux dans les parcs; \$80,000 pour la construction des casernes de pompiers Nos 5 et 6 et du poste de police No 4 à l'angle nord-est des rues Ontario et St-Dominique; \$240,000 pour une conduite d'eau suspendue au pont Jacques-Cartier, pour alimenter l'île Ste-Hélène; \$650,000 pour l'entrepôt du service des achats et magasins dans la partie industrielle du Domaine Saint-Sulpice, et plusieurs autres crédits d'importance pour divers travaux.

Au début de sa séance, le conseil a désigné le conseiller Paul-Emile Robert à la charge de maire suppléant pour le terme commençant le 23 mai prochain.

La Société des enfants infirmes a relevé 51 formes d'infirmité

La Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec a tenu hier sa 33e assemblée annuelle, en l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal.

L'assemblée, on en notait un selon lequel les cas confiés à la Société durant l'exercice 1962-63 ont comporté 51 formes d'infirmité. Ce rapport médical des activités du camp d'été, préparé par Mlle Lucie Pinsonnault, L.L., citait les cas suivants parmi les plus fréquents: amputations (15 cas

sur 549), cardiopathie (23), dystrophie musculaire (11), arthrite rhumatoïdale (7), luxation congénitale de la hanche (8), malformation congénitale du membre inférieur (5), ostéochondrite (13), ostéomyélite (6), paralysie d'Erb (9), mains et pieds membrés (5), scoliose (9), séquelles de paralysie cérébrale (223), séquelles de poliomyélite (130) et spina bifida (21).

Une plaque a été présentée au Dr J.C. Favreau, qui a récemment pris sa retraite après avoir été aviseur médical auprès de la Société pendant de longues années.

Tous les membres du comité exécutif ont été réélus. Ce sont: MM. J.S. Gilham, président; le juge en chef Roland Paquette, président sortant de charge; W.L.S. O'Brien, J. Arthur Dupont, J. Armand Desrochers et Meredith S. Hayes, vice-présidents; Maurice Gervais, secrétaire honoraire; Lucien Viau, trésorier; K.P. Farmer, C.A., trésorier adjoint; Mlle M.A. Daigle, directrice générale, et M. Tony Shorgan, secrétaire général.

Le comité orthopédique a rapporté que durant l'exercice terminé le 31 mars 1963, la Société a dépensé la somme de \$83,377.20 pour l'achat ou la réparation d'appareils orthopédiques et de chaussures, de chaises roulantes et de béquilles. Ce chiffre est à rapprocher des \$86,525.61 dépensés l'année précédente.

Le président a annoncé que le camp d'été avait été fréquenté par le plus grand nombre d'enfants admis jusqu'à présent, soit 292 garçons et 257 filles. Ce camp est situé à St-Alphonse de Joliette. Le directeur du camp, M. Tony Shorgan, a signalé que 36 enfants, la plupart des cas de chaise roulante, n'ont pu être admis faute d'espace.

Le comité médical, composé de cinq médecins dont les aviseurs Dr Pierre Labelle et Dr J.M. McIntyre, de même que d'infirmières, a rapporté que la Société avait organisé 25,671 cliniques durant l'exercice, dans les hôpitaux, au camp et chez les fabricants d'appareils et de chaussures orthopédiques.

Mlle M.A. Daigle, directrice, a signalé que les huit ambulances de la Société ont parcouru 181,249 milles pour assurer le transport des enfants entre le foyer et l'hôpital ou l'école.

Une exposition de travaux d'enfants infirmes, présentée par l'hôpital Sainte-Justine, l'hôpital Montclair Children's, l'Ecole Victor Doré, Mackay Center for Deaf and Crippled Children et le camp de la Société, a été l'un des points saillants de la réunion.

mie; chimie et géologie; les sciences biologiques.

Une encyclopédie Grolier en huit volumes, intitulée "La Science pour tous", sera remise au collège Bourget et sera à la disposition des élèves à la bibliothèque du collège.

Des milliers de visiteurs ont pu se rendre compte samedi de l'excellence des travaux qui figuraient cette année à la troisième expo-sciences. Montréal demeure à l'avant-garde du mouvement des expo-sciences au Canada.

Les gagnants ont exposé des travaux d'un grand intérêt. M. Pierre Dupuis, du collège Bourget, a mérité le grand prix de \$500 et la médaille du lieutenant gouverneur, pour une remarquable étude sur le cycle évolutif d'un parasite de la farine, le ténébrion; il s'est intéressé à l'évolution de cet insecte dans des conditions diverses de température et d'humidité.

Dans la première section, le premier prix échoit à M. Robert Dubé, du mont St-Louis, pour un dessin animé qu'il a conçu et qui montre la formation de figures mathématiques à partir d'une droite. Il avait intitulé cette présentation: "Les insolences d'une droite".

MM. Elie Yablonsky et Tom Farnsworth, du Baron Byng High School, décrochent le premier prix de la seconde section pour un travail sur le polarographe et ses usages. M. Gilles Martineau, du collège Bourget, obtient le deuxième prix pour son expérience sur la formation des cristaux.

M. Tim Sullivan, du Verdun High School, pour son analyse de la carapace du homard décroche le premier prix de la section des sciences biologiques; le second prix va à M. Jean Dubé, du collège Bourget pour un montage qui s'intitule: "Qui habite les galles de la verge d'or?"

Le travail de Mlle Carol Blane porte sur la levure et celui de Mlle Jocelyne Mailloux, sur l'anatomie comparée.

Voici l'immeuble de l'Hydro-Québec, seul gratte-ciel qui appartient en propre et complètement aux Canadiens français dans le "canyon" du boulevard Dorchester. La nuit, il offre cet aspect, à la fois irréel et merveilleux qui n'enlève rien à la force de ses lignes, à la puissance de sa masse.

(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Les normaliens songent à se grouper en fédération

Le deuxième congrès des étudiants des écoles normales du Québec aura comme principal but la formation d'une Fédération des normaliens du Québec. Ce congrès aura lieu à Montréal les 3, 4 et 5 mai prochains, à l'Ecole normale Jacques-Cartier.

Le thème de ce congrès s'intitule: "L'association aide-t-elle au développement du normalien?" Le premier des conférenciers invités sera le père Henri Bradette, o.p., directeur de la revue "Maintenant".

Les normaliens de Jacques-Cartier, qui ont organisé le congrès s'attendent à ce que plus de 80 des 115 écoles normales de la province, d'étudiants religieux et laïcs, participent aux diverses manifestations du congrès.

Le premier congrès des normaliens du Québec a eu lieu l'an dernier, dans la région de Sherbrooke et c'est là qu'a pris naissance l'idée de fonder une fédération des étudiants des écoles normales, en vue de défendre les intérêts communs à tous les étudiants de ce secteur de l'éducation.

Il existe déjà une fédération des étudiants des collèges classiques et même une union générale des étudiants du Québec, laquelle ne groupe présentement que les universitaires. Les normaliens estiment, pour leur part, qu'ils sont prêts eux aussi à former leur fédération et une décision en ce sens sera vraisemblablement prise au début de mai.

Outre le père Bradette, les conférenciers invités sont: M. Aimé Nault, président de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal; M. Roger Provost, de la Fédération des travailleurs du Québec; le père Réal Lebel, s.j., recteur du collège Sainte-Marie et M. l'abbé Jean-Paul Charbonneau, délégué du cardinal.

Le président de l'Association des normaliens de Jacques-Cartier, M. Michel Haguette, a fait savoir hier que déjà, plus d'une quinzaine d'associations de normaliens ou de corps représentatifs ont répondu à leur invitation au congrès. Il y a aussi des reli-

gieux et des religieuses, étudiants de l'École normale de la province, qui ont accepté l'invitation.

Les représentants de Jacques-Cartier n'ont pas caché cependant que les écoles normales du Québec ont été traditionnellement des milieux relativement fermés et que certaines écoles ne répondront pas à l'appel des normaliens parce qu'elles sont peu ouvertes à l'idée d'associations d'étudiants.

On dit même que dans certaines institutions, dirigées par des religieuses en particulier, on s'oppose systématiquement à la formation d'une association, ou même d'un simple corps représentatif étudiant qui aurait pour rôle de faire part aux autorités des suggestions des étudiants pour la bonne marche des choses. Cette attitude de certaines autorités se limiterait cependant à un petit nombre d'écoles et ne se retrouverait que dans certains coins de la province.

La région de Montréal délègue quatre concurrents à l'expo-sciences du pays

Miles Carol Blane, élève du Verdun High School et Jocelyne Mailloux, inscrite à l'école secondaire classique Villa Maria ainsi que MM. Pierre Dupuis, du collège Bourget, de Rigaud et Tim Sullivan, élève du Verdun High School, représenteront Montréal à l'exposition scientifique du Canada qui aura lieu à Toronto, les trois et quatre mai.

Le jury de l'expo-sciences de Montréal 1963, qui avait lieu samedi au stade-patinoire de l'université McGill, a procédé au choix de ces quatre

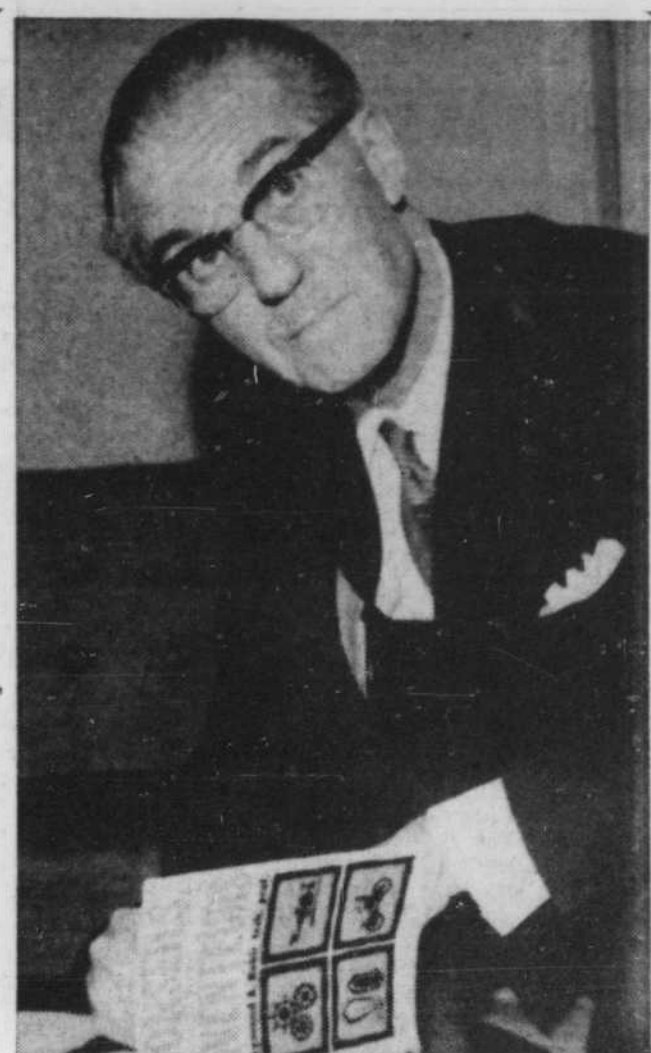
étudiants parmi quelque 300 élèves d'écoles secondaires et de collèges classiques de la région métropolitaine qui ont présenté 180 travaux.

Le trophée de l'expo-sciences de Montréal a été accordé au collège Bourget, de Rigaud, au titre de l'institution dont les inscrits à l'expo-sciences, il y en avait sept, ont présenté le meilleur ensemble de travaux dans les trois catégories.

Ces catégories sont: mathématiques, physique et astrono-



C'est le jeune Mario Bolduc, étudiant en rhétorique au séminaire St-Victor de Beauce, qui remporte cette année le premier prix du concours oratoire de l'Association de la jeunesse canadienne-française (A.J.C.). Le trophée Henri-Bourassa, offert annuellement par LE DEVOIR, a été remis au gagnant par Michel Roy, journaliste au DEVOIR. Le concours avait lieu à l'auditorium du collège de Lévis en fin de semaine. Pierre Brousseau, du séminaire de Québec, et Claude Laroche, du collège des Jésuites de Québec, ont remporté les deuxième et troisième prix. Seules les institutions de la région de Québec participaient cette année au concours, entièrement organisé par le Cercle A.J.C. du collège de Lévis qu'anime M. l'abbé Proulx.



M. Raymond-A. Robic, procureur de brevets d'invention depuis au-delà de 40 ans, a publié hier, aux Editions de l'Homme, un ouvrage qui répond à toutes les questions que peuvent se poser les inventeurs. La loi des brevets est devenue fort complexe et il y a des formalités compliquées à remplir. L'ouvrage de M. Robic s'intitule: "Conseil aux inventeurs". C'est le premier volume du genre publié au Canada. Un sujet aussi riche de possibilités ne manquera pas d'intéresser un grand nombre de personnes qui pourront ainsi se rendre compte du rôle important de l'inventeur dans l'économie du pays et du monde entier. (Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

La Croix bleue prévoit une expansion de ses fonctions

L'Association d'hospitalisation du Québec (la Croix bleue) entre dans sa vingt et unième année dans un climat d'optimisme et les tendances actuelles laissent prévoir une expansion ininterrompue a déclaré hier le président, M. E. Duncan Millican.

S'adressant aux gouverneurs de l'association lors de l'assemblée annuelle tenue à Montréal, M. Millican a rendu hommage aux fondateurs de la Croix bleue du Québec dans les termes suivants: "C'est grâce à la clairvoyance, à la droiture et à la détermination de ces hommes que la Croix bleue a pu alléger pour un si grand nombre de nos citoyens, plus de vingt ans, le fardeau que représentent les frais hospitaliers et médicaux."

Soulignant que la Croix bleue du Québec est un organisme indépendant, institué par une charte du gouvernement du Québec, le président a aussi fait l'éloge des membres du Conseil des gouverneurs pour leur coopération et leur dévouement en produisant leurs conseils et leur temps au seul intérêt des trois quarts de million de membres de la Croix bleue. (Le Conseil des gouverneurs de la Croix bleue est composé de membres représentatifs de sociétés médicales et hospitalières, d'associations éducatives, financières et industrielles ainsi que de mouvements ouvriers et professionnels).

Dans son compte rendu, M. Millican souligne la forte proportion d'inscriptions au programme médical majeur, un système qui offre une plus ample protection dans les cas de maladies prolongées ou extrêmement coûteuses. Le rapport financier indique que les revenus ont augmenté et atteignent plus de \$19,700,000 en 1962 alors que les réclamations payées et courues ont dépassé \$14,500,000. Des réserves au montant de \$3,000,000 ont été affectées au fonds d'urgence.

Au cours de l'année, des bénéfices supplémentaires ont été ajoutés à la majorité des contrats sans pour cela augmenter les cotisations des souscripteurs. L'archevêque de Montréal prononcera un sermon à l'Oratoire Saint-Joseph lorsqu'il a fait ces allusions aux actes de violence commis ces derniers temps au Québec et dont le dernier, dans la nuit de samedi à dimanche, a fait une victime à Montréal.

Le cardinal n'a toutefois pas insisté sur ce sujet et a pour suivi son sermon qui portait, précisément, sur la dernière encyclique de Jean XXIII. Paix sur la terre.

L'année 1962 a marqué également l'introduction des contrats individuels et il est intéressant de noter le nombre d'inscriptions à ce nouveau programme offert au grand public pour la première fois, sans restriction quant à l'âge ou à l'état de santé. Ces contrats individuels de la Croix bleue suppléent aux services prévus par l'assurance-hospitalisation du gouvernement en matière de protection contre les frais hospitaliers, médicaux et chirurgicaux.

M. Aristide Cousineau a été réélu président du conseil à l'assemblée d'aujourd'hui. Il s'agit d'un troisième mandat consécutif pour M. Cousineau. Parmi les autres officiers élus on remarque, M. E. Duncan Millican, président; M. L. P. Webster, trésorier honoraire; M. Alfred Tourigny, c.r., secrétaire honoraire.

Le cardinal suggère une "table ronde"

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a déclaré que la violence ne règlera pas nos problèmes.

Selon le prélat, la solution à nos problèmes ne pourra être trouvée qu'autour d'une table ronde.

L'archevêque de Montréal prononcera un sermon à l'Oratoire Saint-Joseph lorsqu'il a fait ces allusions aux actes de violence commis ces derniers temps au Québec et dont le dernier, dans la nuit de samedi à dimanche, a fait une victime à Montréal.

Le cardinal n'a toutefois pas insisté sur ce sujet et a pour suivi son sermon qui portait, précisément, sur la dernière encyclique de Jean XXIII. Paix sur la terre.

La tranquillité règne...

à notre nouvel hôtel maintenant agrandi du double, modernisé et climatisé (autrefois "Chez Léo"). Dans un décor de bon ton, la clientèle retrouve notre service courtois.

Nouvelle addition d'ici peu à notre nouvelle enseigne: un bar-restaurant d'un style original offrira l'une des meilleures tables à Montréal et fournira le service aux étages.

Stationnement gratuit pour les clients de l'hôtel. Jusqu'à la réouverture de la rue Saint-Hubert, on y accède par la rue Providence.

1610 rue St-Hubert — Montréal
Réservations: VI. 9-3214



LE ROYAL-ROUSSILLON

Aux 4 coins du monde

YUSSEF KARSH

MOSCOU — Le photographe canadien Youssef Karsh a déclaré ici que le premier ministre Khrouchtchev lui avait paru être "un homme du monde". Karsh a photographié Khrouchtchev et sa famille à sa maison de campagne située près de la capitale. "Il était totalement détendu, a dit Karsh. Il revenait de vacances et avait l'air extrêmement bien. Il était bronzé comme s'il revenait de la Californie ou des Bahamas." M. Karsh a dit que les quelques cinq heures qu'il a passées avec M. Khrouchtchev et sa famille ont été sans cérémonie. Le premier ministre a posé plusieurs fois seul et avec sa famille y compris son épouse Nina. "M. Khrouchtchev m'a donné carte blanche de faire ce que je voudrais, dit Karsh. Il n'a fait aucune suggestion quant aux photographies."

INTERVENTION

TEL AVIV. — Le journal israélien "Maariv" annonçait hier que des paratroopers britanniques à Chypre se tenaient prêts à se rendre en Jordanie et à intervenir. La nouvelle a été démentie par les paratroopers qui ont déclaré à Chypre samedi. Par ailleurs, à Londres, un porte-parole de la défense a dit qu'il est "absurde d'associer la présence des troupes à Chypre avec les événements récents qui se sont déroulés en Jordanie."

COEXISTENCE

SYRACUSE, (N.Y.) — L'archevêque Iakovos, primat de l'Eglise orthodoxe grecque en Amérique du Nord et du Sud, a émis l'opinion que la théorie de la coexistence pacifique avec le communisme est illusoire et qu'elle doit par conséquent être combattue. Dans un sermon qu'il a prononcé dimanche à l'église orthodoxe St-Sophie, à Syracuse, le primat a déclaré: "Vous ne pouvez coexister avec le démon, l'erreur, le péché et les idées inhumaines."

LE "TRIESTE"

PANAMA. — Le navire Point Defiance a passé hier le canal de Panama, transportant le bathyscaphe Trieste qui servira aux recherches au fond de l'Atlantique pour retrouver le sous-marin atomique "Thresher" qui s'est désintégré dans les profondeurs de l'océan au large de Boston.

CHARLOTTE WHITTON

MOSCOU — Le maire Charlotte Whitton, d'Ottawa a entrepris hier sa tournée en Union soviétique en visitant le Bureau de planification urbaine de Moscou. Elle a posé une multitude de questions, tout spécialement au sujet de l'organisation du gouvernement municipal et des responsabilités des divers départements.

En quittant le Bureau de planification urbaine, le maire d'Ottawa s'est dirigé vers l'hôtel de ville où le maire de Moscou Vladimir Promyslov, l'a reçu. Mlle Whitton, qui est arrivée à Moscou dimanche, via Copenhague, après un séjour en Allemagne occidentale, se propose de séjourner en URSS jusqu'au 3 mai. Elle visitera notamment Leningrad et Kiev. Elle assistera également au traditionnel défilé du 1er mai, à Moscou.

LE "COSMOS 15"

MOSCOU. — Les savants soviétiques ont lancé dans l'espace hier un autre satellite scientifique dans le cosmos. Cet engin, qui est muni d'appareils scientifiques a été surnommé Cosmos 15. L'agence de presse officielle Tass a qualifié le lancement de ce satellite de routinier.

JOHN H. GLENN

NEW YORK — L'astronote John H. Glenn a proposé aujourd'hui la création d'un centre d'information par lequel les Etats-Unis pourraient diffuser les innombrables renseignements concernant l'ère spatiale. Le lieutenant-colonel de la marine américaine, qui fut le premier Américain à voyager en orbite autour de la terre, a fait cette proposition dans un discours qu'il a prononcé devant les journalistes et les propriétaires de journaux présents au congrès annuel de la Presse Associée. Il a expliqué que grâce à ce centre, des renseignements hautement techniques pourraient être mis à la disposition de la population et être ainsi appliqués à la vie de tous les jours.

ISRAËL

TEL AVIV. — L'important journal israélien "Haaretz" affirme que les Etats-Unis font en sorte, actuellement, d'amener le roi Hussein de Jordanie à abdiquer pour que son pays se joigne à la République arabe unie. Selon "Haaretz", la question est venue sur le tapis à Washington, récemment, quand le président Kennedy a reçu le ministre adjoint de la défense de Tel Aviv, Shimon Pares. A cette occasion, Israël aurait prié les Etats-Unis de ne point agir en ce sens. Les Etats-Unis verraient dans la fédération arabe un obstacle à l'influence communautaire au Proche et Moyen-Orient.

LE LAOS MENACÉ D'UNE GUERRE CIVILE

Les Américains dépêchent des unités dans le golfe de Siam

VIENTIANE, Laos. — Le Pathet Lao pro-communiste a accusé lundi les droitistes du général Phoumi Nosavan de s'être alliés aux troupes neutralistes dans la stratégie Plaine des Jarres, scène d'une trêve récente entre les neutralistes et le Pathet Lao.

Le commandant des troupes neutralistes, le général Kong Le, a nié ces accusations qui avaient été portées à la radio du Pathet Lao.

Les Etats-Unis et autres pays occidentaux ont exprimé leur crainte que la querelle de la Plaine des Jarres ne dégénère en une guerre civile entre le Pathet Lao et les droitistes. On laisse entendre en Thaïlande, pays voisin du Laos, qu'il y avait possibilité d'un retour des troupes américaines dans ce pays à cause de la situation laotienne.

(A Washington, on ne rejette pas cette possibilité. Hier, le président Kennedy a convoqué son conseil de sécurité nationale pour étudier la situation au Laos.

Jean Cocteau a subi une légère crise cardiaque

PARIS — Jean Cocteau, écrivain français, homme de lettres et cinéaste, a souffert d'une légère attaque cardiaque, hier, à sa résidence. Il est âgé de 73 ans.

Cocteau s'est senti malade alors qu'il donnait une entrevue pour la télévision. Il souffre du cœur depuis quelques années. Il y a neuf ans, il a subi une forte crise. Plusieurs médecins ont été appelés, à son chevet. Ces derniers n'ont pas voulu se prononcer sur son état de santé immédiat.



Sir Winston Churchill est devenu lundi celui des premiers ministres de Grande-Bretagne qui aura vécu le plus longtemps. Jusqu'à lundi dernier, ce record était détenu par William Gladstone, qui est mort en 1898 à l'âge de 88 ans et 141 jours. Lundi dernier, sir Winston avait atteint l'âge de 88 ans et 142 jours. Il est actuellement en vacances à Monte Carlo.

"Des porte-parole du Département de la défense ont déclaré que quelques unités de la 7e flotte des Etats-Unis seraient envoyées dans le golfe de Siam où quelques navires de guerre américains se trouvent déjà. On a dit qu'il s'agissait d'une mesure de précaution).

Au Vientiane, le premier ministre neutraliste, le prince Souvanna Phouma, a publié un communiqué disant que le Pathet Lao avait demandé le retrait de guerillas droitistes Micos qui vivent dans les montagnes près de la Plaine des Jarres.

Les guerillas Micos sont des tribus des montagnes qui ont été chassées de leurs villages par le Pathet Lao. Les Micos se sont battus sauvagement contre le Pathet Lao durant la guerre civile laotienne qui a pris fin l'an dernier.

On ne sait pas au juste si le Pathet Lao voulait parler des Micos ou des forces régulières de la faction droitiste dirigée au gouvernement par Phoumi Nosavan, premier ministre adjoint.

La Chine rouge et le Vietnam du Nord, deux pays situés au nord du Laos, prétendent que "des agents de l'impérialisme américain" étaient à blâmer pour l'affaire de la Plaine des Jarres.

DE GAULLE VOYAGE

Les forces de sécurité sur un pied d'alerte

PARIS — La tournée de sept jours en province qu'a entreprise hier le président Charles de Gaulle oblige le gouvernement à maintenir les forces de sécurité sur un pied d'alerte. Il s'agit de la première tournée du chef d'Etat français depuis le dernier attentat contre sa vie, en août dernier.

Une locomotive spéciale transportant des experts en explosifs, précéderait le train présidentiel durant toute la durée de la tournée d'une semaine. Le général de Gaulle fera une première halte dans la ville de Sedan, sur la frontière franco-belge. Il y prononcera un premier discours. Le chef d'Etat français doit parcourir entre 500 et 600 milles en train et en automobile. Il portera la parole dans 16 villages et visitera au moins 96 villages au cours de sa longue tournée dans le nord de la France.

Au moins 17 des 21 districts frontaliers des Ardennes seront fermés à la circulation durant son voyage. Les forces de sécurité ont été doublées à plusieurs postes frontaliers et des soldats seront cachés dans tous les champs et forêts longeant la route qu'empruntera le cortège présidentiel.



L'Egypte, la Syrie et l'Iraq ont formé une nouvelle République arabe unie et l'Etat d'Israël voit dans ce geste une autre mesure prise par le président Nasser, d'Egypte, pour subjuguer le Moyen-Orient, y compris l'Israël, à un nouveau colonialisme égyptien. En Jordanie, il y a un fort mouvement en faveur de l'affiliation de ce pays à la RAU.

Macmillan n'aura pas la vie facile au Parlement

LONDRES. — Le gouvernement conservateur de M. Macmillan devra faire face à d'orageuses séances du parlement au sujet de la sécurité nationale, lors de la reprise des travaux des Communes, après les vacances de Pâques.

Déjà durement atteint par une série de scandales d'espionnage qui ont aidé à tenir l'image que les électeurs britanniques se faisaient de lui, le gouvernement de Grande-Bretagne a reçu un nouveau coup pendant la période de Pâques, à la suite de la révélation de secrets de la défense passive à des milliers de manifestants antinucléaires.

Ces secrets, il s'agit des abris profonds prévus pour les personnalités gouvernementales en cas d'attaque atomique, ne sont pas d'une importance primordiale. Mais la facilité avec laquelle ils ont été découverts a provoqué une série de critiques et de commentaires.

On rapporte que des membres du parti travailliste sont prêts à exiger une enquête sur cette affaire. Ils veulent savoir comment l'Organisation des "espions pour la paix" a pu enfreindre les règlements sur la sécurité britannique.



Le chancelier Adenauer a accepté que M. Erhard (ci-haut), ministre des affaires économiques d'Allemagne occidentale, soit son successeur l'automne prochain. C'est ce qu'ont déclaré des informateurs allemands bien informés. M. Adenauer doit prendre sa retraite l'automne prochain.

Dans la campagne électorale d'Italie Khrouchtchev nuirait aux communistes

ROME — Pour la seconde fois en cinq ans, le premier ministre de l'Union soviétique, Nikita Khrouchtchev, s'est ingéré dans la politique de l'Italie dans la dernière semaine de la campagne électorale même si les communistes italiens profiteront très peu de son intervention lors des élections de 1958.

Dans une entrevue qu'il a donnée au journal milanais "Il Giorno", Khrouchtchev a déclaré que le règlement du problème allemand et principalement de Berlin devait passer avant celui du désarmement et de bien d'autres. Ce n'est qu'à la condition que ce problème soit résolu que les autres pourront l'être, a-t-il dit.

Selon les observateurs, il semble peu probable que les opinions du premier ministre de l'URSS publiées dans un journal italien influencent le vote en faveur des communistes italiens.

On croit même que cela pourrait leur nuire. En effet, en 1958, l'Union soviétique s'est visiblement efforcée d'influencer le vote pour que les Italiens élisent un parlement communiste, mais les rouges ne firent à peine que quelques gains. Le parti démocrate chrétien fit beaucoup mieux.

Cette fois, Khrouchtchev fait voir la possibilité de représailles nucléaires en même temps qu'il dit que le parti communiste est le seul véritable parti des travailleurs et des paysans.

Accusations

Khrouchtchev a accusé les Etats-Unis d'être responsables de la faillite des négociations sur le désarmement, ajoutant que si ce pays acceptait la proposition soviétique sans insis-

ter sur les inspections, une entente pourrait être conclue facilement.

Il a également répété sa menace de retirer son offre de deux ou trois inspections si les Etats-Unis continuent d'en demander sept ou huit.

M. Khrouchtchev a déclaré qu'il ne croit pas lui-même en Dieu, mais il a dit que ceux qui croient en Lui, faisant visiblement allusion à M. Kennedy, avaient le devoir moral de ne pas construire d'armes nucléaires.

Il a également accusé les Etats-Unis de canotier des sous-marins munis d'armes nucléaires dans la Méditerranée, "presque sous les murs du Vatican", malgré les appels du

pape Jean XXIII à la paix mondiale.

Khrouchtchev avait consenti à répondre à des questions qui lui avaient été envoyées par écrit par le directeur de l'"Il Giorno", Italo Pietra. L'"Il Giorno" est un quotidien de gauche anticommuniste.

Dans l'entrevue, Khrouchtchev rend hommage au pape qui favorise la paix.

Des journaux italiens du soir ont donné de brefs résumés de cette interview. Le "Paese Sera", pro-communiste, fait figurer son article en première page et l'intitule: "Khrouchtchev: J'apprécie la position du pape." Les autres journaux font figurer leurs dépêches sur cette interview à l'intérieur de leurs éditions.

PARIS MATCH COULEUR

Paris Match vous présente maintenant l'actualité en couleur.

Cette semaine, numéro exceptionnel :

JEAN XXIII LE PAPE DE LA PAIX

Photo par Karsh. Reportage spécial en couleur sur un des plus grands hommes de notre époque.

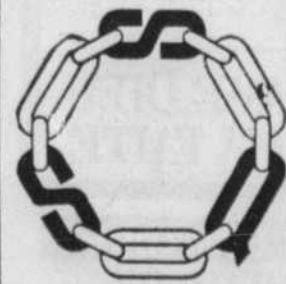
PARIS MATCH



La chaîne qui vous protège...

des soucis financiers résultant de la maladie

LA MUTUELLE SSQ est la plus ancienne et la plus importante entreprise spécialisée en assurance-maladie née au Québec. Les assurés sont les seuls propriétaires des SSQ et tout excédent des revenus sur les dépenses leur revient, soit en diminution de prime, soit en augmentation de bénéfices. Depuis bien des années, LA MUTUELLE SSQ fournit ainsi des services complets d'assurance-groupe (assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire) à de nombreuses entreprises, grandes et petites, et à divers syndicats et groupements à travers le Québec. Si vous avez des problèmes d'assurance-groupe, les spécialistes des SSQ se feront un plaisir de vous aider à les analyser et à les résoudre. Pensez-y bien: la MUTUELLE SSQ, c'est la chaîne qui vous protège.



La Commission hydroélectrique de Québec

LA MUTUELLE SSQ

ASSURANCE-GROUPE

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

(SIEGE SOCIAL: QUÉBEC, C.P. 3339 SUCCURSALES: MONTREAL, SOREL, JONQUIERE)

525 ouest
rue Sainte-Catherine
VI S-7149

ce soir
8 h.15

PRIX DES BILLETS (taxe incl.)
SOIRS: \$2 - \$4 - \$5 - \$8
MATINEES: SAMEDI: \$1.50 - \$2
- \$2.50 - \$3 - \$4. MATINEES:
DIMANCHE: \$1.50 - \$1.75 - \$2.50
- \$3 - \$4 - \$5.

PARC
Chelieu

Ce soir à 9h.

BILLETS EN VENTE
Au théâtre Saint-Denis: Canadian
Concerts, 182 Sherbrooke O.
Ed. Archambault Inc., 500 Ste
Catherine E., et 2140 de la Mont-
calée: Fortin Telesoir 424
Fleury O., Salon de l'Horlogerie,
6960 Saint-Denis: Charlebois Bi-
jouterie, 2115 Jean-Talton E.; To-
bin & Trudel, Place Ville-Marie et
Indep. Cigar Store, 506 McGillivray

(demi-tarifs pour étudiants)

L'univers féminin

Le soleil ramène les projets de vacances :

Laurentides, plages américaines, France, Espagne, Japon ?

Une lectrice du DEVOIR qui rentre du Japon a trouvé une façon originale de raconter ses souvenirs aux amis. Au lieu de la traditionnelle soirée de "diapositives" ou de cinéma, Madame Andrée Prévost a eu l'idée originale de reconstituer à l'intérieur de sa maison deux pièces japonaises et d'y servir le thé dans une atmosphère imprégnée du pays du soleil levant. Pour le plaisir de ses enfants et amis, Madame Prévost a transformé deux pièces de sa demeure en salle de thé et jardin japonais.

Il y a quelques jours, Madame Prévost était de retour du Japon après y avoir accompagné son mari, le Dr Yves Prévost, de l'Hôpital Notre-Dame, qui a assisté à un congrès sur la chi-



Michèle, 7 ans et Suzanne, 5 ans, éventail à la main prennent le thé et mangeront le riz dans les porcelaines japonaises rapportées par leur maman.

urgie plastique, à Kyoto. Le Dr et Mme Prévost en profiteront ensuite pour visiter Tokyo et quelques provinces japonaises se joignant à une excursion organisée puisqu'il est très difficile de voyager autrement dans ce pays à cause des barrières de langue et du peu de facilités touristiques offertes aux voyageurs seuls.

Envoûtée par le charme du Japon, ses coutumes ancestrales et le mystère de ses habitants, Mme Prévost n'a cessé depuis son retour de se documenter sur ce pays. Tout au long de son voyage, elle essaya la plus possible de regarder vivre les gens et elle eut l'avantage, à quelques reprises, d'être invitée avec son mari dans des intérieurs japonais.

Membre d'un club gastronomique, Mme Prévost décida récemment de recevoir ses invités à la japonaise et c'est ainsi que depuis quelques jours, la famille Prévost vit dans un décor tout à fait étranger à nos mœurs et usages.

Dans le salon, plus de fauteuils, tout a disparu pour faire place à un ravissant jardin japonais avec son allée de sable

ratissé et ses délicats arrangements de fleurs et de verdure. Dans la salle à manger qui ouvre sur ce jardin intérieur, l'ameublement traditionnel est descendu à la cave, remplacé par une longue table laquée turquoise autour de laquelle on s'assoit sur des coussins posés sur des tatamis, tapis de paille douce et très épaisse, mesurant environ trente pouces par soixante-dix. "Au Japon, me dit Mme Prévost, on mesure la richesse des gens au nombre des tatamis que l'on trouve dans la salle de thé ou pièce de séjour. Huit tatamis, c'est déjà le signe d'un foyer à l'aise, une vingtaine, c'est la richesse".

A Tokyo, Mme Prévost se rendit dans un magasin fréquenté uniquement par des Japonais pour y acheter des kimonos pour toute la famille. A cause de sa petite taille et de ses longs cheveux blonds, Mme Prévost éveilla à son tour la curiosité de tous les clients. "On voit de moins en moins de kimonos dans les rues de Tokyo, me dit-elle, surtout parmi les jeunes qui fréquentent l'université ou travaillent à l'extérieur. Quand on l'a soi-même porté, on comprend facilement pourquoi: le kimono entrave la liberté de mouvements et avec la taille tous ces cordons et ceintures pour tenir le vêtement bien en place agissent finalement par l'oubi, ce n'est pas particulièrement confortable".

La Japonaise qui porte le kimono n'attache aucune importance aux formes de son corps qui disparaissent sous l'habit; mais la Japonaise moderne qui s'habille à l'occidentale déplore sa petite poitrine et a souvent recours à la chirurgie plastique pour obtenir des formes plus attrayantes en se faisant injecter dans les seins un liquide plastique. On se rappelle d'ailleurs qu'il y a quelques années, une Japonaise qui avait atteint les finales au concours Miss Monde fut disqualifiée, accusée d'une pareille supercherie.

D'autres ne sont pas satisfaites de leurs yeux en amande. Si en Amérique c'est fréquent de se faire remonter le visage et enlever les poches sous les yeux, les femmes japonaises auront recours au chirurgien pour leur agrandir les yeux ne se doutant pas du charme qu'elles y perdent.

La femme japonaise est de moins en moins la servante de son mari, celle qui porte à la fois un enfant sur son dos et une charge au bout de chaque bras; le mari accepte maintenant de traiter sa femme en égale et il n'est pas rare, me dit Mme Prévost, de rencontrer des femmes japonaises qui ont une profession ou qui font carrière dans le monde des affaires ou dans un ministère gouvernemental. Mais à la maison, la femme japonaise essaie encore de rendre l'atmosphère calme et reposante, attachant beaucoup d'importance à tout ce qui peut rendre la vie des siens plus agréable autant pour l'agrément des yeux que pour le confort; ainsi par exemple, presque toutes les femmes savent donner un massage, art qu'elles considèrent, avec le bain chaud, essentiel à la détente. La coutume d'enlever ses chaussures en entrant dans une demeure existe toujours et si dans les rues les enfants japonais sont bruyants, agressifs et pas spécialement polis, à la maison on exigera beaucoup plus d'eux. Ils doivent être calmes, gentils, attentifs les uns pour les autres et très propres sur leur personne. N'est-ce pas un peu le contraire de ce qui existe ici où l'on demanderait beaucoup plus de nos enfants lorsqu'ils sortent avec nous que dans nos propres foyers?

Toutes ces différences d'attitudes entre les peuples sont fascinantes et Mme Prévost se propose bien une fois son intérieur redevenu canadien, de ne pas arrêter là ses études sur le Japon qui ne cessera pendant longtemps encore d'être pour nous une énigme.

Renée ROWAN



Céline Petit-Martino au lancement de son livre intitulé "Mille et un trucs ménagers", au cours d'une réception offerte à l'Office du tourisme français. L'auteur est entourée de sa mère et de son éditeur, Guy Boulizon.

(Photo Keystone)

1001 trucs ménagers

Céline Petit-Martino groupe dans sa plaquette intitulée "1001 trucs ménagers" tous ces petits conseils que la ménagère aimerait connaître par cœur et qui, justement, lui font défaut, au moment opportun. Un invité renverse-t-il du café? Un enfant a-t-il rayé de crayon à bille le couvrelit blanc? Comment nettoyer votre sac de cuir verni? Vos souliers de daim? Les ustensiles de cuisine? Que doit contenir un cabinet de médicaments à l'usage d'une famille? Autant de questions, autant de réponses. Un total de 1001 trucs recueillis en 90 pages.

La plaquette se divise en trois catégories: l'entretien de la maison, des effets personnels; comment faire partir une tache, plus un chapitre "faites-le vous-même" où l'auteur invite la ménagère à exécuter à la maison certains travaux qu'on croit généralement du ressort du quincailleur ou du teinturier. La dernière partie donne un tableau comparatif des mesures et équivalences extrêmement pratique.

"1001 trucs ménagers" est un bouquin minuscule qui ira rejoindre dans votre cuisine, Madame, le meilleur livre de recettes.

S. C.

Parfums de printemps

De nos jours, le choix d'un parfum devient difficile, à travers cette avalanche de flacons dont les étiquettes promettent mers et mondes.

La liste s'allonge dans cette variété de noms, lesquels, parfois, n'ont rien à voir avec l'essence du parfum. Il y a un siècle, les femmes trouvaient le moyen de résoudre ce problème beaucoup plus facilement.

Ainsi, par exemple, Mme Du Barry employait une personne pour distiller des eaux odorantes spécialement conçues pour son boudoir et sa chambre à coucher. Une autre belle époque, Madame de Pompadour, avait une prédilection pour les parfums qui, d'ailleurs, lui coûtaient une petite fortune annuellement, mais c'était de l'argent bien placé, si l'on en juge par la célébrité acquise par la favorite de Louis XV.

L'impératrice Joséphine avait un goût si prononcé pour



L'intérieur du salon de notre lectrice transformé en véritable jardin japonais.

Une vitamine santé pour contrebalancer le processus d'une maladie cardiaque

SASKATOON PC — Les Américains dépensent peut-être des millions de dollars pour déterminer la valeur pratique des travaux d'un médecin de l'Université de la Saskatchewan sur une vitamine qui pourrait devenir un moyen de contrebalancer ou d'arrêter le processus fatal d'une maladie cardiaque grave.

Ce médecin est le Dr Rudolf Altschul, directeur du département d'anatomie de l'Université de la Saskatchewan. Il travaille ici depuis qu'il a fui son pays natal, la Tchécoslovaquie, au début de la deuxième Grande Guerre.

La vitamine en question est l'acide nicotinique, de la famille des vitamines B. Les médecins le connaissent depuis 60 ans. Les scientifiques savent depuis longtemps qu'il est un constituant de plusieurs enzymes respiratoires un catalyseur organique qui déclenche le système d'oxydation, partie vitale de la nutrition de l'organisme.

Par des études, on déterminera s'il y a un lien entre l'usage de la vitamine et l'arrêt apparent de la maladie ou si cet arrêt est le résultat d'un processus inconnu. Il faudra huit ans pour terminer ces études qui coûteront quelque \$12,000,000 par année.

Le plan d'étude a été d'abord suggéré au Conseil national de la santé par son comité consultatif sur les médicaments anti-arthérosclérotiques. On procédera de la façon suivante:

Deux groupes sous observation

Environ 3.700 personnes qui ont déjà légèrement souffert de la maladie seront placées dans un groupe; à la moitié d'entre elles, on fera ingérer de bonnes quantités de vitamines. Le progrès chez chaque sujet des deux sections sera suivi sur une période de cinq ans ou jusqu'à l'attaque cardiaque suivante.

Des personnes n'ayant jamais subi d'attaques mais ayant une forte quantité de Cholestérol dans le sang, facteur que la vitamine peut réduire, même si l'on ne sait pas encore pourquoi, formeront le second groupe.

On a jusqu'ici lié la forte quantité de cholestérol dans le sang au développement de l'athérosclérose.

Comme pour le premier groupe, la moitié des sujets du second groupe recevront des doses quotidiennes de vitamines et les autres n'en recevront pas. Ces deux groupes seront suivis durant cinq ans.

Poursuivant ses expériences sur un certain nombre de sujets, le Dr Altschul a découvert que l'acide nicotinique avait diminué les niveaux de cholestérol chez 80 individus mis sous observation.

Le Dr Altschul dit qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de l'étude de huit ans que doivent entreprendre les Américains sur la vitamine, mais que ce n'est qu'une question de temps.

L'élégance de l'heure



Vous aimez être originale, différente de madame Tout-le-monde? Voici un manteau, genre cape, à bord frangé accompagné d'une robe toute simple, aux lignes primitives, amincissantes. C'est une création Blackwell de Californie.

Le patron imprimé No A548 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 16 requiert 3 verges et 1/4 de tissu de 35 pouces de largeur pour la robe et 3 verges et 1/4 de tissu de 34 pouces de largeur pour le manteau-cape.

Ce patron est en vente, au prix de \$1, au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Opinion

Quand les hommes discutent l'émancipation de la femme...

Il y a quelque temps, Jacques Godbout, à une émission de CBFT, "Ce soir", nous révélait la nécessité de repenser nos structures actuelles afin de libérer la femme du foyer, prison domestique et maternelle.

Il sera sans doute toujours opportun de penser et de repenser nos structures, mais dans le cas présent, ce sera peine perdue. En effet, l'impression d'être prisonnière et la tendance à être déprimée, n'a pas avec le rôle spécifique que la femme joue au foyer, la relation de cause à effet. La jeune fille ou jeune femme psychologiquement disposée à éprouver ces sentiments de captivité, les ressentira tôt ou tard quelle que soit son occupation et le domaine où elle l'exerce. Seul, le prétexte, c'est-à-dire l'explication qu'elle se donnera intérieurement, pourra varier. Ce ne sera plus les enfants accapareurs et intranquillants, ou l'heure inévitable des repas, mais ce sera le patron, le public, le local, les loix gouvernantes, les patients ou encore les élèves. La véritable cause est, qu'actuellement, il y a une haute proportion de femmes (et d'hommes) qui furent victimes d'erreurs d'éducation, qui en firent des candidats à la dépression ou autres symptômes psychologiques analogues.

En réalité, la femme adulte, affranchie et équilibrée, aura vite compris malgré le manque de préparation que nos structures nous léguent, que son occupation est l'oeuvre de la transmission par excellence, transmission de la joie surtout, transmission d'une pensée individuelle et aussi collective et même transmission d'une civilisation. Aussi ce sera avec beaucoup de plaisir et de satisfaction, quelle que soit la préparation, qu'elle se mettra consciemment, jour après jour, l'arme enfoncée d'une puissance encore inégale: la formation de la personnalité de l'enfant.

J'ajouterais en souhaitant que bientôt toutes les mères le réalisent, que c'est même une arme d'une puissance tellement insoupçonnée qu'à l'instar d'Archimède avec son levier, la femme dans son rôle de maman pourrait affirmer: confiez-moi les enfants du monde pour vingt ans, et je transformerai la face de la terre.

Denise Laporte-Dubuc, Saint-Lambert.

JOURS DE FRANCE

L'hebdomadaire élégant et pratique

Lisez dans le numéro 438, en vente cette semaine, un article illustré sur le Canada. Vous trouverez aussi dans ce numéro des pages consacrées à l'actualité, à la mode, des nouvelles et des contes, d'utiles conseils pour la maison, pour la beauté, sans oublier les nombreux dessins humoristiques.

JOURS DE FRANCE est en vente dans les comptoirs et les kiosques à journaux.

Lisette PARIENTE

Le célèbre vêtement qui par sa qualité provoque une sudation naturelle éliminant toxines et vous procurant détente.

Vêtement breveté France et Etranger vendu dans le monde entier, reste le précieux auxiliaire du maintien et de l'entretien de "Votre Ligne Svelte".

Essayez-le pour prendre votre bain de soleil faire votre culture physique ou tout simplement faire votre ménage, Vous serez étonné des résultats. Se fait en 4 tailles pour femme et homme.

Concessionnaire pos. le Canada:

UNIVERSPORT Inc.

5255 ch. de la Côte des Neiges
Montréal 26 - Tél. RE. 8-2968

et distribué par

Pharmacie Montréal - Tél. VI. 3-7231

Service de 24 heures

Les Pharmacies Professionnelles

Sarrasin & Choquette

921 est, rue St-Catherine, St-M

Tél. VI. 2-9822

6511, rue St-Hubert - Tél. CR. 2-8233

Raffet de France, Salon Beauté et

Esthétique - 15 est, rue St-Rosal

Tél. AV. 1-5646

René Sport - 10845, boul. Pie-IX

Montréal-Nord - Tél. 322-8460

Centre du Camping - 954, boul.

Labelle, Chomedey - Tél. MU. 1-1558

Beaudry Sport, 135, rue St-Antoine

Joliette - Tél. PL. 1-7978

Beaulieu Sport, 304, rue de Villeneuve

St-Jérôme - Tél. GE. 8-8238

Gile Sport - 330, rue St-Jacques

Ville St-Pierre

Palais des Sports - 815, Côte

d'Abraham, Qué. - Tél. 329-8658

Gagnon Frères Nouveautés

400-406, rue Kacine, Chicoutimi

Tél. 341-1561

Sporama, 153, rue Sacré-Cœur, Alma

Paquet Sportif, St-Georges, Beauce

Tél. 238-1874

Ferronnerie de Cowansville

321, rue de la Commune, Cowansville

Nordet Sports - 708, rue St-Germain

Rimouski

Byrne & Co., 223 Bank St., Ottawa

Tél. CE. 3-3454

Fumez-vous par habitude par plaisir par passion ?

La Société Canadienne du Cancer est d'avis que chacun devrait se renseigner sur le cancer du poudon avant de prendre la décision de fumer. Au taux actuel, environ 4.000 personnes, hommes et femmes, mourront du cancer du poudon cette année au Canada.

Selon le Dr Jacques Sylvestre, président conjoint du comité médical consultatif de la Société, à peu près 3.000 de ces pertes de vie n'arriveraient pas si les victimes n'étaient des fumeurs de cigarettes. De plus, sans la cigarette, dit-il, quelques milliers d'autres qui mourront cette année de différentes sortes de cancer ayant aussi un rapport avec la cigarette, tel que le cancer de la levre, de la bouche, de la langue, du larynx et de l'oesophage.

"Il y a probablement autant de morts par le cancer ayant pour cause la cigarette qu'il y a de morts causées par les accidents d'automobiles", déclare le Dr Sylvestre.

C'est pour cette raison que la Société Canadienne du Cancer insiste pendant sa campagne d'éducation et de souscriptions d'avril sur les risques

que comporte pour la santé l'habitude de fumer la cigarette.

"S'il y a au Canada 3.000 vies qui peuvent être sauvées du cancer du poudon en évitant la cigarette, c'est le devoir de la Société Canadienne du Cancer d'en avertir le public", a dit le Dr Sylvestre.

"Le public ne doit pas ignorer non plus que la cigarette est responsable de la perte de nombreuses autres vies causées par le cancer de la bouche, de la langue, de la levre, du larynx et de l'oesophage."

Le Dr Sylvestre a souligné que le rôle de la Société Canadienne du Cancer se bornait à renseigner le public sur les risques que comporte l'habitude de la cigarette, "de manière à permettre à chaque individu de décider en connaissance de cause s'il doit s'adonner ou non à cette habitude."

Il a déclaré que l'action de la Société était surtout concentrée sur un effort pour atteindre les médecins et les adolescents. Il a cité une enquête récente qui a démontré qu'au moins un médecin sur

quatre avait abandonné la cigarette depuis 1954.

Dans son action éducative auprès des adolescents, a poursuivi le Dr Sylvestre, la Société s'efforce de les éclairer sur les risques qu'ils prennent en commençant à fumer, et sur les difficultés de rompre par la suite une habitude une fois qu'elle est établie.

La Société a déjà atteint la moitié des écoles secondaires du pays pour leur communiquer des renseignements de première importance sur la question de la cigarette. Elle s'est donnée pour but de les atteindre toutes.

Selon le Dr Sylvestre, à 35 ans, un homme qui ne fume pas a seulement 23% de chances de mourir avant d'avoir atteint l'âge de 65 ans. Par contre, s'il fume de un à deux paquets de cigarettes par jour, il a 38% de chances de mourir avant l'âge de 65 ans. Quant à celui qui fume deux paquets et plus par jour, il a 41% de chances.

Les faits nous amènent à la conclusion que le cancer du poudon est une maladie qui peut être prévenue et qui pourrait être presque éliminée comme cause de mortalité. La Société croit de son devoir de faire tout son possible pour réduire le taux alarmant de mortalité par le cancer du poudon, taux qui s'est accru de 900% depuis 1932, et la cigarette est la principale raison de cette augmentation.

théâtre • musique • cinéma • variétés • télévision

Six supplémentaires de "Visa pour l'amour"

Etant donné que la demande de billets pour l'opérette "Visa pour l'amour" ne semble pas vouloir ralentir, il a été décidé d'ajouter six représentations à celles déjà annoncées. Ces spectacles supplémentaires seront présentés au théâtre Saint-Denis, mardi soir, le 30 avril, mercredi, jeudi, vendredi et samedi soir, les 1er, 2, 4 mai ainsi qu'en matinée ce même samedi, 4 mai.

Au cours des huit représentations de la semaine dernière, plus de 20.000 personnes ont applaudi Annie Cordy et Luis Mariano dans cette opérette de Francis Lopez et tout indique que ce chiffre sera égal ou dépassé pour les représentations de la présente semaine.

"Macbeth", de Verdi, au Festival de Vancouver

VANCOUVER — Quatre premières en quatre jours, tel est l'ambitieux programme du prochain Festival de Vancouver, qui durera cette année du 29 mai au 22 juin. L'ouverture du Festival aura lieu le 29 mai avec "Macbeth", de Verdi, avec Frank Guarrera dans le rôle-titre et Irene Dalis en Lady Macbeth, l'oeuvre étant dirigée par Fausto Cleva.

Le 30 mai, le Festival de Vancouver présentera "Flodora", une comédie musicale anglaise du début du siècle, avec Maria Cleva et Fran Dowde. Le 31 mai, on offrira "Saint Joan", de Shaw avec Susan

Kohner dans le rôle de la Pucelle d'Orléans et Mike Nichols en Dauphin, dans une mise en scène de Dino Yannopoulos. Enfin le 1er juin, le Québec Elizabeth Playhouse donnera "The Best of Spring Thaw", une revue canadienne mise en scène par Mavor Moore.

Les autres spectacles importants du Festival de Vancouver seront la comédie de Barrie, "Peter Pan", l'opéra comique de Nicolai, "The Merry Wives of Windsor", avec Jan Rubes, et la comédie d'Oscar Wilde, "The Importance of being Earnest".



DANS "TREIZE A TABLE". — "Treize à table", comédie gale de Marc-Gilbert Sauvage, remporte un beau succès sur la scène du Stella. Deux des interprètes de cette comédie sont Yvette Brind'Amour et Denyse Saint-Pierre, que l'on voit ici portant des créations de Michel Robichaud.

A "LA QUÉBÉCOISE"

Sortie de "La Tête du roi", de Jacques Ferron

Vendredi dernier, en fin d'après-midi, avait lieu à la nouvelle librairie "La Québécoise", rue Beaubien est, le lancement d'un nouveau ouvrage de Jacques Ferron, "La Tête du roi". Il s'agit d'une pièce de théâtre en quatre actes, qui s'ajoute aux six ou sept déjà écrites par Ferron.

— Quand sera-t-elle représentée? lui demandons-nous.

Jacques Ferron hausse les épaules. Ce n'est pas lui qui va se préoccuper de se faire jouer. Lui, ce qui lui revient, c'est d'écrire des pièces et de les faire imprimer. Quant au reste, c'est affaire de metteurs en scène et de directeurs de troupes! Mais il faut avouer que Jacques Ferron n'a guère été choyé par ces derniers, depuis qu'il écrit pour le théâtre!

"La Tête du roi" s'inscrit dans la série des Cahiers de

A compter du 1er mai

Six opérettes au théâtre Alouette

Renouvelant son initiative de l'année dernière, le théâtre "Alouette" annonce une nouvelle série d'opérettes. Ces opérettes filmées prendront l'affiche à compter du premier mai, après que "Mutiny on the Bounty" aura quitté l'affiche. En voici la liste: le 1er mai, Sweet Hearts; le 2, The Firefly; le 3, Maytime; le 4, Brigadoon; le 5, The Girl of the Golden West. Enfin le 5 juin, Bitter Sweet. Tous ces films sont tournés en couleurs avec une distribution éblouissante. Il y aura deux représentations par jour.

Exposition Morrisseau chez Agnès Lefort

Norval Morrisseau est un Indien Ojibwa né dans la région du Québec d'Ontario il y a trente et un ans.

Un professeur du gouvernement, qui donnait des cours d'été dans les pays du nord, découvrit son travail et organisa une exposition à Toronto l'été dernier.

L'exposition eut un grand succès, pas seulement auprès du public, mais aussi auprès des critiques et des musées.

Norval Morrisseau n'a jamais étudié la peinture et a eu très peu d'éducation formelle, cependant son habileté innée a créé et unifié un espace, ainsi que la sûreté de touche, sont étonnantes. Claude Jamin a écrit à propos d'un article paru dans "Canadian Art" que "...l'indigène du grand nord, Norval Morrisseau, se livre à un art primitif authentique d'une force, d'un éclat sensationnels".

Radio-Canada, hôte de la Communauté radiophonique de langue française

C'est à Montréal, jusqu'au 28 avril, que se tient la 23e session de la Communauté radiophonique de programmes de langue française. Cette Communauté comprend la Radiodiffusion-Télévision française, la Société suisse de radiodiffusion (Radio-Geneve et Radio-Lausanne) et la Société Radio-Canada.

La Société Radio-Canada est donc, cette année, l'hôte des trois pays européens de la Communauté. Les mercredi, jeudi et vendredi (24, 25 et 26 avril) seront consacrés à des sessions de travail; c'est au cours de l'après-midi du 26 avril qu'aura lieu l'audition des oeuvres musicales soumises au Grand Prix de la Communauté. Suivre, à 5h. 30, la proclamation du lauréat. Cette 23e session de la Communauté radiophonique des programmes de langue française se terminera par une soirée de gala à la Comédie-Canadienne.

Les délégués à cette 23e session de la Communauté radiophonique de programmes de langue française sont: les suivants: R.T.F.: MM. Paul Gilson, directeur des émissions; Louis Renault, directeur adjoint des émissions; Pierre Petit, chef du Service de la musique légère; Jack Diéval du Service des émissions de variétés; et Mme Odette J. Duchateau, chef de service aux échanges internationaux; R.T.B.: MM. Maurice Hankard, directeur des émissions radiophoniques; Emile de Radoux, directeur adjoint des Services musicaux; et Leon Wallenborn, directeur des Services culturels et des relations étrangères; Société suisse de radiodiffusion: MM. Jean-Pierre Meroz, directeur de Radio-Lausanne, et Louis Rey, chef du Service des variétés et de la musique légère. Les représentants de Radio-Canada sont: MM. Roger Rolland, directeur des émissions des réseaux français de la division du Québec; Claude Sylvestre, directeur des émissions du réseau français de radio; Benoit Lefleur, du bureau de Radio-Canada à Paris; Jean-Marie Marcotte, chef de section de langue française du

Service international, et Jean Saint-Georges, délégué auprès des stations affiliées.

D'autres éloges pour J. Beaudry

PARIS — A la suite de René Dumesnil, du Monde, un autre éminent critique musical français, Marc Pincherle, fait les éloges du concert dirigé récemment à Paris par le chef d'orchestre montrealais Jacques Beaudry.

Dans le numéro du 18 avril des Nouvelles littéraires, Marc Pincherle rappelle d'abord que Jacques Beaudry avait dirigé à Paris le printemps dernier un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal.

"L'évolution accomplie en moins d'un an est proprement stupéfiante, écrit-il. La musique s'est disciplinée, l'empire de Jacques Beaudry sur des musiciens avec lesquels il n'avait été en contact pendant trois répétitions s'est affirmé total, et nous voici en présence, dans la même génération que Lorin Maazel, d'un autre chef avec qui compter." M. Pincherle fait remarquer que l'Orchestre Philharmonique de Paris, sous la direction de M. Beaudry, avait "accompagné à ravir" la soliste Lella Goussou, dans le Concerto pour la main gauche de Ravel.

M. Pincherle a dit ce qui suit du "Mouvement symphonique" de Roger Matton, de Québec, dirigé par M. Beaudry:

"Ce qui m'a le plus vivement frappé, c'est son imagination orchestrale... L'influence de Stravinsky se fait sentir avec quelque insouciance dans ses courts fragments mélodiques qui s'enroulent sur eux-mêmes un peu à la façon d'un bagaement, dans ces mesures bariolées avec un déplacement des accents qui donne au rythme une variété plus apparente que réelle, dans les dessins obstinés, soit mélodiques, soit rythmiques. J'insiste avec quelque lourdeur sur ces influences, persuadé de l'intérêt qu'aurait Roger Matton à s'en affranchir. Ce qui transparaît de sa véritable personnalité dans ce "Mouvement symphonique" annonce une authentique nature de compositeur."

MARDI

CBFT — Canal 2

12.30 Musique
12.35 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE
"Score d'un criminel"
avec Humphrey Bogart et Gale Page
2.30 Émission scolaire
3.00 votre cuisine
Madame
3.15 Votre enfant
Madame
3.30 Actualités féminines
4.00 Bobino
4.30 La Ballade à surprise
3.30 Le vie qui bat
4.30 Mon amie Pluck
4.00 Édition
4.00 Édition métropolitaine
4.00 Édition métropolitaine
4.15 Téléjournal
4.30 Pochette, l'espionnage
4.50 Jolie de vivre
5.30 Édition spéciale
5.00 Dialecte international
5.30 Insolences d'une caméra
10.15 Commentaire
10.30 Nouvelles du sport
10.35 Conférence presse
11.00 CINÉMA
"La femme est formidable" avec Sophie Desmarès, Simon Valère et Fernand Gravel
11.30 Téléjournal
12.30 Pour la femme

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

1.40 Téléguide
2.45 EN MATINÉE
"Renouveau"
avec Noël-Noël, G. Desclaux, Ginette Piquet
4.30 La dernière des Mohicans
5.00 Pils, Bonhommes
5.20 Kit Carson
5.30 Télé-mémo
5.40 Sport-images
5.50 Dernière heure
7.15 Cinéma
7.30 Comment Pourquoi
8.00 Dialecte danger
8.30 Vox Populi
9.00 Chantons en chœur
9.30 Tenter votre chance
10.00 Dix sur dix
10.15 En première page
10.30 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINÉMA
"L'Age de l'homme"
avec Richard Gray, Aldo Fabrizi et Marina Vlady
11.30 Téléjournal
12.30 Loretta Young Show
1.30 Take Thirty

CFBC — Canal 12

10.15 Matinée
10.30 News
11.00 The Liberal Arts
11.30 Lunchtime Little Theatre
12.30 News
1.00 Channel 12 Theatre
1.30 Les Rodgouards
2.15 Going Shopping
2.30 Burns and Allen
3.00 People in Conflict
3.30 Lineup
4.00 The Jimmy Tapp Show
4.30 The Three Stooges
4.40 4-30 Pulse
7.00 Le Story Of
7.30 Sunset Strip
8.30 The Eleventh Hour
9.30 National News
10.30 National News
11.00 The Pierre Berthelot Hour
12.30 News
1.00 Meditation

CBMT — Canal 6

1.07 Today on CBMT
1.10 News and Weather
1.15 Montreal Matinee
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School Time
2.30 National School
3.30 Loretta Young Show
3.30 Take Thirty

ÉLYSÉE CINÉMA DES 35 & MONTREAL
SALLE EISENSTEIN
DERNIERS JOURS
LA NOTTE
(La Nuit)
Marcello MASTROIANI, Jeanne MOREAU
Monica VITTO Réalisé par M. ANTONIONI
SOUTIENNES ANGLAIS
un des dix meilleurs films de l'année

UN COUPLE du "tonnerre"!!
ANNIE GIRARDOT
LINO VENTURA
Le Bateau d'Emile
PIERRE BRASSEUR MICHEL SIMON
A L'AFFICHE
HORAIRE: 12.45 - 2.30 - 4.40 - 6.45 - 8.30

David & Lisa
AN UNUSUAL LOVE STORY
NEW STARS
CHESTER FRONZ, JUDITH WINNING, FRED
KID CULLEN, JAMES MAMOUN, 24 SEMAINE
12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.15
12e SEMAINE
Gagnant d'un prix de l'Académie
présentation originale
Divorce
Italian Style
INFORMATION 866-2644
HORAIRE: 12.30 - 2.35 - 4.40 - 6.45 - 8.30

EN BAS JULIEN
HARRY MIMMO
RUDENKO BROD
JEN ROGER
PAS
94 STE-CATHERINE EST UN 1-6105

MUTINY ON THE BOUNTY
En ultra panavision
TECHNICOLOR
Auj. à 2h. et 8h.30
Prix spéciaux pour étudiants
à tous les spectacles
\$1.25 (matinée ou soirée)
Des billets sont aussi disponibles
à tous les magasins Miracle Max
ALOUETTE
ST. CATHERINE & ELYSEE - UN 1-7807

Loaded with Laughs!
Walt Disney
SON OF FLUBBER
FRED MACMURRAY NANCY OLSON KEENAN WYNN
Enfants 10 ans et plus admis
tous les jours jusqu'à 3.30 p.m.
plus
WALT DISNEY
NATURES
HALF ACRE
TECHNICOLOR

Un triomphe! **"LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE 1963"**
COMME DIEU M'A FAITE
LE MIRACLE DES LOUPS
BYALSCOPE EN SUPERBES COULEURS
CANADIEN-LAVAL-PLAZA
Le scene de garantie de nos beaux films au monde

LE RIDEAU VERT
CE SOIR, 8h.30
Dim. 2h.30 et 7h.30
13 à TABLE
Comédie de Sauvageon
Mise en scène: Mercedes Palomino
Jean Hamelin - Le Devoir
"Le Rideau Vert tient en core un succès... distribué non petite par le nombre grande par la qualité."
Jean Béraud - Le Press
"Tout est gaieté, esprit, charme."
L. Sabban - Montreal Star
"Une brillante et pétillante comédie... Le 13 portera chance au Rideau Vert!"
L. Béraud - Gazette
L'au Stella - VI. 4-1793

HER MAJESTY'S
4 DERNIERS JOURS
auj.: 2h.30 et 8h.30
MATINEES: Mercredi et samedi à 2.30 - SOIREE à 8.30
MUSIC AT MIDNIGHT
NORA SWINBURNE et WALTER FITZGERALD
... Un film dramatique
... rempli de tension
... et allégé d'humour
BILLET MAINTENANT EN VENTE
SOIREE: du lundi au jeudi, \$3.00 \$4.00 \$5.00 \$7.25
SOIREE: Vendredi et samedi, \$5.50 \$6.50 \$7.50 \$7.50
MATINEES: Mercredi et samedi, \$2.50 \$3.50 \$4.50 \$7.50
Emotions!
dimanche 2 h. 15 | ce soir
Pas de courses le jeudi | 8 h. 15
PARC Richelieu
SELECTIONS: CKAC 6 h. 10 - CANAL 10: 6 h. 50

LE PAIN DUR
3 DERNIERES
DRAME EN TROIS ACTES DE PAUL CLAUDEL
LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
525 ouest
rue Sainte-Catherine
VI 6-7149
Ce soir à 9h.
(demi-tarifs pour étudiants)

VISA POUR L'AMOUR
AVEC
Annie CORDY
Luis MARIANO
et la distribution de Paris
SUR LA SCENE DU THEATRE ST-DENIS
autres spectacles à
CE SOIR 8h.30
et jusqu'à dim. soir
matinées: sam. et dim.
PREX DES BILLETS (taxe incl.)
SOIREE: \$2 - \$3 - \$4 - \$5 - \$6
MATINEES: SAMEDI, \$1.50 - \$2
\$2.50 - \$3 - \$4 - \$5 - \$6
DIMANCHE: \$1.50 - \$1.75 - \$2.50
- \$3 - \$4 - \$5
BILLETS EN VENTE
Au théâtre Saint-Denis: Canadien Concerts, 1922 Sherbrooke O. Ed. Archambault, Inc., 500 Ste-Catherine E. et 2140 de la Montagne; Fortin Television, 47 Plémy O. Salon de l'Horlogerie, 6800 Saint-Denis; Charbon-Bis, 2115 Jean-Talon E.; Tobin Travel, Place Ville-Marie et Indep. Clear Store, 506 McGill

L'univers féminin

Le soleil ramène les projets de vacances :

Laurentides, plages américaines, France, Espagne, Japon ?

Une lectrice du DEVOIR qui rentre du Japon a trouvé une façon originale de raconter ses souvenirs aux amis. Au lieu de la traditionnelle soirée de "diapositives" ou de cinéma, Madame Andrée Prévost a eu l'idée originale de reconstituer à l'intérieur de sa maison deux pièces japonaises et d'y servir le thé dans une atmosphère imprégnée du pays du soleil levant. Pour le plaisir de ses enfants et amis, Madame Prévost a transformé deux pièces de sa demeure en salle de thé et jardin japonais.

Il y a quelques jours, Madame Prévost était de retour du Japon après y avoir accompagné son mari, le Dr Yves Prévost, de l'Hôpital Notre-Dame, qui a assisté à un congrès sur la chi-

ratissée et ses délicats arrangements de fleurs et de verdure. Dans la salle à manger qui ouvre sur ce jardin intérieur, l'ameublement traditionnel est descendu à la cave, remplacé par une longue table laquée turquoise autour de laquelle on s'assoit sur des coussins posés sur des tatamis, tapis de paille douce et très épaisse, mesurant environ trente pouces par soixante-dix. "Au Japon, me dit Mme Prévost, on mesure la richesse des gens au nombre des tatamis que l'on trouve dans la salle de thé ou pièce de séjour. Huit tatamis, c'est déjà le signe d'un foyer à l'aise, une vingtaine, c'est la richesse".

A Tokyo, Mme Prévost se rendit dans un magasin fréquenté uniquement par des Japonais pour y acheter des kimonos pour toute la famille. À cause de sa petite fille et de ses longs cheveux blonds, Mme Prévost évalua à son tour la curiosité de tous les commis. "On voit de moins en moins de kimonos dans les rues de Tokyo, me dit-elle, surtout parmi les jeunes qui fréquentent l'université ou travaillent à l'extérieur. Quand on l'a soi-même porté, on comprend facilement pourquoi: le kimono entrave la liberté de mouvements et avec la taille tous ces cordons et ceintures pour tenir le vêtement bien en place agissent finalement par l'effet, ce n'est pas particulièrement confortable".

La Japonaise qui porte le kimono n'attache aucune importance aux formes de son corps qui disparaissent sous l'habit; mais la Japonaise moderne qui s'habille à l'occidentale déplore sa petite poitrine et a souvent recours à la chirurgie plastique pour obtenir des formes plus attrayantes en se faisant injecter dans les seins un liquide plastique. On se rappelle d'ailleurs qu'il y a quelques années, une Japonaise qui avait atteint les finales au concours Miss Monde fut disqualifiée, accusée d'une pareille supercherie.

D'autres ne sont pas satisfaites de leurs yeux en amande. Si en Amérique c'est fréquent de se faire remonter le visage et enlever les poches sous les yeux, les femmes japonaises ont recours au chirurgien pour leur agrandir les yeux ne se doutant pas du charme qu'elles y perdent.

La femme japonaise est de moins en moins la servante de son mari, celle qui porte à la fois un enfant sur son dos et une charge au bout de chaque bras; le mari accepte maintenant de traiter sa femme en égale et il n'est pas rare, me dit Mme Prévost de rencontrer des femmes japonaises qui ont une profession ou qui font carrière dans le monde des affaires ou dans un ministère gouvernemental. Mais à la maison, la femme japonaise essaie encore de rendre l'atmosphère calme et reposante, attachant beaucoup d'importance à tout ce qui peut rendre la vie des siens plus agréable autant pour l'agrément des yeux que pour le confort; ainsi par exemple, presque toutes les femmes savent donner un massage, art qu'elles considèrent, avec le bain chaud, essentiel à la détente. La coutume d'enlever ses chaussures en entrant dans une demeure existe toujours et si dans les rues les enfants japonais sont bruyants, agressifs et pas spécialement polis, à la maison on exige beaucoup plus d'eux. Ils doivent être calmes, gentils, attentifs les uns pour les autres et très propres sur leur personne. N'est-ce pas un peu le contraire de ce qui existe ici où l'on demanderait beaucoup plus de nos enfants lorsqu'ils sortent avec nous que dans nos propres foyers?

Toutes ces différences d'attitudes entre les peuples sont fascinantes et Mme Prévost se propose, une fois son intérêt redevenu canadien, de ne pas arrêter là ses études sur le Japon qui ne cessera pendant longtemps encore d'être pour nous une énigme.

Renée ROWAN



Michèle, 7 ans et Suzanne, 5 ans, éventail à la main prennent le thé et mangeront le riz dans les porcelaines japonaises rapportées par leur maman.

urgie plastique, à Kyoto. Le Dr et Mme Prévost en profiteront ensuite pour visiter Tokyo et quelques provinces japonaises se joignant à une excursion organisée puisqu'il est très difficile de voyager autrement dans ce pays à cause des barrières de langue et du peu de facilités touristiques offertes aux voyageurs seuls.

Envoyée par le charme du Japon, ses coutumes ancestrales et le mystère de ses habitants, Mme Prévost n'a cessé depuis son retour de se documenter sur ce pays. Tout au long de son voyage, elle essaya le plus possible de regarder vivre les gens et elle sut l'avantage, à quelques reprises, d'être invitée avec son mari dans des intérieurs japonais.

Membre d'un club gastronomique, Mme Prévost décida récemment de recevoir ses invités à la japonaise et c'est ainsi que depuis quelques jours, la famille Prévost vit dans un décor tout à fait étranger à nos mœurs et usages.

Dans le salon, plus de fauteuils, tout a disparu pour faire place à un ravissant jardin japonais avec son allée de sable



Céline Petit-Martinon au lancement de son livre intitulé "Mille et un trucs ménagers", au cours d'une réception offerte à l'Office du tourisme français. L'auteur est entourée de sa mère et de son éditeur, Guy Boulizon.

(Photo Keystone)

1001 trucs ménagers

Céline Petit-Martinon groupe dans sa plaquette intitulée "1001 trucs ménagers" tous ces petits conseils que la ménagère aimerait connaître par cœur et qui, justement, lui font défaut, au moment opportun. Un invité renverse-t-il du café? Un enfant a-t-il rayé de crayon à bille le couvre-lit blanc? Comment nettoyer votre sac de cuir verni? Vos ustensiles de cuisine? Que doit contenir un cabinet de médicaments à l'usage d'une famille? Autant de questions, autant de réponses. Un total de 1001 trucs recueillis en 90 pages.

La plaquette se divise en trois catégories: l'entretien de la maison, des effets personnels; comment faire partir une tache, plus un chapitre "faites-le vous-même" où l'auteur invite la ménagère à exécuter à la maison certains travaux qu'on croit généralement du ressort du quincailleur ou du teinturier. La dernière partie donne un tableau comparatif des mesures et équivalences extrêmement pratique.

"1001 trucs ménagers" est un bouquin minuscule qui ira rejoindre dans votre cuisine, Madame, le meilleur livre de recettes.

S. C.

Parfums de printemps

De nos jours, le choix d'un parfum devient difficile, à travers cette avalanche de flacons dont les étiquettes promettent mers et mondes.

La liste s'allonge dans cette variété de noms inconnus, parfois, n'ont rien à voir avec l'essence du parfum. Il y a un siècle, les femmes trouvaient le moyen de résoudre ce problème beaucoup plus facilement.

Ainsi, par exemple, Mme Du Barry employait une personne pour distiller des eaux odorantes spécialement conçues pour son boudoir et sa chambre à coucher. Une autre belle époque, Madame de Pompadour, avait une prédilection pour les parfums qui, d'ailleurs, lui coûtaient une petite fortune annuellement, mais c'était de l'argent bien placé, si l'on en juge par la célébrité acquise par la favorite de Louis XV.

L'impératrice Joséphine avait un goût si prononcé pour



L'intérieur du salon de notre lectrice transformé en véritable jardin japonais.

Une vitamine santé pour contrecarrer le processus d'une maladie cardiaque

SASKATOON PC — Les Américains dépensent peut-être des millions de dollars pour déterminer la valeur pratique des travaux d'un médecin de l'Université de la Saskatchewan sur une vitamine qui pourrait devenir un moyen de contrecarrer ou d'arrêter le processus fatal d'une maladie cardiaque grave.

Ce médecin est le Dr Rudolf Altschul, directeur du département d'anatomie de l'Université de la Saskatchewan. Il travaille ici depuis qu'il a fui son pays natal, la Tchécoslovaquie, au début de la deuxième Grande Guerre.

La vitamine en question est l'acide nicotinique, de la famille des vitamines B. Les médecins le connaissent depuis 60 ans. Les scientifiques savent depuis longtemps qu'il est un constituant de plusieurs enzymes respiratoires un catalyseur organique qui déclenche le système d'oxydation, partie vitale de la nutrition de l'organisme.

Par des études, on déterminera s'il y a un lien entre l'usage de la vitamine et l'arrêt apparent de la maladie ou si cet arrêt est le résultat d'un processus inconnu. Il faudra huit ans pour terminer ces études qui coûteront quelque \$12,000,000 par année.

Le plan d'étude a été d'abord suggéré au Conseil national de la santé par son comité consultatif sur les médicaments anti-arthérosclérotiques. On procédera de la façon suivante:

Deux groupes sous observation

Environ 3.700 personnes qui ont déjà légèrement souffert de la maladie seront placées dans un groupe; à la moitié d'entre elles, on fera ingérer de bonnes quantités de vitamines. Le progrès chez chaque sujet des deux sections sera suivi sur une période de cinq ans ou jusqu'à l'attaque cardiaque suivante.

Des personnes n'ayant jamais subi d'attaques, mais ayant une forte quantité de cholestérol dans le sang, facteur qui la vitamine peut réduire, même si l'on ne sait pas encore pourquoi, formeront le second groupe.

On a jusqu'ici lié la forte quantité de cholestérol dans le sang au développement de l'athérosclérose.

Comme pour le premier groupe, la moitié des sujets du second groupe recevront des doses quotidiennes de vitamines et les autres n'en recevront pas. Ces deux groupes seront suivis durant cinq ans.

Poursuivant ses expériences sur un certain nombre de sujets, le Dr Altschul a découvert que l'acide nicotinique avait diminué les niveaux de cholestérol chez 60 individus mis sous observation.

Le Dr Altschul dit qu'une décision n'a encore été prise au sujet de l'étude de huit ans que doivent entreprendre les Américains sur la vitamine, mais que ce n'est qu'une question de temps.

L'élégance de l'heure



A548

Vous aimez être originale, différente de madame Tout-le-monde? Voici un manteau, genre cape, à bord frangé accompagné d'une robe toute simple, aux lignes princesses, amincissantes. C'est une création Blackwell de Californie.

Le patron imprimé No A548 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 16 requiert 3 verges et 1/4 de tissu de 35

pouces de largeur pour la robe et 3 verges et 1/4 de tissu de 54 pouces de largeur pour le manteau-cape.

Ce patron est en vente, au prix de \$1, au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'enclore un bon de poste.

JOURS DE FRANCE

L'hebdomadaire élégant et pratique

Lisez dans le numéro 438, en vente cette semaine, un article illustré sur le Canada. Vous trouverez aussi dans ce numéro des pages consacrées à l'actualité, à la mode, des nouvelles et des contes, d'utiles conseils pour la maison, pour la beauté, sans oublier les nombreux dessins humoristiques.

JOURS DE FRANCE est en vente dans les comptoirs et les kiosques à journaux.

Lisette PARIENTE

Le célèbre vêtement qui par sa qualité provoque une sudation naturelle éliminant toxines et vous procurant détente.

Vêtement breveté France et Etranger vendu dans le monde entier, reste le précieux auxiliaire du maintien et de l'entretien de "Votre Ligne Svelte".

Essayez-le pour prendre votre bain de soleil faire votre culture physique ou tout simplement faire votre ménage. Vous serez étonné des résultats. Se fait en 4 tailles pour femme et homme.

Concessionnaire pour le Canada:

UNIVERSPORT Inc.

5255 ch. de la Côte des Neiges

Montréal 26 - Tél. RE. 8-2968

et distribué par

Pharmacie Montréal - Tél. VI. 3-1251

Service de 24 heures

Les Pharmacies Professionnelles

Sarrasin & Choquette

921 est, rue St-Catherine, 853

Montréal - Tél. CR. 2-8233

6511, rue St-Hubert - Tél. CR. 2-8233

Raffet de France, Salon Beauté et

Esthétique, 18 est, rue St-Rosal

Beauport - Tél. PL. 3-0640

Bané Sport - 10845, boul. Pie-IX

Montréal-Nord - Tél. 325-8460

Centre du Camping - 884, boul

Labelle, Chomedey - Tél. MU. 1-1558

Beauport Sport, 135, rue St-Antoine

Joliette - Tél. 341-1501

Beauport Sport, 304, rue de Villeneuve

St-Jérôme - Tél. GE. 4-828

Glacé Sport - 330, rue St-Jacques

Ville St-Pierre

Palais des Sports - 815, Côte

d'Abraham, Qué. - Tél. 323-8858

Gagnon Frères Nouveautés

400-406, rue Racine, Chicoutimi

Tél. 228-8571

Sporama, 153, rue Sacré-Cœur, Alma

Paquet Sportif, St-Georges, Beauce

Tél. 228-8571

Ferronnerie de Cowansville

221, rue de la Commune, Cowansville

Nordet Sports, 200, rue St-Germain

Rimouski

Byrne & Co., 223 Bank St., Ottawa

Tél. CE. 2-2444

Fumez-vous par habitude par plaisir par passion ?

La Société Canadienne du Cancer est d'avis que chacun devrait se renseigner sur le cancer du poudron avant de prendre la décision de fumer. Au taux actuel, environ 4,000 personnes, hommes et femmes, mourront du cancer du poudron cette année au Canada.

Selon le Dr Jacques Sylvestre, président conjoint du comité médical consultatif de la Société, à peu près 3,000 de ces pertes de vie n'arriveraient pas si les victimes n'étaient des fumeurs de cigarettes. De plus, sans la cigarette, dit-il, quelques milliers d'autres qui mourront cette année de différentes sortes de cancer ayant aussi un rapport avec la cigarette, tel que le cancer de la langue, de la bouche, de la gorge, du larynx et de l'œsophage, auraient la vie sauve.

"Il y a probablement autant de morts par le cancer ayant pour cause la cigarette qu'il y a de morts causées par les accidents d'automobiles", a déclaré le Dr Sylvestre.

C'est pour cette raison que la Société Canadienne du Cancer insiste pendant sa campagne d'éducation et de souscription d'avril sur les risques

que comporte pour la santé l'habitude de fumer la cigarette.

"S'il y a au Canada 3,000 vies qui peuvent être sauvées du cancer du poudron en évitant la cigarette, c'est le devoir de la Société Canadienne du Cancer d'en avertir le public", a dit le Dr Sylvestre. "Le public ne doit pas ignorer non plus que la cigarette est responsable de la perte de nombreuses autres vies causées par le cancer de la bouche, de la langue, de la gorge, du larynx et de l'œsophage".

Le Dr Sylvestre a souligné que le rôle de la Société Canadienne du Cancer se bornait à renseigner le public sur les risques que comporte l'habitude de la cigarette, "de manière à permettre à chaque individu de décider en connaissance de cause s'il doit s'adonner ou non à cette habitude".

Il a déclaré que l'action de la Société était surtout concentrée sur un effort pour atteindre les médecins et les adolescents. Il a cité une enquête récente qui a démontré qu'au moins un médecin sur

quatre avait abandonné la cigarette depuis 1954.

Dans son action éducative auprès des adolescents, a poursuivi le Dr Sylvestre, la Société s'efforce de les éclairer sur les risques qu'ils prennent en commençant à fumer, et sur les difficultés de rompre par la suite une habitude une fois qu'elle est établie.

La Société a déjà atteint la moitié des écoles secondaires du pays pour leur communiquer des renseignements de première importance sur la question de la cigarette. Elle s'est donnée pour but de les atteindre toutes.

Selon le Dr Sylvestre, à 35 ans, un homme qui ne fume pas a seulement 23% de chances de mourir avant d'avoir atteint l'âge de 65 ans. Par contre, s'il fume de un à deux paquets de cigarettes par jour, il a 38% de chances de mourir avant l'âge de 65 ans. Quant à celui qui fume deux paquets et plus par jour, il a 41% de chances.

"Les faits nous amènent à la conclusion que le cancer du poudron est une maladie qui peut être prévenue et qui pourrait être presque éliminée comme cause de mortalité. La Société croit de son devoir de faire tout son possible pour réduire le taux alarmant de mortalité par le cancer du poudron, taux qui s'est accru de 900% depuis 1932, et la cigarette est la principale raison de cette augmentation."

La Commission Parent présente la première tranche de son rapport Un ministère de l'éducation doté des pleins pouvoirs et assisté d'un Conseil consultatif

"Nous recommandons la nomination d'un ministre de l'éducation dont la fonction sera de promouvoir et de coordonner l'enseignement à tous les degrés, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Nous recommandons la création d'un Conseil supérieur de l'éducation dont la fonction sera d'agir auprès du ministre à titre consultatif."

Telles sont les deux premières et, en même temps, les deux plus importantes recommandations que la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec présente au gouvernement provincial dans la première tranche de son rapport. Le document de quelque 125 pages, qui porte sur les structures administratives supérieures du système scolaire québécois, a été remis officiellement hier au Conseil des ministres. Le ministre et le conseil que préconise la Commission Parent couvriront tout l'enseignement, depuis les classes maternelles jusqu'à l'université et à l'enseignement aux adultes, le secteur public comme le secteur privé, le secteur catholique comme le secteur protestant.

Notant que, dans le Québec, les dépenses pour fins scolaires dépassent le quart du budget provincial, soit \$236.5 millions, et soulignant que ces dépenses doubleront vraisemblablement d'ici quelques années, le rapport affirme:

"Il est indispensable que la personne exerçant une autorité sur un secteur aussi vital de la société siège au Conseil des ministres et à l'Assemblée législative afin de défendre les mesures à prendre."

Rappelant qu'avec l'évolution de la société divers services ou ministères prennent de l'importance, le rapport continue:

"Il est certain que, à l'heure actuelle, le secteur de l'éducation paie au premier plan. Il y aurait une sorte d'injustice à l'égard de la population si on refusait aux services éducatifs le statut d'un ministère sous la responsabilité immédiate d'un membre du cabinet."

"On pourrait assigner au ministre le rôle général, ainsi que le fait la loi régissant l'éducation en Grande-Bretagne, de promouvoir l'éducation, assurer le développement des institutions d'enseignement afin d'offrir à tous des services variés et complets dans toutes les régions."

LE POUVOIR POLITIQUE

Au début du chapitre qu'elle consacre aux "problèmes et responsabilités de l'éducation", la Commission Parent signale que "dans les sociétés modernes, le système d'éducation poursuit une triple fin: donner à chacun la possibilité de s'instruire; rendre accessibles à chacun les études les mieux adaptées à ses aptitudes et à ses goûts; préparer l'individu à la vie en société."

Le ministère régirait tous les niveaux et tous les secteurs de l'enseignement

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement recommande qu'un ministère de l'éducation soit constitué au Québec par la fusion du Département de l'instruction publique et du ministère de la jeunesse. Une telle fusion, précise-t-elle, entraînerait automatiquement l'abolition du poste de surintendant de l'instruction publique: c'est le ministre qui assumerait les responsabilités qu'assume présentement le surintendant.

La Commission Parent demande en outre que le ministère ait juridiction: 1) sur tous les niveaux d'enseignement, depuis les classes maternelles jusqu'à l'enseignement universitaire et l'enseignement aux adultes; 2) sur tous les secteurs, qu'ils soient protestant ou catholique; 3) sur tous les types d'écoles, qu'elles soient privées, publiques ou gouvernementales.

Au sujet de ces dernières, elle recommande formellement "le rattachement au ministère de l'éducation des services pédagogiques relevant (présentement) des autres ministères", en particulier ceux du bien-être social, du travail, de la chasse et de la pêche, de l'agriculture, etc.

Système bicéphale

La Commission Parent écarte la formule actuelle selon laquelle le ministère régirait l'aspect administratif et le Conseil de l'instruction publique l'aspect pédagogique.

"Cette dualité de structures entraîne des complications administratives, précise le rapport. Une commission scolaire désireuse de construire une école devrait obtenir du département une première autorisation pour des raisons pédagogiques et du ministère de la jeunesse, une seconde autorisation pour fins de subvention; de même dans les relations du gouvernement avec les commissions scolaires, l'inspecteur pédagogique relèverait comme aujourd'hui du département et l'inspecteur vérificateur, du ministère. Les institutions privées elles aussi auraient affaire tour à tour soit au département soit au ministère."

"Les commissaires d'école, les secrétaires-trésoriers, les directeurs d'institutions, qui ne sont pas toujours familiers avec les rouages administratifs et les règles de procédure, se retrouveraient devant les mêmes ennuis, dédoublements et tracasseries qu'à l'heure actuelle. Du simple point de vue administratif, l'unification de ces deux budgets et de ces deux équipes de fonctionnaires — ceux du D.I.P. et ceux du ministère de la jeunesse — paraît souhaitable."

Et elle ajoute: "Il est désirable de mettre fin à la dualité de structures qui, depuis le développement de l'enseignement professionnel en particulier, a empêché une unité de pensée et d'action indispensable."

"Cette unité serait possible à la rigueur dans les cadres actuels; mais l'énergie qu'on déploierait à coordonner des services qui se sont développés séparément et qui continueraient de relever de deux administrations, nous paraît un pur gaspillage. L'unité est donc indispensable à l'intégration des services exige la fusion du département et du ministère."

Le rapport souligne une objection sérieuse qu'on pourrait opposer à cette fusion: celle-ci suppose des transformations qui risqueraient de porter atteinte aux garanties que la minorité protestante possède dans le D.I.P.

Actuellement, la minorité protestante constitue un secteur quasi autonome au sein du D.I.P. Juridiquement, la direction de l'enseignement protestant n'est pas autonome puisqu'elle est soumise au contrôle du surintendant; mais de fait son indépendance est assez profondément ancrée dans les structures administratives du D.I.P.

Notant que l'unité ne doit pas signifier l'unification, et qu'il faut tenir compte des différences de foi, de mentalité, de langue et de culture, le rapport recommande la nomination d'un "sous-ministre associé de foi protestante".

Et il précise: "Dans la structure que nous proposons, les services administratifs communs aux divers secteurs de l'enseignement auraient aussi juridiction sur les écoles protestantes. Mais nous prévoyons, à la division générale de l'enseignement, — l'une des trois divisions proposées, — un bureau responsable de l'enseignement protestant et un bureau responsable de l'inspection des écoles protestantes."

"Il serait souhaitable que dans certains services communs comme ceux des commissions scolaires, de l'équipement scolaire ou des finances, — qui relèvent de la division générale de l'administration, — quelques fonctionnaires protestants soient placés à des postes stratégiques pour faire connaître le point de vue de leurs coreligionnaires; il en irait de même pour les catholiques de langue anglaise."

Les structures internes

En ce qui concerne les structures internes du ministère de l'éducation, la Commission Parent suggère — il s'agit de suggestions plutôt que de recommandations — que le ministère soit formé de trois divisions qui aient chacune à leur tête un directeur général: la division de l'enseignement, la division de l'administration et la division du plan.

"La division de l'enseignement aura la responsabilité de toutes les matières qui se rapportent aux secteurs et cycles d'études, aux programmes, à la surveillance des institutions, à la direction du personnel enseignant et à l'expérimentation. Son orientation sera proprement pédagogique au sens large; cette division jouera au plan provincial le même rôle que la direction des études dans une commission scolaire. Cette division comprendrait trois services: le service des programmes, le service des études et le service du personnel enseignant."

Un tel programme pose de nombreux problèmes au plan des moyens financiers et au plan des structures pédagogiques et administratives.

"Il est certain que l'initiative privée ne saurait poursuivre efficacement des objectifs aussi ambitieux, ni suffire à tant de tâches, poursuit le rapport. Il faut un plan d'ensemble, une orientation unifiée en vue du bien commun, une économie de tout le système qui évite les dédoublements, concentre les efforts, établit les priorités budgétaires en vue d'une meilleure utilisation ou d'une multiplication des ressources actuelles. Cette tâche d'organisation et de financement appartient en propre au pouvoir politique responsable du bien commun."

Rappelant que la Législature et le cabinet sont en dernier ressort les détenteurs du pouvoir que le Conseil de l'instruction publique et ses deux comités ont exercé progressivement depuis leur création, le rapport déclare:

"La délégation de certains pouvoirs au conseil et à ses comités n'a jamais signifié, du moins juridiquement, une démission de la part de l'Etat. On a parfois minimisé l'importance des prérogatives de l'Etat provincial et appliqué à ses pouvoirs une interprétation restrictive; mais cette attitude est contraire à l'esprit des lois et à ses usages actuels."

L'INGERENCE POLITIQUE

Pour écarter l'Etat de l'exercice direct de ses responsabilités, on invoque souvent la volonté de soustraire l'école au jeu des influences politiques. Réfutant cette objection, la Commission Parent soutient, au contraire: "Placer l'éducation au tout premier rang des préoccupations politiques, c'est lui donner l'importance qu'elle doit avoir."

C'est cette crainte de l'ingérence politique, précise-t-elle, qui amena l'abolition du poste de ministre de l'instruction publique, en 1875. "Mais assez paradoxalement on confia presque toujours par la suite le poste de surintendant non à des éducateurs de carrière mais à des hommes politiques, anciens députés ou anciens ministres."

"De plus, il est de notoriété publique que députés et ministres ont fréquemment joué le rôle d'agents de liaison entre le Département de l'instruction publique et les commissions scolaires quand celles-ci sollicitaient le secours du trésor public. Les archives des commissions scolaires, si elles étaient rendues publiques, révéleraient un état de choses que l'on a toujours pudiquement caché."

"Les structures actuelles n'ont pas prévenu le système contre l'ingérence politique, et rien ne garantit qu'elles y réussiraient mieux à l'avenir..."

De son côté, la division de l'administration exercera son autorité sur tous les rouages administratifs du ministère qui se rapportent aux institutions et services extérieurs. Elle comprendra les neuf services suivants: 1) les commissions scolaires; 2) les établissements du ministère; 3) les institutions d'enseignement supérieur; 4) les institutions privées, primaire et secondaire; 5) les institutions d'enseignement aux adultes; 6) les finances scolaires; 7) l'aide aux étudiants; 8) l'équipement scolaire et le transport des élèves; et 9) les services auxiliaires: direction du personnel administratif, contentieux, etc.

Au sujet de la division du plan, le rapport souligne que "la planification est une fonction importante du ministère de l'éducation. Dans le passé, les institutions ont pris naissance sous la poussée des besoins et des initiatives, sans études démographiques ni financières. Les grandes maisons d'affaires poursuivent des enquêtes prolongées avant d'ouvrir un établissement dans une ville ou dans un quartier; un tel souci d'efficacité et de prévision est tout aussi indispensable dans le champ de l'éducation."

"L'implantation d'une institution dans un milieu donné et les investissements de milliers et peut-être de millions de dollars qui seront requis ne doivent pas être laissés au hasard. Les recherches préalables, au triple point de vue démographique, financier et pédagogique, relèvent de la plus élémentaire prévoyance. La direction de la planification recueillera les informations et cherchera un équilibre entre les nécessités pédagogiques et les ressources financières."

La division du plan comprendra trois services: service de la statistique scolaire, service de la carte scolaire et service de l'information.

Avec des pièces détachées, bâtir un système harmonieux

Dans la première tranche de son rapport, la Commission Parent souligne la nécessité de développer au Québec un système d'enseignement harmonieux et équilibré, un véritable système scolaire, dans le plein sens du terme. Elle ajoute qu'un énorme effort de coordination sera requis pour édifier un ensemble à partir de toutes les pièces détachées qui existent présentement. Cette tâche reviendra au ministre mais le Conseil supérieur de l'éducation jouera, sur ce plan, un rôle irremplaçable.

"Un des principaux problèmes du ministère de l'éducation, affirme la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, sera sans doute de développer un système d'enseignement harmonieux et équilibré — un système dans le plein sens du terme."

"Ce système est présentement fait de parties séparées, trop souvent sans relations les unes avec les autres et isolées par des cloisons étanches. Protestants et catholiques ont construit des secteurs autonomes. Du côté catholique, un secteur de langue anglaise a pris naissance et s'est développé un peu à sa manière. L'enseignement privé ou indépendant n'a pratiquement aucun contact avec l'enseignement public. Du côté catholique, un secteur d'enseignement classique, tous des institutions privées, ont ignoré le secteur public jusqu'à ces toutes dernières années. L'enseignement technique et professionnel s'est constitué en marge de l'enseignement général; les humanités classiques, en marge des autres cours secondaires; l'éducation des enfants exceptionnels, en marge de l'enseignement général."

"Un énorme effort de coordination sera requis pour édifier un ensemble de toutes ces pièces. Il a été dit précédemment que seul le pouvoir politique peut élever au-dessus des points de vue particuliers pour amener les groupes à collaborer. Le Conseil supérieur de l'éducation fournira précisément

LA LAICISATION

"Une autre objection traditionnelle, c'est le danger de la laïcisation; on oublie qu'on ne pourra jamais laïciser l'école, dans un régime vraiment démocratique, tant que la majorité n'en aura pas décidé ainsi; les barrières juridiques qu'on pourrait ériger contre la laïcisation finiront par céder devant la volonté d'une majorité."

Par la suite, la Commission Parent rejette, à cause des "inconvenients graves" qu'elle comporte, la formule d'une régie d'Etat semblable à Radio-Canada et à l'Hydro-Québec. En vertu de cette formule, le surintendant de l'i.p. aurait pleins pouvoirs sur tout l'enseignement.

Préconisant plutôt un ministère de l'éducation, la Commission Parent affirme: "Il semble que l'Etat devra simplifier les structures actuelles. Seule une autorité forte et claire peut aujourd'hui mettre de l'ordre dans la maison. Un simple replâtrage ne suffirait pas. Pour accomplir la rénovation qui s'impose, l'Etat a le devoir de prévoir avec précision et envergure, d'exécuter avec rapidité et compétence."

TROIS ETAPES NECESSAIRES

La direction d'un système scolaire, continue-t-elle, comporte trois étapes dont chacune est nécessaire à la bonne marche du système: 1) élaboration des orientations d'ensemble en fonction des besoins immédiats ou futurs; 2) discussion des projets scolaires dans une perspective politique et économique plus générale; 3) application des lois par les organismes intéressés.

Ces trois types de fonctions (consultation, décision, application) requièrent l'action combinée de trois ordres d'autorité: un conseil consultatif, le Conseil des ministres et le Parlement, le corps des fonctionnaires.

Education: les fonctionnaires doivent être mieux rémunérés

"Il serait illusoire d'espérer un renouveau du système scolaire si l'on ne change d'abord profondément le statut accordé à ceux qui sont responsables de son administration", affirme la Commission Parent dans la première tranche de son rapport. Elle souligne la nécessité de réviser les traitements et la classification des fonctionnaires de l'éducation, et recommande "que la Commission du service civil prenne les moyens nécessaires pour attirer au ministère de l'éducation des fonctionnaires plus compétents. De plus, étant donné qu'il y aura des anglophones catholiques et protestants à divers points stratégiques et à divers niveaux de l'administration, elle recommande que tous les fonctionnaires supérieurs du ministère de l'éducation soient bilingues. Comme mesure pratique, elle recommande, en vue de remédier à l'éparpillement actuel, que tous les services du ministère soient rassemblés dans un même immeuble."

Parmi les principes directeurs propres à assurer l'efficacité du ministère, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement insiste sur la délégation des responsabilités et la nécessité pour les fonctionnaires de s'acquiescer leurs problèmes particuliers dans une perspective d'ensemble.

"Il paraît nécessaire d'établir une hiérarchie des juridictions et un partage des responsabilités à tous les paliers, de manière à dégager le ministre et les sous-ministres d'une routine administrative trop accaparante; un grand nombre de problèmes pourront ainsi être réglés aux divers stades de l'administration sans qu'on ait besoin de recourir constamment aux fonctionnaires supérieurs."

Ainsi les directeurs généraux de chacune des trois divisions du ministère et les chefs de chacun des services qui composent une division jouiront d'une certaine autorité.

Cette délégation des responsabilités requiert des fonctionnaires compétents et de grande classe, actifs et choisis avec soin. C'est une "condition essentielle" de l'efficacité du ministère.

Le ministère devra donc être en mesure d'offrir à ses fonctionnaires des traitements intéressants. Cela est impensable sans une refonte de l'échelle des traitements. A son tour, cette refonte appelle une révision de la classification des fonctionnaires en tenant compte de la durée d'années d'étude des candidats, de leur compétence particulière, de leurs diplômes et du traitement offert en dehors du gouvernement pour le même niveau de formation.

Avec cette décentralisation, il faut éviter de "laisser les services, éparpillés et comparémentés, agir chacun selon son bon plaisir. Il s'agit de prévoir une certaine unité rationnelle de façon que les services travaillent en collaboration."

Pour éviter l'éparpillement des juridictions, le rapport déclare que les directeurs généraux devront tenir des réunions fréquentes avec le groupe des chefs de services sous leur autorité. De la même fa-

"Seul un ministre peut juridiquement servir de pivot à un tel régime et lui conférer cohésion, dynamisme et souplesse; en effet, il est membre du cabinet et siège à la Législature, il dirige le ministère et consulte le conseil."

"Le conseil lui ayant signalé les mesures à prendre, les besoins nouveaux, les secteurs négligés, il appartiendra au ministre d'examiner ces recommandations avec l'aide des sous-ministres et des chefs de service, de préparer les projets de loi pour y donner suite, de les défendre devant le cabinet et l'Assemblée législative, puis de veiller à la bonne exécution des décisions prises."

DIRECTION DECENTRALISEE

Toutefois, "le ministère de l'éducation n'assurera pas à lui seul le progrès de l'enseignement. Pour être efficace et démocratique, son action s'appuiera sur trois éléments: un ministère bien organisé, un conseil de l'éducation et une direction décentralisée."

Au sujet de la direction décentralisée, la Commission Parent précise qu'elle revient là-dessus dans les tranches subséquentes de son rapport. Elle tient cependant à affirmer immédiatement "la nécessité d'envisager un système unifié avec une certaine forme de décentralisation."

"L'intérêt que le public porte aux questions de l'éducation augure bien de la collaboration que l'on pourra obtenir dans les différentes régions. Nous croyons que le ministère et le conseil devront prévoir des formules de décentralisation régionale. C'est ainsi que des conseils consultatifs régionaux pourraient être constitués pour l'étude des problèmes particuliers à une région; par cet intermédiaire, l'action du Conseil supérieur auprès du ministre et de la population se prolongerait en étendue et en profondeur."

tout le système, parce que c'est dans sa personne que se réalise l'unité de direction."

Il ne sera plus le simple intermédiaire entre la direction de l'enseignement et la Législature, comme c'est le cas présentement: "il sera comptable de tous ses actes auprès des élus du peuple."

TERRAINS A VENDRE

LACS 16 ILES ET LAUREL

Deux beaux états planifiés de 50 arpents chacun (216 lots). Développement, camps d'été.

Soir: MO. 9-4201

360 est, rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

ASSURANCE AUTOMOBILE
•
Nous représentons
21 compagnies
L.-M. DESILETS
Jour et soir: DU. 9-5054

HAUFFAGE - PLOMBERIE

Si chacun fait sa part...

LE JOURNAL L'EVANGELINE

La Voix du Peuple Acadien

SURVIVRA!

Les souscriptions à "L'AIDE A L'EVANGELINE" sont nombreuses, mais l'objectif — fixé à \$150.000 — ne pourra être atteint qu'avec la participation générale de toutes les bonnes volontés, celle des individus, des corporations municipales, des caisses populaires, du clergé et des institutions commerciales et industrielles. La survivance de L'EVANGELINE est un véritable impératif pour le maintien de la langue française et la conquête des droits nationaux chez nos frères acadiens. Le succès de cette entreprise vitale dépend de tous et de chacun... donc de VOUS!

Tout son par chèque ou mandat postal doit être fait à l'ordre de "L'AIDE A L'EVANGELINE."

N.B.
Veuillez découper, remplir et joindre ce coupon. Adressez le tout comme indiqué ci-contre.

"L'AIDE A L'EVANGELINE",
Case postale 400, Snowdon, Montréal (29).
NOM MONTANT
(Ecrire en lettres moulées)
ADRESSE
VILLE
N.B. — Un reçu officiel avec duplicata vous parviendra par la poste

SOUSCRIVEZ GENEREUSEMENT... DES MAINTENANT!



Cité de Montréal HEURES DE BUREAU

Avis est par les présentes donné, à compter du et y compris le 29 avril 1963, les heures officielles de bureau à l'Hôtel de ville, à l'annexe de l'Hôtel de ville, à l'édifice Jacques-Viger et dans tous les autres bureaux municipaux seront les suivantes: de 9.00 heures du matin à 5.00 heures de l'après-midi, le lundi au vendredi inclusivement.

Le greffier de la Cité, Gabriel Morin.

Un Conseil représentatif agira comme une commission d'enquête permanente

Qu'est-ce que la Commission Parent?

Constituée en vertu d'une loi qui a été sanctionnée le 24 mars 1961, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec a pour but d'étudier l'organisation et le financement de l'enseignement dans la province de Québec et de suggérer les mesures à prendre pour assurer le progrès de l'enseignement dans la province.

Jusqu'ici, la Commission Parent a délégué à huis clos pendant plus d'une centaine de séances plénières. Pendant 41 jours, (répartis sur sept mois), elle a tenu des audiences publiques dans huit villes de la province. En tout, elle a reçu 304 mémoires. Elle a visité 47 institutions et comités scolaires, 125 personnes en audiences particulières au cours de l'année 1961-62. Une cinquantaine de spécialistes ont effectué des travaux et des recherches pour elle.

Elle a visité, en dehors du Québec, les neuf autres provinces canadiennes, quelques états américains ainsi que 11 pays d'Europe, dont la Russie, la France et l'Angleterre.

La commission comprend huit membres qui ont été nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil le 21 avril 1961. Ce sont: 1) Mgr Alphonse-Marie Parent, président, vice-recteur de l'université Laval; 2) M. Gérard Pilon, ancien directeur du "Devoir" et aujourd'hui directeur général de la Société générale de financement; 3) M. Paul Larocque, secrétaire-adjoint de la compagnie Aluminium Ltd.; 4) M. David Munroe, directeur de l'Institut d'éducation de l'université McGill; 5) Sœur Marie-Laurent de Rome, religieuse de Sainte-Croix, professeur de philosophie et de religion au collège Basile-Moreau; 6) Mlle Jeanne Lapointe, professeur titulaire à la faculté des lettres de l'université Laval; 7) M. John McIlhenny, directeur du service des classes anglaises à la Commission des écoles catholiques de Montréal; 8) M. Guy Rocher, directeur du département de sociologie à l'université de Montréal.

La commission compte également un membre adjoint qui participe aux délibérations mais n'a pas droit de vote. Il s'agit de M. Arthur Tremblay, professeur à l'École de pédagogie et d'orientation de l'université Laval, directeur du Bureau de la planification du ministère de la jeunesse et président du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel.

Le personnel de la Commission Parent comprend: MM. Louis-Philippe Audet, secrétaire; C.-W. Dickson et Michel Giroux, secrétaires-adjoints; Guy Houle, conseiller juridique; et Rémi Lavigne, chef du secrétariat.

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement recommande la création d'un "Conseil supérieur de l'éducation" qui agira comme organisme consultatif auprès du ministre de l'éducation. Composé de 16 membres, dont un ou deux ne seraient ni catholiques ni protestants, ce conseil devra être représentatif. Il sera aidé dans son travail par deux comités confessionnels et trois commissions pédagogiques; toutefois, c'est le Conseil, en tant qu'organisme unifié, qui agira et conseillera, et non pas ses comités catholique et protestant. Comme dans le cas du ministère, la juridiction du ministère s'étendra à tout l'enseignement.

Le Comité catholique (qui ne comprendra que de trois à cinq évêques) et le Comité protestant seront délestés des fonctions de réglementation et de direction qui leur incombent présentement. Ils auront la responsabilité de faire des règlements sur l'enseignement religieux et la formation morale de l'élève, règlements qui seront soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil; en cela, ils devraient avoir une autorité exclusive, indépendante du Conseil et du ministère, ajoute la Commission Parent. Ils pourront être consultés sur les problèmes que soulève l'enseignement de certaines matières, comme la philosophie, l'histoire ou la littérature.

Nécessité d'un conseil

Dans la première tranche de son rapport, la Commission Parent affirme qu'un ministère de l'éducation serait incomplet sans un conseil de l'éducation.

"Représentatif et consultatif, le Conseil contribuera à donner à la planification nécessaire, un caractère démocratique, poursuit le rapport. On pourrait en effet s'inquiéter des tendances centralisatrices d'un plan d'ensemble élaboré par les seuls fonctionnaires du ministère... L'efficacité du plan découle du fait qu'il est l'oeuvre de tous les groupes intéressés et que ceux qui l'appliqueront auront contribué à son élaboration".

De plus, dans l'effort de coordination qui s'impose présentement, le Conseil aura un rôle important à jouer: il fournira le lieu où cette coordination pourra se faire, en permettant la confrontation de points de vue différents et la définition d'objectifs communs.

"C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme".

Un rapport annuel

Par la suite, le rapport indique que la première fonction du Conseil sera d'assurer la liaison entre le grand public et le gouvernement. D'une part il canaliserait vers le gouvernement les revendications du public en agissant comme une commission d'enquête permanente. D'autre part, il informerait le public par l'entremise de ses membres et surtout par le rapport qu'il devra présenter chaque année à la Législature. Ce rapport contiendra "une analyse en profondeur et en étendue de tous les problèmes de l'enseignement".

"Si le Conseil juge inacceptable la politique du gouvernement, il devra le faire connaître à la Législature et à la population dans son rapport annuel".

Le ministre sera tenu de soumettre au Conseil toutes les questions concernant: a) les programmes d'enseignement, les normes d'examen et les diplômes officiels; b) les normes de qualification du personnel enseignant; c) le plan d'organisation et d'aménagement des institutions d'enseignement.

Sur ces questions et toutes les autres qui concernent l'enseignement, ainsi que sur toutes les questions que le ministre pourra lui soumettre, le Conseil donnera à ce dernier les avis et recommandations qu'il jugera opportuns.

Un organisme unifié

Trois groupes, à cause des responsabilités spéciales qu'ils portent en éducation, devraient être représentés, sous une forme ou sous une autre, dans le Conseil. Il s'agit des parents, des Églises et des éducateurs. De plus, le conseil devra compter sur "la collaboration constante de divers groupes professionnels et socio-économiques" (associations patronales, professionnelles, ouvrières, agricoles, étudiantes, etc.).

Notant que pour être efficace, le Conseil doit être assez nombreux pour être représentatif et assez restreint pour travailler dans l'unité, la Commission Parent recommande qu'il ait 16 membres.

Elle précise: "Il comprendra des personnes des deux langues et des deux groupes religieux, des femmes et des hommes, des laïcs, des parents et des clercs, des membres du corps enseignant ou de l'administration scolaire, des personnes expérimentées dans les exigences du travail et de l'industrie, et une ou deux personnes en dehors des groupes religieux dominants".

Quant au terme d'office, il devra être assez long pour assurer une stabilité et assez bref pour permettre les rajustements nécessaires. Le rapport recommande qu'il soit de huit ans et non renouvelable. Les membres seraient remplacés par rotation à raison de deux par année. Les sous-ministres seront d'office membres adjoints du conseil, mais sans droit de vote. Aucun ministre, député ou conseiller législatif, de même qu'aucune personne de plus de 70 ans ne pourront siéger dans le Conseil, ses comités et ses commissions.

Comme les membres, le président et le vice-président (dont l'un sera catholique et l'autre protestant) seront désignés par

le lieutenant-gouverneur en conseil. Leur terme sera de cinq ans et non renouvelable. Chacun d'eux devra réserver au conseil au moins la moitié de son temps.

Le Conseil nommera lui-même deux secrétaires bilingues, l'un dont la langue maternelle sera le français et l'autre, l'anglais. Ces secrétaires auront le statut et le traitement des directeurs généraux du ministère. Ils seront également secrétaires des comités et commissions du conseil.

Le Conseil devra se réunir au moins une fois par mois et les réunions se tiendront à Québec, à Montréal et dans d'autres villes de la province. De plus, il aura son propre budget.

"Nous envisageons le Conseil comme un organisme travaillant dans l'unité, déclarent les commissaires. Nous ne souhaitons pas répéter l'histoire et voir de nouveau le Conseil se diviser en comités parallèles soigneusement cloisonnés... et s'ignorant mutuellement".

Comités et commissions

Les deux comités et les trois commissions pédagogiques comprendront chacun de 9 à 15 membres, nommés pour un terme de trois ans, renouvelable une seule fois. Par un système de rotation, un tiers des membres seront remplacés chaque année dans chacun des comités et des commissions. Ils devront se réunir au moins quatre fois par année dans différentes villes de la province.

Dans le cas des comités catholiques et protestants, ils comprendront un nombre égal de représentants de l'autorité religieuse, des parents et des éducateurs. Pour le comité catholique, l'assemblée des évêques de la province nommera ses représentants tandis que le Conseil supérieur en nommera les autres membres après avoir consulté l'épiscopat, ainsi que les associations de parents et d'éducateurs. Le Conseil nommera les présidents des comités confessionnels parmi ses propres membres. L'épiscopat sera consulté dans le cas du président du Comité catholique.

Au sujet des trois commissions pédagogiques, le rapport précise qu'elles réuniront les spécialistes d'un domaine ou d'un secteur particulier, ses 9 à 15 membres étant nommés par le Conseil; leurs présidents seront des membres du Conseil lui-même.

S'opposant à la multiplication de ces commissions, le rapport demande que leur nombre soit limité à trois: la commission de l'enseignement élémentaire et secondaire, celle de l'enseignement technique et celle de l'enseignement supérieur.

W. H. PERRON & Co Ltée
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. TEL. 801-1815

Nous vous invitons à visiter notre PALAIS DU JARDIN et PÉPINIÈRE où vous trouverez de tout en semences, plantes et le plus complet au Canada d'accessoires de jardin. Notre Guide du Jardinier abondamment illustré, 96 pages, prix \$0.50, remboursable avec achat de \$3.00 ou plus. VISITEZ en même temps au soulèvement notre RAYON des SOLDES où des marchandises variées sont offertes à 50% de réduction.

JOSEPH ELIE LTÉE ET SON SERVICE
GRATUIT

GRATUIT • nettoyage et mise au point
GRATUIT • inspection et entretien
GRATUIT • service d'urgence jour et nuit
— 7 jours par semaine — par une équipe permanente de techniciens compétents.

SERVICE DE REMPLACEMENT DES PIÈCES
Pour seulement \$13.95 par an, Joseph Elie Ltée vous offre son service de remplacement des pièces, qui comprend l'installation et une garantie complète pour une période d'un an.

Pour vous renseigner, appelez dès maintenant

Joseph Elie, Ltée
1944 QUÉBEC, RUE DORCHESTER W.E. 3-8401

Une loi organique de l'éducation

La Commission Parent suggère "qu'on fasse une révision complète et une nouvelle rédaction de toutes les lois concernant l'éducation" dans la province de Québec.

En conclusion, son chapitre sur la législation scolaire, la commission affirme: "Ce tour d'horizon permet de comprendre à la fois la complexité et certaines ambiguïtés de notre système scolaire. Depuis la Confédération, et même avant, le système scolaire de la province s'est en effet développé soit par des séries d'amendements à la loi de l'instruction publique, soit par l'adoption de nouvelles lois; de plus, la jurisprudence établie dans les cours de justice est venue ajouter divers éléments d'interprétation.

"Il n'est donc pas étonnant de trouver une certaine incohérence, et souvent des contradictions, dans une législation qui s'étend sur une période de plus d'un siècle. Il faut beaucoup de patience et une étude approfondie pour s'y retrouver dans ce labyrinthe de lois diverses et d'amendements subséquents..."

"Le temps est venu de réviser toute cette législation pour la fonder en une loi organique de l'éducation."

Au début de son étude juridique, le rapport note l'absence d'une loi scolaire qui s'applique à l'ensemble du système.

Se référant à l'existence d'un Conseil législatif au Québec et notant que le Québec est la seule province canadienne à avoir ainsi un système bi-caméral, la Commission Parent déclare à ce sujet:

"L'existence d'une Chambre haute ainsi constituée — de 24 membres nommés à vie par le gouvernement — met nécessairement un frein à la transformation rapide des lois existantes.

"En matière d'instruction publique, la lenteur particulière de l'appareil législatif du Québec a pu empêcher l'État de jouer un rôle actif dans le domaine de l'enseignement; d'où la rareté des débats importants sur les questions scolaires au Parlement, les échecs répétés de plusieurs projets de lois scolaires et la longue hésitation du public à reconnaître à l'État le rôle qui lui revient dans ce domaine".

En ce qui concerne les pouvoirs qu'ont exercés progressivement les Comités catholique et protestant, la commission affirme: "Au strict point de vue juridique, les deux comités participent clairement

d'une délégation d'ordre législatif faite au cabinet lui-même et ne constituent point des organismes autonomes..."

"L'autonomie effective du comité catholique et du comité protestant visait à protéger le caractère confessionnel de l'enseignement dans les écoles publiques. Cette autonomie toutefois n'est que le résultat d'un compromis dans l'application de la loi, avec la lettre de laquelle une telle autonomie apparaît d'ailleurs en contradiction formelle.

"Le compromis réalisé sans doute répondu jusqu'ici à des nécessités juridiques, politiques et sociologiques, poursuit le rapport, mais pour cette raison même, il appartient à l'autorité qui l'a consenti de le modifier ou d'y mettre fin, le cas échéant, pour répondre à des nécessités nouvelles dans ces divers domaines, sauf à respecter dans la formule nouvelle les droits constitutionnels reconnus aux écoles confessionnelles.

"Pour le moment, l'absence d'une articulation appropriée entre les deux comités du Conseil de l'instruction publique et l'autorité civile rend difficile l'application d'une politique d'ensemble pour l'éducation."

Le CEE réclame, au nom des Canadiens français, plus de part à l'économie

Le Conseil d'expansion économique exprime l'opinion de la majorité quand il revendique, au nom des Canadiens français, un rôle plus actif dans l'économie canadienne.

Voilà, en substance, ce que déclarait récemment le Dr J.-R. Petrie, économiste-conseil de réputation internationale, devant les membres de la Grocery Products Manufacturers of Canada, réunis à Toronto pour leur troisième assemblée annuelle.

Au cours de son allocution intitulée "La décadence 1960, un carrefour pour le Canada", M.

Petrie, originaire de Fredericton, ancien professeur de sciences économiques à l'université du Nouveau-Brunswick et autrefois directeur de la recherche à la Canada Tax Foundation, a brodé un tableau assez sombre de l'économie du pays et des difficultés qui s'annoncent.

Il a consacré la dernière partie de son exposé aux relations entre les deux groupes ethniques, ajoutant que c'était probablement le problème de l'heure au pays.

Les Canadiens français, selon M. Petrie, se sentent frus-

trés, et avec raison, dans une Confédération où ils ne sont pas des partenaires égaux. Ils expriment leurs revendications par la voix de quatre mouvements très bien organisés: les séparatistes, le Ralliement des créditistes, le Parti libéral du Québec et, enfin, le Conseil d'expansion économique.

Le Conseil, explique-t-il, a doublé ses effectifs en moins de deux ans, portant le nombre de ses membres de 300 à 600. Ces derniers sont surtout des hom-

(Suite à la page 2)



Paris

Seul Air Canada vous offre les vols sans escale en réactés DC-8 depuis Montréal

Cet été: Tous les jours, vols Montréal-Paris à bord des gigantesques réactés DC-8 d'Air Canada. □ Durée du vol: A peine 6 heures et 30 minutes pour goûter l'agrément, le charme et la gaieté de la ville la plus séduisante du monde! □ Egalement: Vols en réactés d'Air Canada vers l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'Irlande — la seule ligne aérienne offrant des vols depuis Montréal vers tous ces pays sans changer d'avion. Puis, de Paris vous pourrez vous rendre n'importe où en Europe grâce à de rapides correspondances avec d'autres lignes aériennes. □ Consultez votre agence de voyages ou Air Canada. □ Renseignez-vous sur le nouveau guide de voyages Itinéraire-Air d'Air Canada; il est très intéressant et contient une foule de suggestions. L'Europe vous appelle...partez!

Tarifs aller-retour en réactés, classe économique de Montréal		
PARIS	\$54.20	Comptant \$21.82 par mois (M.) (Plaisir tarif — \$537.20)
ROME *	\$64.60	Comptant \$25.97 par mois (M.) (Plaisir tarif — \$639.60)
* Via transfert		

Renseignez-vous sur le plan "Voyagez maintenant—payez plus tard" et les tarifs modiques spéciaux de groupes offerts par Air Canada. Consultez votre agence de voyages ou appelez Air Canada HU. 9-3411

Voyagez à la canadienne...Voyagez par Air Canada

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Revenu net de la Corporation de Gaz Naturel du Québec, accru de 57%

BOURSE DE MONTRÉAL

MONTREAL PC — Les cours ont progressé dans l'ensemble hier en Place locale. L'activité a été modérée.

Dominion Coal a gagné deux points à 131 1/2. Holt Renfrew 1 5/8 à 19 5/8 et Steinberg 1 1/2 à 22.

Les sidérurgiques ont progressé. Falconbridge a gagné 1 1/2 à 64 1/2 et Stelco 1 1/2 à 21 1/2.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Fraser a gagné 1 1/2 à 28 3/4 et Great Lakes 1 1/2 à 19 7/8.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Alfred Lambert Inc. a vu ses ventes à des chiffres sans précédents en 1962

Alfred Lambert Inc. et ses filiales, The Acton Rubber Ltd., The Acton Shoe Co., Daoust, Lalonde Inc., et Trans-Canada Shoe Ltd., a rendu public ce matin son rapport annuel couvrant ses activités en 1962. On y lit sous la signature de son président M. Paul E. Brunet que les ventes d'Alfred Lambert Inc. et de ses filiales ont atteint en 1962 un record sans précédent. Les bénéfices d'exploitation ont également touché un nouveau sommet. Au cours de l'année 1962, l'agrandissement de l'entrepôt au-dessus de la manufacture occupée par Daoust Lalonde a été complété et de plus, une addition d'une superficie de 10,000 pieds à l'immeuble de The Acton Rubber Limited a été construite, ainsi qu'une autre d'égale superficie à l'immeuble de The Acton Shoe Co. Ltd. Des actionnaires détenant 5,920 d'actions privilégiées convertibles rachetables 5% cumulatif (1956) ont exercé en 1962 le privilège de conversion pour 5,920 actions participantes classe "A" à dividende non cumulatif, créant un surplus d'apport de \$112,480 qui a été passé au compte surplus.

Les bénéfices d'exploitation de toutes les compagnies se sont élevés à \$1,096,537, comparativement à \$1,057,439 l'année précédente. Déductions faites des intérêts sur les obligations et débetures, de l'amortissement et des impôts, les bénéfices nets furent de \$401,628, par rapport à \$378,645 en 1961. Complète teneur des dividendes de \$53,006 payés sur les actions privilégiées, il est resté \$348,622 répartissables sur les 146,920 actions "A" et "B" soit \$2.37 chacune. Un coup d'oeil sur son bilan consolidé laissant voir un actif de \$11,128,384 permet de constater que ses disponibilités sont de \$9,391,029, contre un passif exigible de \$3,186,266, d'où une excellente position financière pour cette compagnie ayant ses actions inscrites en bourse et possédant un solide conseil d'administration, puisqu'il comprend MM. S.E. Brock, Paul E. Brunet, C.A. Noël, André Charron, Etienne Crevier, Gérard Favreau, Emé Lacroix, S.J. Langhill, J.-Louis Lévesque et Lucien Massé.

Copper-Man Mines fait rapport à la Bourse Canadienne sur ses activités

Copper-Man Mines Limited a fait parvenir à la Bourse Canadienne le rapport suivant pour ses dossiers. Il y est divulgué: (1) que l'on se propose de porter le capital-actions autorisé à 5,000,000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1 chacune; (2) qu'un rapport d'un accord en date du 3 avril, J.P. Cannon & Co. Ltd., au nom de David Agency Ltd (Succession James), a souscrit 250,000 actions à 12 1/2 cts chacune, payables sur-le-champ et que cette firme a obtenu des options sur un total de 750,000 actions, susceptibles d'être exercées comme suit:

200,000 actions à 17 1/2 cts l'action, dans les 3 mois 1963, 832 actions à 22 1/2 cts l'action, dans les 6 mois et sous réserve d'approbation par les actionnaires ainsi qu'à l'émission des lettres patentes supplémentaires portant le capital-actions à 5,000,000; 4,168 actions à 22 1/2 cts l'action, dans les 6 mois du paiement des actions souscrites; 200,000 actions à 27 1/2 cts l'action, dans les 9 mois du paiement des actions souscrites; 150,000 actions à 32 1/2 cts l'action, dans les 12 mois du paiement des actions souscrites. (3) que sous réserve d'approbation par les actionnaires de Nu-Silco Mines Ltd., la compagnie a loué de cette dernière des propriétés dans la région de la limite Gillies, pour une période de 10 ans, renouvelable à l'option de la compagnie pour une autre période de 10 ans, à un loyer mensuel équivalent à 10% du rendement net de l'affinerie, provenant de la vente de livraisons directes et 5% du rendement net de l'affinerie, provenant de la vente de roche concassée, avec un loyer annuel de \$1,000 par année qui devra s'appliquer au rendement net de l'affinerie, qui sera rapporté de temps à autre à Nu-Silco. La compagnie s'est engagée à exécuter la poursuite d'un programme d'exploration et de développement sur les terrains loués et à dépenser \$20,000 avant la fin de mars 1963. (4) En vertu d'un accord en date du 18 mars, conclu avec Gordon G. Plaskett, de Toronto, la compagnie achètera 4 claims miniers non brevetés dans la limite Gillies, pour \$15,000. Lors de l'émission des actions souscrites, le capital consistera en 3,694,168 actions et il restera 395,832 dans le trésor de la compagnie.

L'orientation des cours de bourse serait encore favorable

Il ressort du dernier bulletin de Hugh Mackay & Company Ltd., affiliée à W.C. Pittfield & Co., que l'optimisme régnait à la bourse, la semaine dernière; les prix d'un grand nombre de titres ont alors atteint les nouveaux sommets et les principaux indices canadiens les plus suivis ont aussi touché des hauts sans précédent. Nous croyons que cette semaine nous apportera encore d'autres événements de ce genre. Il est possible d'invocuer plusieurs causes pour justifier ces pronostics; reprenons simplement ce qui, à notre avis, nous semble en être les raisons fondamentales. Tout d'abord, il y a l'état des affaires, soit le climat économique qui est très rassurant par rapport à ce qu'on pouvait en attendre; rappelés simplement qu'il y a à peine huit à dix mois, tout le monde prévoyait une baisse des affaires pour le début de 1963; cette prévision s'est révélée fautive. Il est vrai que les affaires pourraient s'améliorer, mais elles se sont très bien maintenues jusqu'ici, et à un niveau passablement élevé. Viennent ensuite, les profits futurs des entreprises, le loyer de l'argent et le degré de confiance; tous ces facteurs créent l'ambiance favorable nécessaire et probablement le feront encore pendant quelque temps qu'il arrive. C'est ce qui a ramené la confiance d'un grand nombre d'investisseurs qui, jusqu'ici, s'étaient tenus à l'écart du marché. En troisième lieu, le marché est inondé d'argent provenant d'un grand nombre de fusions ou d'absorptions de compagnies; à ceci s'ajoutent au début de mai, les versements aux actionnaires des services publics du Québec, et malgré ces apports inattendus, les épargnes sont déjà à des niveaux sans précédent. Plus les prix monteront en bourse, plus rapide sera le réinvestissement de ces fonds; chacun surveille son voisin pour savoir ce qu'il achète et aussi bien à quel moment il achète. Il est normal que chacun tente d'arriver le premier et nous voyons déjà ce que pourrait être la ruée pour les titres de choix. Enfin, il y a la Bourse de New-York qui marque le pas, et la vigueur qu'elle manifeste semble vouloir se maintenir. À la lumière de ces facteurs déterminants, nous croyons qu'au cours des prochains mois les prix en bourse monteront davantage.

L'Hydro-Québec paiera les détenteurs d'actions des cibles d'électricité expropriées, tel que prévu

Contrairement à la nouvelle parue dans certains journaux en fin de semaine, le prolongement de l'offre faite aux actionnaires des compagnies privées d'électricité par l'Hydro-Québec ne retardera aucunement le paiement des actions déjà remises, le ou avant le 19 avril. Tel que prévu au texte de l'offre officielle, le paiement par l'Hydro-Québec aux compagnies de fiducie désignées aura lieu le 30 avril 1963. Et celles-ci devront effectuer le paiement aux actionnaires dans les 10 jours qui suivront. Le prolongement de l'offre n'a pour but que de permettre à ceux des actionnaires qui ne s'en sont pas encore prévalus de bénéficier d'un délai pour ce faire jusqu'au 17 mai prochain. Le paiement aux actionnaires, dans ce cas, aura lieu 20 jours après qu'ils auront remis leurs actions aux fiduciaires désignées dans l'offre. En marge de ce communiqué officiel de l'Hydro-Québec, nous tenons, ici, à faire remarquer au public que bien que la province ait offert de payer un total de \$604,000,000 pour les cibles d'utilités publiques expropriées, que le montant requis pour le paiement des actions ordinaires serait d'un peu plus de \$300,000,000 lorsque toutes les actions de Shawinigan auront été déposées (54% actuellement) et que le gouvernement disposerait des fonds nécessaires, car, en plus du premier versement encaissé lors de son emprunt de \$300,000,000 à N.Y., le trésor québécois a reçu récemment environ \$165,000,000 provenant de la vente d'obligations d'épargne du Québec et, au début du mois prochain, il emprunterait \$50,000,000 sur le marché américain. Qu'il en profite avant que le loyer de l'argent monte, car, on s'y attendrait aux E.U.

Marcel CLÉMENT

NOMINATION B-A



R.E. HARRIS

The British American Oil Company Limited annonce la nomination de R. E. Harris comme gérant général de la fabrication avec quartiers généraux à Toronto. Il succède à L. P. Blaser, qui a été nommé vice-président. Diplômé en génie chimique de l'université de l'Alberta, monsieur Harris a fait partie de la compagnie de raffineries de Calgary en 1944. Auparavant il était gérant de la raffinerie d'Edmonton et plus récemment il était gérant des projets et services du département de la fabrication au siège social.

Bourse de Toronto

Bon début de semaine sur le marché minier

TORONTO PC — L'indice des industrielles s'est hissé à un nouveau sommet hier au milieu d'une activité modérée en Place torontoise.

L'indice des industrielles a gagné 2.03 à 636.03. Les autres groupes indexés ont légèrement décliné.

Les automobiles et les sidérurgiques ont pris la vedette. Chrysler et Ford ont gagné un point à 59 et 186 respectivement. Par ailleurs, General Motors a gagné 1.2 à 74 1/2, un nouveau sommet, Algoma Steel 3 1/4 à 53, également un nouveau sommet et Steel Company of Canada 1.2.

Les services publics ont fait bonne contenance. Il en a été de même des papeteries. Abitibi a gagné 5/8, Great Lakes Power 3/4, Price Brothers 3/8 et Calgary Power 1/4.

Par contre, Canadian General Electric a cédé 2 1/4. Canada Steamship Lines a perdu 1/2 et Industrial Acceptance 1/4.

Le virement a été de 3,382,000 actions au regard de 3,089,000 vendus.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a cédé un point à 67 1/4, Noranda 3/4 et Geco 5/8.

potins financiers

La semaine a débuté irrégulièrement à Wall Street ainsi que sur nos Bourses de Montréal et de Toronto. Le mouvement des industriels de DJ clôtura toutefois, seulement 0.67 point plus bas à N.Y.

La prédiction que la production de biens et de services aux E.U. atteindrait cette année \$583,000,000,000, contre un estimatif antérieur de \$578,000,000,000, démontre que les conditions économiques s'avèrent bonnes aux E.U., d'où la belle tenue de Wall Street, depuis quelque temps.

Selon le dernier bulletin de G.E. Leslie & Co, les perspectives des affaires semblent aussi meilleures au Canada; d'autant plus que nous avons un nouveau gouvernement stable. Il ne faudrait pas s'attendre à des changements dans la politique monétaire et le taux du change (dollar canadien) demeurerait à 92 1/2 cts afin d'encourager nos exportations.

Selon certain courtier renommé de cette ville, le taux de l'intérêt pourrait bien monter aux E.U. et baisser au Canada. Ce serait donc plus intéressant pour les Canadiens d'emprunter aux E.U.

La compagnie d'électricité Shawinigan a fait savoir à la Bourse de Montréal que conformément à l'offre de la Commission hydroélectrique du Québec pour les actions ordinaires et celles de la classe A de la compagnie, l'Hydro-Québec émettra, en faveur des détenteurs desdites actions immatriculées le 29 avril, des droits leur permettant d'acheter 1 action de la Shawinigan Industries Limited à \$5.00 pour chaque action ordinaire ou action de la classe A de la Shawinigan détenue. Les actions ordinaires et celles de la classe A de la Shawinigan se vendront ex-droits sur la Bourse de Montréal à son ouverture le 25 avril.

Une température plus froide de la semaine dernière fut cause de la contraction modérée du côté des ventes au détail, selon Dun & Bradstreet. Cette firme fait remarquer que l'on compte 12 faillites commerciales dans notre district, représentant un passif de \$461,839 à rapprocher de 14 faillites représentant un passif de \$570,797 durant la même semaine l'an dernier.

Geco Mines a vu un profit net de \$1,607,000 durant les 3 mois terminés le 31 mars contre \$1,468,000 durant le trimestre précédent, soit donc l'équivalent de 54 cts l'action vs 49 cts.

Durant le 1er trimestre

La Corporation de Gaz naturel du Québec a fait parvenir au début de cette semaine à ses actionnaires, un rapport pour le trimestre terminé le 31 mars 1963. Son président, M. Glenn O. Maddock, y déclare ce qui suit:

Nous avons le plaisir de déclarer que nos recettes ont continué de s'accroître de façon marquée, en partie à cause d'une température plus basse (environ 7 p.c.) que normale au cours des trois premiers mois de 1963.

Il nous est également très agréable d'annoncer un revenu net de \$239,801 pour les douze mois terminés le 31 mars 1963. C'est la première période de 12 mois à se solder ainsi par un bénéfice net au cours des six années d'existence de la compagnie. Les pertes subies antérieurement par la Corporation ont été considérables; celles des douze mois précédents s'élevaient à \$2,412,624.

Pour les trois mois terminés le 31 mars 1963, le revenu net de \$1,107,618 a été de \$403,389 (57 p.c.) plus élevé que celui du trimestre correspondant de 1962. Pour les neuf premiers mois de l'année financière en cours à ce jour le revenu net de \$731,719 est à comparer à une perte nette de \$1,194,102 pour la période correspondante de l'exercice précédent, et il a dépassé d'environ 5 p.c. nos prévisions.

Le revenu des ventes de gaz durant le trimestre courant et les neuf derniers mois a été d'environ 20 p.c. supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le volume des ventes totales de gaz liés à ces revenus a marqué une augmentation de 19.9 et 9.3 p.c. respectivement.

Rapports financiers

Dominion Magnesium Ltd., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1962: \$232,640, c'est-à-dire 48 cents par action; 1961: \$424,375, c'est-à-dire 89 cents par action.

Western Food Products and Storage Ltd., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1962: \$167,513; 1961: \$212,850.

Western Pacific Products and Crude Oil Pipelines Ltd., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1962: \$879,360, première année d'opérations.

Westfair Foods Ltd., pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1962: \$1,736,131, c'est-à-dire \$17.55 par action; 1961: \$1,700,434, c'est-à-dire \$17.09 par action.

CANADIAN BRONZE CO. LTD., pour l'exercice se terminant le 31 décembre: 1962, \$245,540; 1961, \$284,560.

CANADIAN UTILITIES LTD., pour l'exercice se terminant le 31 décembre: 1962, \$1,991,256, c'est-à-dire \$2.05 par action; 1961: \$1,728,208, c'est-à-dire \$1.75 par action.

Alminex Ltd continuerait d'être en excellente position financière cette année, au dire de son président.

Il y avait 1,099,995 actions à découvrir le 15 avril sur la Bourse de Toronto.

Il y avait 912,656, le 29 mars. Cette augmentation est une preuve évidente que les baissiers sont plus actifs qu'antérieurement. Rien de surprenant, vu la hausse persistante du marché immobilier.

Les ventes au détail au Canada ont augmenté de 5.5 p.c. en février au regard du total durant le même mois l'an dernier.

Le prix du sucre raffiné a été haussé de 3 cts le livre par 3 raffineries locales. Il est maintenant de \$12.50 le sac de 100 livres. Le 1er janvier le prix était de \$9.10.

Les entreprises suivantes tiendront leur assemblée annuelle respective aujourd'hui: Advocat Mines à Toronto; Can. Mailing à Toronto; Cons. Div. St. Secs. à Montréal; Crown Zellerbach à Vancouver; Famous Players à Toronto; Handy Andy, à Montréal; Hud. Bay Oil & Gas, à Calgary.

Depuis l'ouverture de la Bourse de Montréal lundi, le 22 avril, Pacific Petroleum Ltd se trouve classé dans la section des industriels.

Imperial Tobacco Co. Ltd. a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours du mois de mars 1963, elle a annulé 94,236 actions privilégiées, 6% cumulatif. Il y avait donc, au 31 mars 1963, 1,555,714 actions de cette catégorie encore en cours.

Atlas Steels Limited a notifié la Bourse de Montréal, à la fermeture des affaires le 16 avril, qu'il y avait 845 actionnaires détenant 85,952 actions qui n'avaient pas reçu de distributions sur les actions en mains et que sur le total présumé 70 actionnaires ne résidaient pas au Canada et qu'ils détenaient 11,245 actions.

La ville de Dollard-des-Ormeaux, celle de Greenfield Park et enfin celle de Côte St-Jean emprunteront sous peu.

Oshawa Wholesale Ltd a gagné \$1.57 l'action de la classe A en 1962 vs \$1.22 en 1961.

B. C. Forest Products Ltd a réalisé un bénéfice équivalent à 41 cts l'action durant le premier trimestre vs 33 cts durant le même espace de temps l'an dernier.

Bourse de New-York

Allure mixte à Wall Street, au début de cette semaine

NEW-YORK — Les sidérurgiques ont décliné hier en Place newyorkaise et l'ensemble de la cote présentait une allure irrégulière à la fermeture.

Les caoutchoutières, les chemins de fer et les produits pharmaceutiques ont progressé cependant que les automobiles, les transports aériens, les produits chimiques, les tabacs et les métaux communs ont décliné.

Le moyen de la Presse Associée établit pour 60 valeurs à cédé 1 à 258.7.

Le virement a été de 5,140,000 actions au regard de 4,640,000 vendus.

U. S. Steel a été à nouveau le stock le plus en demande, cédant un point à 51 3/4 sur un déplacement de 76,500 actions.

Dans le secteur des automobiles, Chrysler a gagné 3/8. Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a gagné 7/8 cependant que Distillers Seagrams, Hudson Bay Mining et Walker Gooderham accusaient des gains de 1/2. Par contre, International Nickel a cédé 7/8, Dome Mines et Granby Mining 1/4.

Les cours étaient mixtes au milieu d'une activité modérée à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a cédé 1/2 et Preston 1/4 cependant que Shaginwin a gagné 1/4 et Brazilian Traction 1/8.

1963 a bien débuté pour Du Pont of Canada Limited

Au dire de son président M. Herbert H. Lank

Lors de la cinquante-deuxième assemblée annuelle des actionnaires de Du Pont of Canada Limited, le président Herbert H. Lank a déclaré que les ventes de cette compagnie au cours du premier trimestre de 1963 ont été de 12 pour cent plus élevées que pendant la période correspondante de l'année dernière. Le revenu net a eu une légère avance par rapport à l'an dernier.

L'augmentation du revenu provenant des ventes ne s'est pas entièrement traduite par une augmentation des bénéfices en raison des frais initiaux élevés des nouvelles usines de fibre spandex et de fil de nylon à tapis, des frais résultant d'une activité nettement accrue dans le domaine de la construction et de la réduction des prix de certaines fibres de nylon.

M. Lank a souligné qu'au cours des dernières 8 années et demie, les ventes ont augmenté de 127 pour cent, en dépit du fait que la compagnie a réduit de 18 pour cent les prix de vente de ses produits.

"Tout le monde a bénéficié de cette croissance. En 1962, nous avons versé 137 pour cent de plus en salaires et gages, 121 pour cent de plus en contributions aux avantages sociaux des employés, 119 pour cent de plus en impôt et 60 pour cent de plus en dividendes qu'au cours de l'année 1954.

"Cette expansion a rendu nécessaire l'embauchage de 2,000 employés supplémentaires, soit une augmentation de 75 pour cent au regard de juillet 1954. Au cours de la même période, les nouvelles mises de fonds se sont chiffrées par \$79,400,000, principalement pour de nouvelles constructions et du nouvel équipement. Ce montant représente une mise de fonds de \$40,000,000 pour chaque nouvel employé embauché.

À la fin de l'exercice 1962, il restait \$20,000,000 à dépenser pour la réalisation de projets déjà approuvés, portant particulièrement sur l'expansion et la modernisation des installations de fabrication du nylon.

"En résumé," a dit M. Lank, "nous sommes engagés bien avant dans une nouvelle et importante étape d'expansion".

Il a fait remarquer que les membres du nouveau gouvernement qui sera formé à Ottawa, ainsi que ceux des autres partis politiques se sont déclarés convaincus que l'expansion de l'industrie secondaire, ou industrie de transformation, est d'une importance primordiale. L'industrie, naturellement, a hâte de voir ses déclarations se traduire en actes concrets.

Le rendement national en 1962 en marchandises et en services a atteint un niveau sans précédent. Le revenu par capita a accusé sa première augmentation d'importance en sept ans. Les investissements de capitaux ont augmenté de même que l'emploi. Les résultats d'ensemble de l'économie canadienne furent parmi les meilleures du monde occidental.

Il a souligné qu'à la longue un pays, tout comme un particulier, doit régler ses dépenses.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière, avec leurs changements:

INDUSTRIELS				MINES			
Volume	Dernière vente	Changmt de la semaine		Volume	Dernière vente	Changmt de la semaine	
42,543 Dom. Tar.	19 1/2	+ 1/4		264,200 Fox Lake	34	+ 1/4	
38,483 Cdn. Chemical	10 1/2	+ 1/4		97,108 Alcan. Al.	24 1/2	+ 1/4	
34,927 Cdn. Brew.	11 1/4	+ 1/4		85,580 Fab. Metal	14 1/2	+ 1/4	
33,850 Massey	14 1/4	+ 1/4		44,500 Cdn. Copper	12	+ 1/4	
29,102 Que. Nat. Gas	8 1/2	+ 1/4		55,500 Silver Summit	77	+ 1/4	
28,575 Atlas Steels	2 1/2	—		52,550 Midpaca	2 1/2	+ 1/4	
29,214 Cons. Smelters	2 1/2	—		46,500 Vanguard	2 1/2	+ 1/4	
24,544 C.P.R.	2 1/2	+ 1/4		38,850 Klenz	3 1/2	+ 1/4	
19,778 Power Corp.	3 1/2	+ 1/4		38,500 Alor	4 1/2	+ 1/4	
				34,000 Dom. Lashide	31	+ 1/4	

NOMINATION B-A



L.P. BLASER

The British American Oil Company Limited annonce la nomination de L. P. Blaser comme vice-président de la fabrication. Depuis 1958 monsieur Blaser avait été gérant général de la fabrication pour la compagnie.

Diplômé en génie chimique de l'université de la Saskatchewan, monsieur Blaser a fait partie de la raffinerie de Calgary en 1939. Pendant les 24 dernières années, il a occupé plusieurs positions clés dans le département de la fabrication, incluant celle d'ingénieur en charge de la fabrication à Toronto, assistant adjoint de la raffinerie Moose Jaw et chef ingénieur, siège social.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand	1.51 1/2
Allemagne, dm	2.087
Angleterre, livre	3.01 1/2
Argentine, peso	0.082
Australie, livre Aust.	2.41 1/2
Autriche, schilling	0.418
Belgique, franc	0.216
Bresil, cruzeiro	0.024
Chili, escudo	3.445
Denmark, couronne	1.551
Espagne, peseta	0.181
France, franc	2.198
Hollande, florin	2.997
Italie, lire	0.01734
Japon, yen	0.030
Mexique, peso	0.083
New-York, dollar	1.07 21/32
Norvège, couronne	1.508
Nouv. Zél., livre N.Z.	3.00 1/2
Pérou, sol	0.0403
Suède, couronne	2.074
Suisse, franc	2.487
Tchécoslovaquie, cour.	1.509
Venezuela, bolivar	2.380

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY LIMITED

Avis de dividende

Avis est, par la présente, donné qu'un dividende de vingt-cinq cts (25c) par action, pour le second trimestre se terminant le 30 juin 1963 (étant au prix d'un dollar par action, par année), a été déclaré sur les actions ordinaires émises, sans valeur au pair, de la compagnie, autres que les actions ordinaires sous restriction. Le dit dividende est payable en fonds canadiens, le 2 juillet 1963, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le jour de juin 1963.

G. W. K. MACDONALD, Secrétaire.

DATE à Toronto, le 18 avril 1963.

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours

Exécution des commandes de Bourse

Wood, Gundy & Compagnie

Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2

Téléphone: 866-8321

Exigez de votre courtier un Fonds Mutuel canadien-français

FONDS MIXTE RADISSON R.I.

4 est, rue Notre-Dame Montréal 1

OCCASION D'EMPLOI pour un poste financier senior

Salaires initiaux jusqu'à \$12,000. par année

La Situation

Une entreprise manufacturière bien établie et progressive de la région métropolitaine offre, par suite de l'accroissement de ses affaires, un nouveau poste administratif. Au début, avant d'être nommé à un poste supérieur de la société, le candidat choisira s'occuper comme conseiller des affaires financières, pour fin de contrôle des opérations de la société.

Le Candidat

Le candidat doit être un jeune et actif administrateur financier, bilingue, âgé de 28 à 38 ans; il doit posséder des qualifications professionnelles au niveau de celles d'un comptable agréé (C.A.) ou d'un niveau comparable. Il doit en outre posséder une expérience industrielle en prix de revient, ainsi que l'usage des calculateurs électroniques. Il pourra également faire l'analyse détaillée des états financiers, pour fin de contrôle des opérations de la société.

Au nom du sport: 216 morts depuis 1945

La boxe, cette belle boucherie!

CHAMPIONS TUES DANS L'ARENE:

- Walter Croft: mort le 6 décembre 1897 à Londres
- Jimmy Doyle: mort le 24 juin 1947 à Cleveland
- Benny Kid Paret: mort le 3 avril 1962 à New-York
- Davey Moore: mort le 25 mars 1963 à Los Angeles
- Voilà la révélation du Ring Magazine!

Le seul Sport au monde où l'unique but d'un des deux adversaires est de blesser l'autre... en l'annihilant le plus vite possible!

La boxe... sauvegarde en champ clos!

On ne peut pas plus supprimer la boxe au tableau des sports qu'on ne peut supprimer la prostitution! Les deux s'adressent aux plus bas instincts qui affligent l'humanité et il faudra continuer d'endurer les deux dans notre société corrompue jusqu'à la mort. Reste le droit de ne pas être d'accord et je m'en sers pour dire ici quelques faits patents à ce prétendu sport qu'on ose appeler le "Noble Art".

Quand on dit que les boxeurs ont adopté ce métier parce qu'ils n'en connaissent pas d'autres qui pourraient leur procurer une aussi bonne subsistance, vous avouerez que les demoiselles de petite vertu peuvent en dire autant et qu'elles ne sont pas plus acceptables pour cela!

Quand on dit que la boxe est un sport fascinant, qui donne du prestige à un homme parce que, sans autre arme que ses deux poings, il prouve sa supériorité sur son vis-à-vis, je dis, moi, que n'importe quelle bête féroce en fait autant en n'obéissant qu'à son instinct de conservation: sur le plan humain, il existe d'autres normes de supériorité!

Quand vous affirmez, messieurs les défenseurs de la boxe, que c'est un sport sain et qu'après tout ce n'est que l'art de se défendre, voici ma réponse: "Donnez-moi un coup de poing en plein visage et je serai parfaitement de votre avis; tenez-vous bien, car vous allez avoir à vous défendre et à prouver, je vous le jure... mais ça ne sera de santé pour personne, car vous ne serez si lâches que vous ne voudrez riposter!" A partir de ce moment, qui parle de se défendre? Les deux boxeurs attaquent avec furie, avec toute la force de la rage et de l'affront subi. Pas de demi-mesure, le boxeur ne frappe pas son adversaire, que je sache, pour lui faire mal "rien qu'un petit peu!" Il frappe comme un sourd pour descendre son adversaire avec toute l'énergie dont il dispose! Tant pis s'il y a meurtre légalisé, la société ne le punira pas, car le tout s'est déroulé au nom du sport!

Un homme de science de la réputation du docteur Penfield peut consacrer sa vie à l'étude du cerveau humain pour tenter d'en expliquer le mécanisme, pour tenter de guérir le moindre rhume de cerveau, sans jamais parvenir à son but.

Que fait la SOCIÉTÉ pour l'aider? La société, pour aider cet homme de science — et cela vaut pour tous les docteurs Penfield du monde entier, il va sans dire — permet à ses congénères de se matraquer la cervelle pour le plus grand plaisir de satisfaire les instincts les plus bas et les plus vils de l'humanité: voir un homme doué d'une raison et d'une intelligence (?) s'en servir pour en priver son frère sous le fallacieux prétexte qu'ils ne peuvent gagner leur vie autrement!

La société est coupable!

Quand je dis la société, je veux dire ceux qui gouvernent, ceux qui font les lois, permettent ceci et défendent cela. Je ne veux pas dire les commissions athlétiques qui ne font pas la différence entre ce qui mérite d'être appelé un sport et la sauvegarde en champ clos qu'est la boxe, je veux dire les gouvernements qui défendent les combats de coqs parce que c'est inhumain et qui laissent les humains se déchirer, se lacérer le visage et se marteler le cerveau comme si c'était une marque de distinction, une marque d'intelligence, comme si la boxe aidait à la civilisation des masses et ennoblissait ceux qui la pratiquent!

Ça forme surtout des loques humaines et des rebuts de la société

Tous ceux qui veulent perpétuer la tradition des hommes primitifs, de l'âge des cavernes, trouvent mille et une raisons de chanter les vertus de la boxe. C'est formateur, disent-ils! Il ne faudrait pas fouiller bien loin ni trop creuser pour déterrer tous les dossiers criminels de plus d'un champion du monde, n'est-ce pas, à commencer par le champion actuel des poids lourds, Liston. Non seulement la boxe, ce n'est pas formateur, mais ça entraîne automatiquement ceux qui s'y adonnent à fréquenter, qu'ils le veuillent ou non, la pègre, les forces à vivre dans ce milieu sordide. Il s'agit ici des boxeurs professionnels. Mais là toujours, en plus de ce privilège de pouvoir vivre en ce milieu salubre (!), il y a toujours le coup de poing meurtrier qui rendra infirme pour la vie l'adversaire ou tuera ni plus ni moins le gars qui s'oppose à ses ambitions. Où est la formation là-dedans, où est la morale?

OU EST LAVORANTE?

Certains autres déclarent: "Après tout, personne ne force ces boxeurs à monter dans une arène de boxe. S'ils le font, c'est qu'ils sont parfaitement capables d'en accepter les responsabilités attenantes à ce métier, conscients qu'ils sont de ce qui peut leur arriver!" Voilà ce que certains disent; voilà ce que je leur réponds: "Ils ne savent tellement pas ce qui peut leur arriver qu'on est obligé, pour les protéger contre leur propre bestialité, d'avoir un médecin, quand ce n'est pas deux, autour de l'arène pour arrêter la boucherie au cas où un des coups portés infligerait des dommages sérieux, mettrait la vie de l'autre en danger!" Et on appelle ça le Noble Art! Ce n'est pas non plus parce qu'ils savent à quoi ils s'exposent qu'on doit les laisser faire; s'ils s'exposent à un suicide, la société doit certainement voir à ce qu'il ne soit pas commis. Là-dessus, on me rappellera que c'est justement le but des commissions athlétiques de voir à ce que les promoteurs calibrent bien leurs programmes et que les deux adversaires soient véritablement d'égale force. Je répéterai encore ici que le coup de poing d'un aspirant champion est aussi meurtrier que le coup de poing du dit champion. Et Benny Kid Paret et Davey Moore étaient champions eux aussi.

Le boxeur accepte ses responsabilités?

Comment peut-il le faire sans savoir les dommages irréparables qu'il va causer ou dont il va être victime? Emile Griffith, s'il avait su que ses coups de poings allaient tuer Kid Paret, serait-il monté quand même dans l'arène? J'en doute fort! Et le boxeur marié, à qui l'idée peut venir qu'il peut se faire tuer dans l'arène, accepterait-il sciemment de laisser dans le deuil sa femme et ses enfants? Est-ce que la société ne doit pas empêcher de commettre un tel acte de folie? Quand on sait le sort réservé aux champions mêmes — Paret et Moore tués entre quatre câbles — quel sort peut-on vraiment imaginer pour ceux qui n'ont aucun talent et qui persistent à servir de sacs de sable humains à leurs adversaires? Ils deviendront des rebuts de la société et dont la société devra prendre soin en plus!

Un des arguments les plus faux jamais entendus pour démontrer que la boxe est un sport est celui disant: "Trouvez-moi un sport où les deux antagonistes sont plus sincèrement amis après le combat qu'avant! Regardez ces boxeurs se taper dans le dos avant le match et après le match..."

Comme si on pouvait ignorer, tout au cours du match, les coups vicieux portés aux reins et à la nuque d'un adversaire, comme si on pouvait ne pas se souvenir de la joie sadique d'un boxeur à taper sur l'oeil tuméfié de son adversaire, de taper à grands coups de marteau-pilon la gueule de son vis-à-vis, gueule tordue par le rictus stupide d'un sourire orgueilleux; les deux hommes, me direz-vous sont contents de leur "belle ouvrage" et se félicitent... probablement mutuellement d'être encore de ce monde... mais pour combien de temps? Et plus la bataille a été "crucifiante," plus la foule manifeste son enthousiasme, qui tient parfois du délire! Je me rappelle fort bien, entre autres, un certain combat Dauthuille-La-Motta où j'ai hurlé plus fort que tous les 15,000 spectateurs réunis au Forum ce soir-là; ce fut un combat sanglant et les Romains des temps anciens sûrement n'en auraient pas exigé autant! Mais je dois dire aussi que je n'en suis pas plus glorieux aujourd'hui de m'être laissé aller à cet emportement sadique et bestial!

Pourquoi fait-on de la boxe?

Pour sortir de la misère et faire de l'argent le plus vite possible? Pour être quelqu'un de célèbre? On peut faire toute autre chose et obtenir les mêmes résultats sans mettre la vie de son prochain en danger, sans exposer la sienne inutilement, on peut tout faire ça en fréquentant des milieux honnêtes, en pratiquant d'autres exercices qui sont et de beaucoup plus sains qu'un entraînement dans un gymnase crasseux et suintant les microbes. Je sais parfaitement bien que tous les gymnases ne sont pas tous crasseux; mais, contre un de reluisant, je peux en nommer dix puant la résine et la sueur.

Eliminer la pègre?

Vous croyez que c'est la solution de l'épuration de la boxe? J'en doute fort et pour plusieurs raisons. Tout d'abord, tant qu'autour de ces rencontres bestiales qu'on dit pour un championnat du monde on agitera des millions de dollars, les requins de la pègre tourneront autour et feront des participants des marionnettes, y incluant la

par
Jean-Paul
COFSKY

Et les cataplasmes sur une jambe de bois?

Quelques-uns ont la décence d'avouer que la boxe est un métier dangereux et proposent de la rendre inoffensive par les moyens suivants:

Adopter des gants plus épais, de 10 onces au lieu de 8: Il n'y a qu'une réponse à cela: les poings des combattants eux ne ramolliront pas et rien ne prouve que les coups seront moins dangereux; leur portée sera tout simplement de la dynamite à retardement. Un peu comme quelqu'un qui met toute la bouteille de ginger ale dans son verre de rye sous prétexte que l'effet sera moins direct. La proportion d'alcool est toujours la même. Après le Xème verre, il sera K.O. tout comme s'il avait pris sa boisson pure.

Adopter des rondes de 2 minutes au lieu de 3: Zéro comme argument frappant. Un coup de poing se donne en une seconde et le résultat est le même, qu'il soit donné en dedans de 2 minutes ou 3!

Avoir un médecin dans chacun des coins des deux boxeurs: Les médecins n'empêcheront pas les boxeurs de s'attraper, produisant les mêmes résultats.

Permettre aux médecins autour de l'arène de signaler par bouton-poussoir la fin de la rencontre au moment où ils jugeront qu'un des deux combattants en a trop pris! Rendu là, le mal est fait; il est déjà trop tard. Ce n'est pas le médecin dont on a besoin, c'est la morgue qu'il faut!

Le bataillon des gueules tordues, des nez aplatis, des cerveaux ramollis est là pour le prouver et si l'on veut réellement devenir macabre, on n'a qu'à citer les noms d'un Lavorante, paralysé pour le reste de ses jours, celui de Kid Paret, de Davey Moore, de Francesco Valesquez, de Norman Smith, d'Enzo Barelli et d'Omar Olive, ces CINQ derniers morts depuis le début de l'année, cinq dans DEUX AMATEURS parmi eux... ce qui devrait être suffisant également pour faire le procès des amateurs par la même occasion! D'ailleurs, la déclaration de l'Observateur Romano en conclut que la boxe "est intrinsèquement contraire à la loi morale" et ce témoignage suffit pour cataloguer la boxe amateur dans une catégorie aussi néfaste comme résultats que la boxe professionnelle: il n'y a pas telle chose que des morts professionnels et des morts amateurs!

Tous ces remèdes qu'on propose portent à faux. Si vous enlève de la boxe l'élément "boucherie," personne n'est plus intéressé à ce prétendu sport. Vous serez tous les premiers à tourner le bouton de votre télévision en vous déclarant, dégoûtés: "Quelle farce, il ne s'est pas donné un seul bon coup de poing!"

Le fait le plus révélateur et le plus inquiétant est celui, universellement reconnu, qui vous force d'avouer que la qualité première que vous exigez d'un champion boxeur, c'est qu'il possède un instinct de tueur! Tant que la société permettra à deux hommes de se affronter entre quatre câbles dans le seul but de se détruire au nom du sport, je dirai que la civilisation n'a pas avancé d'un pouce depuis l'âge des cavernes... d'où nous sommes à peine sortis, si l'on continue de tolérer que la boxe existe!

le console et acc. meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 28-362. — MARCEL GRENIER, Demandeur, vs HENRI PERREAULT, Défendeur. Le 2 mai 1963, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 2904, rue Dandurand, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, P. E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 360-350. — MOE KOHL, demandeur, vs ALBERT BERGERON, demandeur, vs ALBERT BERGERON, demandeur. Le 2 mai 1963, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 2164, rue Desjardins, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, P. E. LINTEAU, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 692-807. — ARMANDO GIAMPA, demandeur, vs YVON LORANGE, demandeur. Le 2 mai 1963, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 6904, 13e avenue, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, P. E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 693-883. — GUARDIAN ACCOUNT BUYERS REG'D, demandeur, vs LUIGI BORDIGNON, demandeur. Le 2 mai 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 9115, 3e avenue, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, mode de table et acc. 17 pcs; 1) machine pour coudre Paymaster; 1) congélateur pour coque et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 388-912. — HUNTER INVESTMENTS LTD, demandeur, vs DAME BARBARA RAPPE, demandeur. Le 2 mai 1963 à 1 heure de l'avant-midi au domicile antérieur du dit défendeur au No 4098 rue Monseigneur, en la cité de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, mode de table et acc. 17 pcs; 1) machine pour coudre Paymaster; 1) congélateur pour coque et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 388-912. — HUNTER INVESTMENTS LTD, demandeur, vs DAME BARBARA RAPPE, demandeur. Le 2 mai 1963 à 1 heure de l'avant-midi au domicile antérieur du dit défendeur au No 4098 rue Monseigneur, en la cité de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, mode de table et acc. 17 pcs; 1) machine pour coudre Paymaster; 1) congélateur pour coque et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 388-912. — HUNTER INVESTMENTS LTD, demandeur, vs DAME BARBARA RAPPE, demandeur. Le 2 mai 1963 à 1 heure de l'avant-midi au domicile antérieur du dit défendeur au No 4098 rue Monseigneur, en la cité de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, mode de table et acc. 17 pcs; 1) machine pour coudre Paymaster; 1) congélateur pour coque et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 388-912. — HUNTER INVESTMENTS LTD, demandeur, vs DAME BARBARA RAPPE, demandeur. Le 2 mai 1963 à 1 heure de l'avant-midi au domicile antérieur du dit défendeur au No 4098 rue Monseigneur, en la cité de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, mode de table et acc. 17 pcs; 1) machine pour coudre Paymaster; 1) congélateur pour coque et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 388-912. — HUNTER INVESTMENTS LTD, demandeur, vs DAME BARBARA RAPPE, demandeur. Le 2 mai 1963 à 1 heure de l'avant-midi au domicile antérieur du dit défendeur au No 4098 rue Monseigneur, en la cité de Montréal-Nord, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur, mode de table et acc. 17 pcs; 1) machine pour coudre Paymaster; 1) congélateur pour coque et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 22 avril 1963.



Figure éloquent d'un ex-champion du monde du nom de Brown, qui exprimait très probablement ici sa joie de vivre! Il a perdu son titre aux mains de Carlos Ortiz.



Belhadri Belkheir sait qu'une âme saine dans un corps sain est la formule idéale pour vaincre sans périls! sans périls???



Un géant momifié! Alejandro Lavorante, paralysé depuis des mois et des mois, git dans un hôpital comme le symbole de l'holocauste de la raison à la bête humaine. Et la boxe continue son oeuvre!



Benny Kid Paret sur son lit de mort. "Mort, où est ta victoire?"

L'incendie de l'Assomption (avec dégâts de \$300,000) est un crime

Par Marcel VLEMINCKX

L'enquête qui se poursuit au palais de justice de Montréal depuis une semaine devant un commissaire provincial des incendies provoquera dans les heures à venir l'arrestation, comme témoins importants, d'une dizaine d'autres individus.

A l'heure actuelle, les autorités policières détiennent six personnes pour fins d'interrogatoire. Il s'agit pour la plupart d'évaluateurs d'assurance-incendie. Au hasard de conversations avec les divers procureurs intéressés à l'affaire en défense, il nous a été possible de pénétrer le secret de l'identité d'une partie de ces témoins.

Deux de ces témoins importants, Gerald Lapiere et Johny Malinofsky ont été entendus, hier, par le commissaire enquêteur.

Demain et dans les jours à venir, les ajusteurs Jean-Claude Duquette, Willie Jarjour, Lucien Dupuy et Dominic Dalerio devront répondre à leur tour aux questions des procureurs de la Couronne devant le commissaire-enquêteur.

Lucien Dupuy est impliqué déjà comme accusé dans l'incendie d'un restaurant sur l'avenue Canot à Ville Mont-Royal, survenu le 3 décembre 1962. En outre, il est accusé d'avoir proféré des menaces envers une jeune fille, Lise Guérin, témoin de la Couronne dans cette affaire d'incendie criminel.

Hier, l'audience des témoignages des Malinofsky et Lapiere a donné lieu à des scènes de violence verbale entre les procureurs de la Couronne, Gérard Lapiere et Jacques Durois et Me Paul Aubut qui représente les témoins avec ses collègues Antonio Lamer, Myer Gross, Gérard Hébert.

L'interrogatoire de Gerald Lapiere aurait permis au commissaire-enquêteur de déterminer hors de tout doute que l'incendie de quelques maisons et hangars, à l'Assomption, le dimanche 7 avril dernier, a été allumé par une main criminelle.

On a déposé comme pièces à conviction une douzaine de déclarations de jurex. Mais ce détergent puissant avait été remplacé par du naphte et de l'essence à en juger par l'odeur qui s'en dégageait lors de leur saisie.

Saisie qui aurait été effectuée dans le bureau de l'évaluateur Lapiere.

Soulignons ici que c'est précisément l'incendie de

L'Assomption qui a mis en branle une vaste enquête sur un réseau d'incendiaires à travers la province.

Jusqu'à cet incendie, le commissariat provincial n'avait pu établir une continuité, un lien entre les divers sinistres criminels ou présumés criminels qui se produisaient ici et là dans la région de Montréal et de Québec depuis l'automne dernier.

Les enquêteurs ont la conviction, étayée de plus en plus par des preuves obtenues par l'interrogatoire des témoins importants, que les "allumeurs" (torch) de Montréal allaient travailler à Québec qui, à son tour, dépechait ses

propres allumeurs dans la métropole, histoire de dépiéter les recherches policières.

Me Jean Bienvenu, de Québec, chargé par le procureur général de coordonner judiciairement l'enquête provinciale, est revenu à Montréal hier.

Il nous a affirmé que la publicité faite la semaine dernière dans les journaux de Montréal à l'enquête en cours, avait été fortement préjudiciable à l'enquête menée à Québec même dans les nombreux sinistres criminels qui y ont éclaté à l'automne et durant l'hiver.

Me Bienvenu a exprimé sa volonté de bannir à nouveau, aujourd'hui, les journalistes de l'audience.

Solbec et métallos se rencontrent sans succès

QUÉBEC (DNC) — Les représentants de la compagnie Solbec Copper Mines et les représentants du syndicat local des métallogistes unis d'Amérique de la Solbec, dont les membres sont en grève depuis près de huit semaines, se sont rencontrés hier à Québec, sous la présidence de M. Noël Bérubé, du ministère du travail, pour une séance de conciliation.

Aucune entente n'étant intervenue, le conciliateur du ministère a convenu de rencontrer séparément chacune des deux parties au cours de la semaine qui vient, pour tenter d'opérer un rapprochement.

Selon les rapports, la compagnie s'opposerait catégoriquement et sans nuances à la requête du syndicat touchant la sécurité syndicale, ou retenue des cotisations syndicales à la source.

D'autre part, les représentants patronaux seraient quelque peu inquiets des récentes déclarations du ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, qui qualifiait de socialement rétrograde et économiquement dangereuse un tel refus de la part des compagnies qui exploitent les métaux non ferreux au Québec.

Les grévistes de la Solbec, par contre, ont été "agréables-

ment surpris" de l'intervention de M. Lévesque.

Le représentant des métallogistes unis d'Amérique, M. Gérard Duquenois, a déclaré que "pour une fois, les syndicats entendaient une déclaration précise, et qu'ils en sont d'autant plus surpris que le ministre du travail, de son côté, a une attitude "assez nonchalante".

Noranda: il n'y a pas de malaise à la Solbec...

"Il n'y a pas de malaise à Noranda et les relations de la compagnie avec ses employés sont excellentes", vient de déclarer M. J.R. Bradford, président de Noranda Mines.

M. Bradford faisait allusion aux rapports récents de certains journaux à l'effet que l'absence de retenue syndicale obligatoire dans l'industrie minière du Québec était une cause de malaise constant.

"Nous croyons fermement que chaque employé doit avoir le droit d'appartenir au syndicat de son choix et de verser une cotisation, s'il le désire", a dit M. Bradford. "Si les organisations syndicales s'acquiescent de leur devoir convenablement et dans l'intérêt des travailleurs, alors les ouvriers appuieront leur syndicat et lui paieront leur cotisation."

AVIS DE DÉCÈS

BERNA — A Montréal, le 21 avril 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Louis Berna, époux de feu Blanche Guidazio, père de Peter et grand-père de Louis et Diana. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, Le convoi funèbre partira du salon J. R. Deslauriers Ltée, no 5650 Chemin Côte des Neiges, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense, où le service sera célébré à 10h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien
2106, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT
MONTREAL — VI. 9-2371

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Dans une économie en voie de socialisation entreprises et syndicats doivent changer

Par Evelyn GAGNON

QUÉBEC. — Les entreprises aussi bien que les syndicats devront modifier radicalement leurs perspectives pour s'adapter aux conditions d'une économie en voie de socialisation. C'est ce qui ressort des deux exposés présentés hier après-midi au 18e congrès des relations industrielles de l'université Laval.

Pour ce qui est des syndicats, ils devront modifier leur perspective en ce qui a trait à la négociation collective et à la grève, a affirmé M. Louis-Marie Tremblay, professeur au Centre de relations industrielles de l'université de Montréal.

"La négociation s'effectuera au niveau industriel ou multio-industriel. Le contrat collectif servira, en quelque sorte, d'autogouvernement de l'industrie et exigera des contacts étroits et continus, systématisés et professionnalisés entre les représentants des divers agents de l'économie. Dans les rapports collectifs, un caractère public sera substitué au caractère privé", expliqua M. Tremblay.

Il a ajouté que "les unions deviendront moins nombreuses, mais plus larges et englobantes. Elles seront centrées sur un procédé technologique de production plutôt que sur le métier ou le produit".

Dans ce contexte, "la grève prendra un sens nouveau et de nouvelles formules de solution des conflits devront être trou-

S'il y a tyrannie dans la socialisation, la faute en sera à la paresse (abbé Dion)

QUÉBEC (DNC) — "Si la socialisation en vient à tyranniser ce qui est, la responsabilité n'en sera pas à la socialisation elle-même, mais à notre paresse, à notre manque de volonté et à notre absence d'imagination".

C'est ainsi que M. l'abbé Gérard Dion, directeur du département des relations industrielles de l'université Laval, a conclu hier, au 18e congrès des relations industrielles — dont le thème est "Socialisation et relations industrielles" — un exposé définissant le mot socialisation.

Ce terme a plusieurs sens, selon lui, et d'abord, le sens psychosociologique, qui désigne le processus selon lequel l'être humain prend conscience de son environnement social et s'y adapte. Ensuite, le sens économique-juridique, qui désigne la propriété collective des moyens de production.

Mais c'est au troisième sens qu'il accordait à ce mot que l'abbé Dion s'est attaché. C'est le sens sociologique. Le sens aussi auquel renvoie le pape Jean XXIII dans l'encyclique Mater et Magistra, et qui a trait "à la fois aux hommes, aux biens et aux institutions, c'est un processus socio-culturel qui touche toute l'existence. C'est la tendance perpétuelle de l'homme vers une communication avec ses semblables, vers la coopération, vers l'association, et au-dessus de tout vers l'amitié".

En ce sens, la socialisation n'est pas une doctrine, mais un fait. "Ce fait n'est pas statique, il n'est pas une donnée finie, achevée, mais il est un mouvement dynamique. En ce sens, il est autant une tâche à accomplir qu'une réalité existentielle". Plus il y a de civilisation, plus il y a de socialisation.

La socialisation ne doit pas être confondue avec l'étatisation, qui n'est qu'un moyen de la première, même si c'est parfois un moyen nécessaire. De même, il faut distinguer socialisation et socialisme, ce dernier étant une doctrine, et non un fait d'évolution.

La socialisation entraîne cependant une plus grande intervention de l'Etat. Mais ce rôle plus étendu de l'Etat doit être accompagné d'une plus grande conscience du bien commun, tant chez les citoyens que chez les politiciens.

Les adieux de M. Diefenbaker à la nation

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré, dimanche soir, à la télévision qu'en devenant chef de l'opposition, il tentera de remplir son nouveau poste en toute honnêteté, distribuant "louanges quand elles seront méritées et critiques quand il le faudra".

"Il n'y aura jamais d'obstruction", a-t-il dit au cours d'une allocution de 10 minutes.

"Sans une opposition efficace et responsable, a-t-il ajouté, il ne peut y avoir de gouvernement efficace".

M. Diefenbaker quitte son poste de premier ministre "sans rancoeur".

"Au cours des dernières semaines, a-t-il dit, j'ai reçu un grand nombre de lettres me demandant d'attendre la réunion des Chambres et le verdict du Parlement avant de démissionner. Je ne crois pas que c'eût été constitutionnellement possible. M. Lester Pearson, dont le parti a obtenu le plus de sièges, est premier ministre; à lui vont mes félicitations et mes meilleurs vœux. C'est un caractère fondamental de notre régime démocratique, que ces changements de gouvernement se fassent sans troubles, sans accros".

Un porte-parole du BGR a fait savoir que les stations de télédiffusion sont soumises à la loi et doivent satisfaire à certaines obligations nationales. La diffusion de programmes par câble n'est pas touchée par les dispositions de la loi. "En conséquence, a-t-il dit, si les vues que nous avons sur le plan national doivent subir quelque préjudice par ces systèmes privés, le BGR estime qu'il est de son ressort de prendre les dispositions utiles au bon ordre en cette matière".

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT À LOUER

6985 EST, SHERBROOKE
3-5 pièces, neuf, chauffage, incinérateur, eau chaude, cuisine, réfrigérateur, conciergerie.
CL. 9-5983 - CL. 9-0414

ASSURANCE

TOUT RISQUE, assurance automobile, attention spéciale aux nouveaux chauffeurs, mois pour payer. — Tél. 5-2011, 27-4-63

À VENDRE

PAIRE DE SKIS avec harnais et bâtons, 500 tout compris, pour personne environ 5'8". — Tél. 4-6263, 29-4-63

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Grand 5 pièces fermées, fenêtrage panoramique, cave semi-fini. Cap. int. et tax. inclut: \$82, par mois. Particulier. 961 MAURICE. — Tél.: 581-4334, J.N.O.

CHALET D'ÉTÉ À VENDRE

BORD DU LAC des Deux-Montagnes, près St-Hubert, intérieur semi-fini, endroit magnifique, plage, pêche, comptant à discuter, hanté 520 par mois, particulier. Pour voir photo, 4322, rue St-Hubert - tél. 324-2334, J.N.O.

COTTAGE À VENDRE

RIVE-SUD — Split level très moderne, 7 apps plus sous-sol fini. Très grand terrain complètement paysagé. Fenêtrage panoramique donnant sur bosquet, \$18,000 dont \$3,000 comptant. Domaine Bellefleur. — OR. 4-1974, 27-4-63

DEMANDE D'EMPLOI

BIBLIOTHECAIRE, B.A., B.B.I., 3 ans d'expérience, recherche emploi bibliothèque grand centre. Ecrire: T.C. 2710, St-Laurent, app. 13, Montréal. 23-4-63

FEMMES DEMANDÉES

LA MARINE ROYALE
DU CANADA DEMANDE

DIX OFFICIERS POUR LE SERVICE FÉMININ

AGE — De 21 à 35 ans et être célibataire

EDUCATION — 12e année scientifique ou l'équivalent

PÉRIODE D'ENTRAÎNEMENT — 2 ou 3 ans

GRADE À L'ENROLEMENT — Sous-lieutenant intérimaire

SOLDE — \$3,600 par année au début

AFFECTATION — En Nouvelle-Écosse au début

BOÎTES MÉDICAUX ET DENTAIRE — Gratuit

Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er mai 1963. Les candidatures seront avisées des résultats des concours au plus tard le 1er juin 1963. Les candidatures choisies seront enrôlées le 2 juillet 1963. Pour tous renseignements et formulaires d'inscription, s'adresser, écrire ou téléphoner à l'officier recruteur de la Marine aux bureaux suivants:

2055, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.
Tél. VI. 2-6221 ou VI. 2-9022
1048, rue St-Jean, Québec, P.Q.
Tél. 224-7049 24-4-63

LOGEMENT À LOUER

TROIS PIÈCES fermées, chauffées, dans triplex neuf, 220, \$75. — DU. 9-0574, 3-3-63

HOMMES DEMANDÉS

DEUX ADJOINTS — service de planification — pour organisme opérant dans toute la province. Formation universitaire et un minimum de quatre ans d'expérience dans l'industrie ou le service public. Une expérience pertinente pourra suppléer à la formation universitaire. Salaire initial: \$8,000. Situation stable à Québec. Discretion assurée. "Curriculum vitae" complet à case 437, "Le Devoir".

MAISON À VENDRE

DUPLEX, neuf, détaché, 2-5 apps, entrées séparées, sous-sol fini, garage, chauffage central, près école, centre commercial, autobus. Haut loué pour 5 ans. \$150-52 des Amériques, tél. 721-5320, J.N.O.

OUTREMENT — Maison uni-familiale, moderne, tél. 731-2517, J.N.O.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Attention communautés religieuses!

Près université de Montréal, très grande propriété comprenant bureau de réception, chapelle, réfectoire, 2 cuisines, 27 chambres à coucher avec lavabos, 7 salles de bain, terrain 150 x 100, système d'alarme incendie, chauffage huile, occupation à être discutée, prix demandé \$235,000. Cette propriété est offerte en vente en exclusivité. Pour renseignements ou visite, consultez: ROLAND AUDETTE, Audette & Audette, Membre de la Chambre d'immeuble de Montréal. Tél.: 272-4477. Soit: FE. 4-9119 24-4-63

RÉPARATION

RÉPARATION GÉNÉRALE tout genre, estime gratuite. — Bergeron, CL. 4-6036, 1-3-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

SPECIALITE

Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351, rue, rue GUIZOT. — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TARIF

Annonces classées

434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" — VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 3 hres la veille de la publication)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.50 pour 3 lignes (25 mots)

Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot. Les mots composés par un trait d'union, chaque mot compte un mot. Pour les républicains de l'Est, les mots composés par un trait d'union, chaque mot compte un mot. Pour les républicains de l'Est, les mots composés par un trait d'union, chaque mot compte un mot.

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.50 pour 3 lignes (25 mots)

Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot. Les mots composés par un trait d'union, chaque mot compte un mot. Pour les républicains de l'Est, les mots composés par un trait d'union, chaque mot compte un mot.

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.50 pour 3 lignes (25 mots)

Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot. Les mots composés par un trait d'union, chaque mot compte un mot. Pour les républicains de l'Est, les mots composés par un trait d'union, chaque mot compte un mot.

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 à 5h.30, ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9h.

au nouveau

Dupuis

tondeuses "Trojan"

• à essence • 19 pouces de coupe

très spécial

47⁹⁵

2 temps, huile et essence mélangées, hauteur réglable, moteur Tecumseh 2 1/2 h.p. environ 2000 RPM. Démarreur automatique (recoil starter). 2 ans de garantie contre toutes défectuosités par le manufacturier. Base ton vert, moteur et roues ton beige.

paiements faciles

bidons à essence 1.99

Capacité 2 gallons en polythène incassable. Couleur rouge.

DUPUIS — QUATRIÈME, RAYON 763